VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1927 — NUMERO 17

LA LIBERTÉ

Adresse[illegible] à "LA [illegible]" AB[illegible]
Canada [illegible] $2.00
Etats-Unis [illegible] $2.50
Europe [illegible] $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

EST-CE LA FIN DU REGLEMENT XVII?

Le rapport de la commission d'enquête sur les écoles anglo-françaises de l'Ontario revient à l'ancienne classification d'écoles catholiques et d'écoles séparées — Un directeur de l'instruction en langue française

Toronto — M. G.-Howard Ferguson, premier ministre et ministre de l'éducation, a rendu public le rapport que l'on attendait depuis longtemps d'un comité spécial nommé en 1925 pour s'enquérir de la situation des écoles françaises-anglaises ou bilingues en Ontario. Le rapport est très élaboré et ses recommandations vont très loin.

En effet, il annonce la restauration, d'après le prochain mode d'administration des écoles, de "la classification historique — écoles publiques et écoles séparées — et l'adoption d'une troisième classification (system) qui se fonde sur la distinction de langue".

Le premier ministre Ferguson a déjà signifié son approbation des recommandations du comité à ce sujet, et en même temps qu'on abolit la désignation "françaises-anglaises" on met fin au tant débattu "règlement XVII" et à tous les autres règlements s'appliquant à ce mode particulier.

Les élèves de langue française devant être mis dorénavant soit dans la catégorie de l'"école publique", soit dans la catégorie de l'"école séparée", le rapport du comité propose de nommer un directeur de l'instruction en langue anglaise et un directeur de l'instruction de langue française dont le devoir, selon les paroles mêmes du premier ministre, "sera de se maintenir en contact personnel avec ces écoles, d'étudier continuellement les conditions et les besoins de chaque école, en sorte qu'ils soient, n'importe quand, pleinement qualifiés pour, dans l'exercice de leurs fonctions, aider et conseiller les élèves, les maîtres et les commissions scolaires". Ces deux directeurs — et M. Ferguson a annoncé qu'il les fera connaître dans quelques jours — constitueront, avec l'inspecteur en chef de la province, une autorité commune, sous l'autorité du ministre, pour "s'occuper de toutes les questions importantes se rapportant aux écoles et plus spécialement des cas particuliers et des conditions extraordinaires. Ce corps directorial décidera de la langue d'enseignement dans les écoles".

Au sujet de la langue d'enseignement, le rapport dit:

"Il est généralement admis maintenant, au point de vue éducatif, que le meilleur moyen de communiquer avec l'enfant pour son instruction, dans les stages préliminaires de son éducation scolaire, c'est la langue qu'il possède et qu'il comprend le mieux lors de son entrée dans la vie scolaire. Mais les opinions divergent beaucoup relativement au stage où la langue la mieux possédée, en prenant en considération tous les intérêts en jeu, peut, en tout ou en partie, être remplacée par une langue seconde. La question est très complexe en ce qu'elle concerne les écoles d'Ontario où s'enseigne le français.

Trois types d'écoles

"Approximativement ces écoles peuvent être réparties selon trois types:

Type No 1 — Ecoles fréquentées par des enfants de langue française qui possèdent déjà convenablement l'anglais quand ils se présentent à l'école.

Type No 2 — Ecoles où les enfants de langue française qui n'ont appris que peu ou pas d'anglais du tout avant de venir à l'école et qui ont des occasions spéciales de l'apprendre par les relations qu'ils auront, soit en classe soit pendant les récréations, avec les élèves de langue anglaise qui fréquentent la même école.

Type No 3 — Ecoles établies dans des communautés de langue française où les enfants n'ont aucune connaissance de l'anglais avant d'entrer à l'école et aucune occasion de l'apprendre autrement que par l'instruction qu'ils reçoivent en classe.

"Si l'on ne tient pas compte de la connaissance du français, l'anglais peut servir à l'instruction, dès le début, dans les écoles du premier type, à un stage comparativement hâtif, vu que les enfants de langue française se font rapidement à l'anglais. Dans les écoles du troisième type, la question de l'introduction de l'anglais présente un problème plus difficile.

"Nous sommes convaincus cependant qu'aucun règlement qui prescrit la langue de communication ou d'enseignement pour les différents cours ou degrés d'un régime ne peut être appliqué impartialement à toutes les écoles soumises à ce régime. Un règlement qui restreint l'emploi du français au premier cours comporte un désavantage manifeste pour les enfants qui fréquentent les écoles du troisième type; tandis qu'un règlement qui permet l'emploi du français jusqu'à la fin du deuxième cours et qui le défend à un stage ultérieur a une tendance à retarder l'emploi de l'anglais dans les écoles du premier type et du deuxième et à empêcher l'emploi du français dans les cours avancés même s'il pouvait être employé avec avantage pour donner des explications, pour améliorer le vocabulaire des élèves ou pour leur donner de la facilité à s'exprimer en français.

"Par conséquent, dans notre opinion, aucune direction explicite, par règlement, ne devrait être donnée pour limiter les dispositions de la loi relativement à la langue d'instruction et de communication dans les écoles. Les dispositions du paragraphe 87 (b) de la loi des écoles publiques semble laisser la porte ouverte à des changements quant aux différents types d'écoles. Mais nous considérons que l'opportunité ou la non-opportunité, dans le domaine pratique, de l'emploi de l'anglais dans les écoles où le français est enseigné ne peut être laissé au jugement des professeurs qui sont chargés de ces écoles. La nécessité d'exercer un contrôle est démontrée par le fait que plusieurs des professeurs, quand ils ont été laissés à eux-mêmes, n'ont fait aucun effort que ce soit pour employer l'anglais comme langue de communication et d'instruction.

"Mais, si l'on passe par-dessus la loi et si on lui désobéit, il est à peu près probable que tout règlement qui aurait pour but de la rétablir ou d'en expliquer les dispositions et les limitations, aurait le même sort.

"Nous croyons que les seuls moyens effectifs d'obtenir des restrictions et un arrangement convenables relativement à la langue d'instruction, c'est par une surveillance et une direction personnelle. Ce principe a été introduit dans le règlement 17, en laissant la décision finale sur toutes les questions se rapportant à la langue d'instruction à l'inspecteur en chef des écoles. Nous suggérons que ce principe soit étendu et que le comité spécial que nous avons institué pour donner son approbation quant aux écoles où le français doit être enseigné soit aussi le comité qui aura le pouvoir, sous l'autorité du ministre, d'approuver ce que l'on doit faire quant à la langue d'instruction dans certaines écoles en particulier ou dans des groupes d'écoles où les conditions sont plus ou moins semblables. Ce projet maintient l'autorité de l'inspecteur en chef et, en même temps, lui associe d'autres officiers dont les devoirs sont d'étudier les conditions et de diriger l'enseignement dans les écoles."

Décision intéressante

L'abandon de la classification anglaise-française des écoles constitue une décision intéressante de la part et du ministre de l'éducation et des membres du comité, vu que c'était pour la gouverne de ces écoles que la "célèbre feuille d'instruction no 17", plus généralement connue sous le nom de "règlement no 17" avait été rédigée. Avec la disparition de la classification, disparait aussi l'application de la feuille d'instruction.

Ce qui a amené le comité à recommander, après une enquête approfondie, l'élimination de la classification, c'est qu'il croit que là où les écoles présentent des conditions tellement particulières, leurs besoins ne peuvent être adéquatement satisfaits par aucune formule d'instructions. Il vaut mieux qu'un comité représentatif soit en contact personnel et constant avec la situation qui existe dans ces écoles et qu'il fasse constamment des recommandations au ministre selon ce qu'il aura observé.

Les membres du comité d'enquête sont unanimes dans leur rapport après avoir visité 330 écoles et 843 classes. Les membres du comité sont le Dr F.-W. Merchant, président, M. J.-H. Scott et M. Louis Côté, d'Ottawa.

PRINCE-ALBERT, Sask. — Antoine Bourdon, qui était accusé du meurtre de Pierre Champagne, à Domremy, le 14 août, a été acquitté.

EDINBOURG — Jamais on n'a remarqué autant de touristes américains en Écosse comme cette année.

Ministre chez nous

L'HON. P.-J. VENIOT,
ministre des postes, qui visite l'Ouest en compagnie de Mme Veniot

Le conseil de la S.D.N. siégera-t-il à Ottawa?

Genève — On rapporte que le Canada, récemment élu à un siège non permanent du conseil de la S.D.N., a l'intention d'inviter le conseil à siéger à Ottawa.

En fait, on parle même d'un projet pour que toute l'assemblée de la S.D.N. se réunisse dans cette ville afin de donner aux journaux des Etats-Unis et à tous les partisans que la S.D.N. compte dans ce pays l'occasion d'examiner de près les rouages de l'organisation. Il faut dire toutefois que le projet n'est encore qu'à l'état amorphe.

Par ailleurs il semble certain que l'une des très prochaines réunions du conseil se tiendra à Berlin.

Le maharajah de Kapurthala, l'un des principaux chefs régnants de l'Inde, aimerait à ce qu'avant longtemps le conseil de la S.D.N. se réunit à Delhi, capitale de l'Inde.

MAJORITE DE 6 POUR COSGRAVE

On ne sait pas au juste comment voteront douze indépendants classés comme ses partisans

Dublin — Les élections irlandaises finissent, selon le terme du jeu d'échecs, par un pat. Le parti du président Cosgrave dispose bien de quatorze sièges de plus qu'au moment de la dissolution du Dail, mais d'un autre côté le parti de de Valera en a aussi gagné treize. Les partisans de Cosgrave ont la satisfaction d'avoir une majorité de quatre voix sur le groupe des républicains, mais quand celui-ci fait le compte des voix sur lesquelles il pourra compter, sa minorité au Dail n'est plus que de six. Et encore, on ne sait pas encore au juste comment voteront les douze indépendants que l'on inscrit maintenant dans la liste des partisans de Cosgrave. Sur plusieurs questions il est possible que cette douzaine de députés votent avec de Valera.

Le président Cosgrave peut garder le pouvoir, mais le chef républicain devient un redoutable chef d'opposition.

Tous les résultats des dernières élections étant connus, les partis se trouvent dans la situation suivante: parti de Cosgrave, 61; indépendants, 12; fermiers, 6. Total du groupe ministériel, 79.

Fianna Fail, partisans de de Valera, 57; travaillistes, 13; Ligue Nationale, 2 et 1 communiste, Larkin. Total de l'opposition, 73.

De Valera et les chefs travaillistes ont bien déclaré qu'il n'y a pas d'alliance entre leurs partis, mais il est certain que sur la plupart des questions ils voteront ensemble, et souvent ils pourront [illegible] obtenir l'appui des députés indépendants pour renverser le gouvernement.

UNE RELIGIEUSE ET 19 ENFANTS PERISSENT DANS LES FLAMMES

Terrible catastrophe à la mission indienne de Beauval, dans le nord de la Saskatchewan

Beauval, Sask. — Les écoles et les missions indiennes du Canada ont éprouvé lundi soir la plus grande calamité de leur histoire. La mission et l'école de Beauval, sur le lac la Plonge, ont été détruites par un incendie; une religieuse de la communauté des Soeurs Grises de Montréal, Soeur Léa, et dix-neuf enfants ont péri dans les flammes.

On croit que le feu a pris au centre de l'édifice, près de la fournaise, et s'est étendu du côté du dortoir des garçons, où ont eu lieu les plus nombreuses pertes de vie, à cause d'une panique parmi les jeunes élèves.

La soeur supérieure de l'école a été la première à donner l'alarme. Réveillée par le crépitement des flammes, elle s'est précipitée vers la cloche, et a réveillé toutes les soeurs qui sont sorties en courant à travers la fumée et le feu. Montant au troisième étage par l'escalier de sauvetage extérieur, elles ont réveillé les garçons, leur criant de descendre rapidement par où elles étaient venues. Malheureusement la Soeur Léa et les garçons se sont trouvés pris dans l'escalier principal, avec les issues fermées de chaque côté par les flammes. C'est au pied de l'escalier que l'on a retrouvé les vingt cadavres.

Dans le dortoir des filles, il y a eu moins de désordre et les plus âgées ont emporté bravement dans leurs bras les plus jeunes.

Le R. P. Gagnon a bien failli être l'une des victimes en essayant de secourir les garçons. En entrant dans le dortoir en feu, il a été suffoqué par la fumée et n'a eu que tout juste la force de répondre à ceux qui venaient à son secours avant de tomber dans leurs bras sans connaissance.

Les constructions étaient tout en bois et en un clin d'oeil elles sont devenues un brasier ardent. Le jaillissement des flammes et leur réflexion sur les eaux tranquilles du lac étaient un spectacle d'une horreur indescriptible. Les enfants assez heureux pour s'être échappés de l'édifice en feu se tenaient massés ensemble dans le cercle de lumière et entendaient les cris de terreur de leurs jeunes camarades emprisonnés dans les flammes. Il était impossible de rien faire pour leur venir en aide, la chaleur furieuse empêchant toute tentative pour pénétrer dans la mission.

La Soeur Léa, qui a péri victime de son dévouement, était née dans le nord de la Saskatchewan. Tous les enfants morts sont des Indiens.

Beauval était l'une des plus anciennes missions catholiques du Nord et cet incendie est le troisième qui la visite depuis quelques années. Cette fois l'édifice entier est détruit, avec la chapelle.

La cause du sinistre est encore inconnue. La fournaise, inoccupée depuis l'hiver dernier, avait été sérieusement inspectée avant d'être allumée de nouveau et avait été trouvée apparemment en bon état. Le R. P. Gagnon avait fait le tour de tout l'établissement peu avant l'incendie et n'avait constaté rien d'anormal.

Le Dr Amyot, de Régina, venu à l'Ile à la Crosse pour l'inauguration d'un nouvel hôpital des Soeurs Grises à cet endroit, en apprenant le désastre, s'est rendu immédiatement sur les lieux au moyen d'un aéroplane fourni par la base de la force aérienne royale de Ladder Lake.

L'hon. J.-M. Uhrich

Régina — L'hon. J.-M. Uhrich, ministre de la santé de la Saskatchewan, et le Dr M.-M. Seymour, sous-ministre, [illegible] fait tout récemment une visite à l'école de Beauval, où ils avaient vacciné et inoculé les enfants.

Le Dr Uhrich dit que l'école était un grand édifice en planche. C'était une institution du gouvernement fédéral sous l'administration des Soeurs Grises.

Beauval, dit le ministre, est le centre principal des missions des Oblats dans le Nord et outre l'école indienne, il y a une ferme avec plusieurs grands bâtiments. La mission se trouve dans une région boisée et elle possède environ 140 acres de terre défrichée. Le seul blanc qui l'habite, en dehors des missionnaires, au nombre de onze, est l'opérateur du télégraphe. Des enfants indiens de presque tout le nord fréquentent l'école de Beauval qui a fait un magnifique travail parmi ses élèves, déclare le Dr Uhrich. Le ministre de la santé s'est montré très peiné à la nouvelle du désastre.

Journée de l'Association d'Education

C'est dimanche prochain, le 2 octobre, qu'aura lieu la Journée de l'Association d'Education pour la région de la vallée de la rivière Rouge. Des délégués de l'exécutif visiteront toutes les paroisses pour y exposer l'oeuvre de l'Association. Ils distribueront en même temps les prix et les diplômes mérités par les enfants au dernier concours de français.

La vallée de la rivière Rouge comprend les localités suivantes: Lorette, Sainte-Geneviève, Ile de Chênes, Sainte-Anne des Chênes, La Broquerie, Thibaultville, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Elisabeth, Saint-Joseph, Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Aubigny, La Salle, Saint-François-Xavier, St-Eustache, Elie.

HENRI BOURASSA DANS L'OUEST

Le directeur du "Devoir" parlera dans les principales villes, de Winnipeg à Vancouver

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir" et député fédéral de Labelle, vient de quitter Montréal pour une tournée à travers l'Ouest. Il parlera dans les principales villes du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise.

Parti de Montréal hier, mardi, M. Bourassa arrivera à Winnipeg jeudi matin, à 10 h. 45, gare du Pacifique Canadien. Il passera la journée à Saint-Boniface, où il sera l'hôte de S. G. Mgr Béliveau, à l'archevêché. Le même soir il partira pour Régina, où il parlera au déjeuner du "Canadian Club" le 30.

De Régina, le directeur du "Devoir" se rendra à Gravelbourg où il restera jusqu'au 3 octobre, l'hôte du R. P. Guy, O.M.I., recteur du Collège Mathieu. Il se dirigera ensuite vers Saskatoon où il adressera la parole aux membres du "Canadian Club" le 4 octobre, puis vers Prince-Albert, où il passera deux jours et parlera également devant des publics anglais et français.

M. Bourassa se rendra alors directement à Edmonton. Il y parlera sous les auspices des "Native Sons of Canada" et de l'"Association Canadienne-Française de l'Alberta". Il se rendra ensuite sur la côte du Pacifique et restera à Vancouver jusqu'au 18.

Notre éminent compatriote reviendra par Calgary, où il sera l'hôte d'honneur des "Native Sons" à un grand banquet public, et le 22 octobre il sera de nouveau à Winnipeg et Saint-Boniface. Le dimanche 23, il donnera une conférence dans la salle du Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'Union Canadienne.

Il n'y a rien d'arrêté définitivement encore pour ce qui concerne Winnipeg, mais il est entendu que M. Bourassa sera reçu par différentes organisations et l'on parle même d'une grande assemblée publique au théâtre Walker.

Le directeur du "Devoir" sera accompagné dans ce voyage par l'un de ses collaborateurs, notre confrère Louis Dupire.

Anniversaire de l'armistice et jour d'actions de grâces le 7 novembre

Ottawa — Une proclamation publiée dans la "Gazette" du Canada annonce que le lundi 7 novembre sera observé comme le jour de l'armistice et jour d'actions de grâces au Canada.

Au prochain consistoire

Rome — Le Pape Pie XI prononcera une allocution importante lors du prochain consistoire, probablement en décembre. On dit qu'il traitera de la question de l'"Action Française". Il annoncera en même temps la démission du cardinal Billot.

EDMONTON — A cause de l'épidémie de paralysie infantile, l'ouverture de l'Université d'Alberta a été retardée d'une semaine. Les cours commenceront le 30 septembre.

LES ANGLICANS ET L'IMMIGRATION

Le Synode général critique la politique d'immigration du gouvernement fédéral — Attaque contre l'Eglise catholique — Mise au point de M. Forke — Les Canadiens rapatriés ne sont pas des immigrants

Kingston, Ont. — On a critiqué fortement la politique d'immigration du gouvernement fédéral au synode général de l'église anglicane. Le sujet du débat a été fourni par une résolution de l'évêque Sweeney, de Toronto, approuvant le gouvernement au sujet du mode d'établissement dans l'empire et recommandant d'autres efforts en la matière. Il s'ensuivit un débat, après lequel la résolution fut dépouillée de toute formule d'approbation, étant réduite à une simple recommandation.

Le Rév. Burd, de Prince-Albert, Sask., crut le moment opportun de présenter le mémoire du diocèse de la Saskatchewan, dans lequel on se plaint que le gouvernement emploie vingt-cinq prêtres catholiques comme officiers d'immigration.

Le Rév. Heeney, de Winnipeg, dit que le gouvernement n'a pas fait son devoir. M. Savary, C.R., magistrat de police de Calgary, partage l'avis du Rév. Armitage, qui dit que récemment 48,000 Hongrois ont été amenés au pays et disséminés dans l'Ouest. Les journaux de l'Ouest, dit-on, ont refusé d'en dire un mot. On avait promis à ces Hongrois de l'ouvrage pour vingt-cinq dollars par semaine, dès qu'ils seraient rendus à Winnipeg, mais tel ne fut pas le cas. Maintenant ils font de bonnes recrues pour le communisme.

Le Rév. Burd se plaint en outre d'un autre état de choses: c'est qu'on fait des efforts pour rendre la Saskatchewan bilingue. Jusqu'à récemment, toutes les formules du gouvernement étaient imprimées en anglais seulement; maintenant, elles le sont en anglais et en français.

Les dissidents

Le Rév. Fotheringham, de Brantford, ne croit pas à l'agression de l'Eglise catholique et prétend que le mémoire est indigne du synode de l'église d'Angleterre.

Le Rév. Lloyd, d'Halifax, ne croit pas opportun de faire la lutte à l'Eglise catholique ou au gouvernement.

L'évêque Lloyd, de la Saskatchewan, présenta une résolution demandant qu'on adopte une politique de quotité et que les immigrants nés à l'étranger ne dépassent pas de 50 pour 100 les sujets britanniques.

M. Forke répond

L'hon. Robert Forke, ministre de l'immigration et de la colonisation, a fait la déclaration suivante en réponse:

"Dans la dépêche de la Presse Canadienne du 20 septembre, je vois que les principaux sujets de critique de notre politique d'immigration par certains membres du synode général de l'église anglicane sont les suivants:

"1.—L'emploi de 25 prêtres catholiques comme officiers d'immigration.

"2.—L'attitude de l'hon. M. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres.

"3.—Le manque d'activité d'immigration de la part du Canada dans les Iles Britanniques, en comparaison avec l'activité en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans le Sud-Africain.

"4.—La grande affluence d'immigrants continentaux, en comparaison des immigrants anglais, allusion à 48,000 Hongrois récemment amenés en Canada et répartis dans tout l'Ouest, avec promesse de $25.00 par semaine.

"5.—Que les femmes anglaises doivent passer des examens avant d'être admises en Canada, pendant que les femmes étrangères sont admises sans examen.

"6.—Que toute la politique d'immigration est la politique de l'Eglise romaine."

12 et non 25

"1.—Le département a nommé non pas 25, mais 12 prêtres catholiques canadiens-français, dont 11 reçoivent un salaire annuel de six cents dollars et le douzième un salaire de $1,440. Ils ne sont pas employés comme agents d'immigration, mais plutôt comme agents de rapatriement et de colonisation. Les Canadiens rapatriés, de race française ou anglaise, ne sont pas classés comme immigrants. Pendant plusieurs années le mouvement de rapatriement a été regardé comme important, et diverses méthodes ont été essayées afin de ramener en Canada un plus grand nombre de gens. Des prêtres canadiens-français ont été employés pendant probablement 25 ans par les gouvernements successifs, cette méthode constituant un des moyens les plus efficaces de ramener au pays les Canadiens français et de les faire s'établir sur des terres. Seulement douze prêtres canadiens-français sont à salaire, mais les services de cinq ou six autres ont été utilisés à divers temps sans salaire, leurs dépenses de voyage seulement ayant été payées.

"2.—Je ferai remarquer que l'hon. M. Larkin, qui est actuellement au Canada, a déjà répondu aux remarques qui le concernent.

Statistiques

"3.—Il est vrai que mon département n'a pas à Londres des réclames semblables à celles de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Sud-Africain. On ne sait peut-être pas d'une manière générale que ces Dominions d'outre-mer centralisent leurs efforts à Londres, tandis que le Canada, il y a plusieurs années, a adopté et poursuit actuellement la politique d'agences de districts. En dehors de Londres, nous avons quatre agences de districts en Angleterre, une dans les Galles, deux en Ecosse et deux en Irland, et elles font toutes d'excellentes réclames et sont des centres de publicité et de propagande.

"Le meilleur moyen de déterminer les succès relatifs est peut-être d'examiner le mouvement d'immigration des Iles Britanniques dans les divers dominions. L'exode des passagers durant la dernière année fiscale a été comme suit d'après les rapports du journal du Board of Trade:

"Amérique Britannique du Nord, 125,810; Australie, 52,046; Sud-Africain britannique, 26,941; Nouvelle-Zélande, 16,550.

"Un examen des statistiques d'immigration de divers Dominions outre-mer montre qu'à l'exception peut-être de un ou de deux ans immédiatement après la guerre, le Canada a reçu annuellement une plus grande affluence d'immigrants anglais que tout autre Dominion.

Immigrants britanniques

"4.—Pendant les deux dernières années, le nombre des immigrants du continent européen a dépassé le nombre des Iles Britanniques. Pas plus de cinq pour cent de la population de la mère-patrie n'est agricole, donc l'apport de fermiers et d'aides de ferme n'est pas illimité.

"Le fermier anglais, l'aide-fermier et le domestique jouissent d'un taux de passage océanique de deux livres sterling et d'un taux correspondant sur chemins de fer jusqu'à destination au Canada.

"Les enfants de la classe agricole ont leur passage gratuit. Les personnes n'appartenant pas à la classe agricole reçoivent de l'aide pour leur passage si elles viennent pour travailler sur la terre. Il n'y a pas de restriction pour les immigrants anglais ou les autres classes qui paient leurs propres dépenses, si ce n'est les restrictions se rapportant à la santé et au caractère.

"L'allusion à la récente arrivée de 48,000 Hongrois est certainement une erreur. Le nombre total des Hongrois arrivés en Canada dans un an et quatre mois, depuis le 1er avril 1926 au 31 juillet 1927, est de 3,761, et la somme de $25.00 est sans doute le salaire mensuel, non pas hebdomadaire, offert à l'aide de ferme immigrant né à l'étranger.

Pas de différence

"Il n'y a pas de différence dont je sois au courant entre l'examen que doivent subir les femmes anglaises et celui que doivent subir les continentales, à moins qu'on ne fasse allusion au fait que les femmes anglaises doivent subir un examen avant de partir, si on leur aide à payer leur passage. On est à faire des arrangements pour établir une inspection médicale de tous les immigrants avant qu'ils s'embarquent, qu'ils viennent des Iles Britanniques ou d'Europe, et ces arrangements seront en vigueur d'ici à quelques mois.

Immigrants catholiques

Les immigrants anglais ou étrangers, qui viennent au Canada, sont choisis selon leur état mental, moral, physique et industriel, et non d'après leur religion. Trente pour cent des immigrants, arrivés au Canada en 1926, étaient des catholiques.

"Je serais très heureux d'avoir une entrevue avec la délégation choisie par le synode général, afin d'attendre que le gouvernement étudie, lui-même la question de l'immigration."

ECHOS D'EUROPE

Le maire de New-York chez la mère de Nungesser

Paris — Le maire James J. Walker a rendu visite à Mme Nungesser, mère de l'aviateur, à laquelle il a déclaré que la cité de New-York partageait son deuil.

M. Walker a remis à Mme Nungesser un chèque de $900, reliquat des sommes recueillies en sa faveur aux Etats-Unis, au moment de la disparition tragique de son fils.

"C'est une marque d'estime et de sympathie des habitants de New-York, a dit M. Walker, et un hommage à la mémoire du fils que vous pleurez".

Visiblement émue, Mme Nungesser lui répondit:

"Vous, Américains, êtes si bons! Mais c'est mon fils que je voudrais revoir. J'ai toujours l'espoir qu'il me reviendra."

Et Mme Nungesser demanda à M. Walker la permission de l'embrasser. Le maire de New-York, ému, lui aussi, lui donna un baiser.

Mme Nungesser lui fit visiter ensuite l'usine où son fils avait conçu et préparé le raid qui se termina si tragiquement.

Paris n'est pas la seule Babylone moderne

Genève — La délégation française à la Société des Nations est bien décidée à détruire une fois pour toutes la légende que Paris est la seule "Babylone moderne".

Le sénateur Labrousse, représentant français au comité de bien-être social de l'assemblée, a déclaré qu'il combattrait sans répit le rapport soumis par le comité sur la traite des blanches et des enfants. Ce rapport, bien que tenu secret, met la France et particulièrement Paris en mauvaise posture à ce sujet.

Le sénateur Labrousse fait remarquer que les enquêteurs ont passé trois semaines ou plus à Paris et trois jours à Londres et ne se sont jamais inquiétés d'enquêter sur les conditions qui prévalent dans les ports du mer du monde.

Il admet que Marseille, le grand port de la Méditerranée en France, n'est pas un modèle à citer, mais il demande pourquoi les enquêteurs n'ont pas inclu Liverpool, Gênes, Barcelone, Lisbonne et autres villes dans leur champ d'activités.

Le cardinal Billot dans la retraite

Rome — Sa Sainteté Pie XI s'est rendu à la demande du cardinal français Billot d'être relevé de ses fonctions cardinalices. Son Eminence désire rentrer dans la retraite afin de se préparer à la mort.

Louis, cardinal Billot, eut 81 ans en janvier dernier. Il est natif de la Lorraine, mais il habite Rome depuis 1885. Il a rempli les fonctions les plus éminentes dans l'Eglise, après avoir été professeur à la Grégorienne. Il fut élevé à la dignité de cardinal en 1911.

Salon parisien de la machine agricole

Paris — Sous le haut patronage du ministre de l'agriculture, un septième salon de la Machine agricole organisé avec le concours et sous la responsabilité exclusive de l'Union des Exposants de Machines et d'Outillage agricoles, aura lieu à Paris, au Parc des Expositions, Porte de Versailles, du 21 au 29 janvier 1928.

Comme les salons précédents, cette exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticole ou forestière.

Une foire nationale de semences sera annexée à cette manifestation.

La Tamise brûle...

Londres — L'expression proverbiale anglaise, "mettre le feu à la Tamise", signifie entreprendre une chose impossible.

Récemment le petit-fils d'un lord fort connu, après un joyeux dîner donné à l'occasion de l'enterrement de sa vie de garçon, voulut, avec quelques-uns de ses commensaux, faire mentir le proverbe et prouver que mettre le feu à la Tamise n'était pas une entreprise impossible. Pour cela ils inondèrent les eaux du fleuve avec des bidons d'essence et y mirent le feu. Du coup, la Tamise flamba...

Cette plaisanterie ne fut pas du goût des autorités londoniennes, qui déférèrent en justice les facétieux jeunes gens. Mais ceux-ci furent acquittés, le tribunal n'ayant pas jugé que tenter de faire mentir un proverbe constituait un délit caractérisé.

La criminalité en Allemagne

La criminalité des jeunes gens de 14 à 18 ans a diminué en Allemagne de cinquante pour cent. Il y a eu en 1925 25,000 condamnations au lieu de 54,000 en 1913 et 81,000 en 1921.

Plus fort que Gargantua

Londres — Henry Bullion, un débardeur, mérite à bon droit le titre de champion des mangeurs, en raison de sa récente performance: vingt repas engloutis de suite pour remporter une gageure. Un client du "Prince of Orange", une hôtellerie qui passe pour donner de copieux repas, ayant affirmé qu'il connaissait un individu capable d'abattre 20 dîners de suite, le tenancier offrit un pari. Pendant les quatre heures que dura cette ripaille, Bullion abattit dix livres de boeuf, dix-huit livres de pommes de terre et six livres de choux, sans compter les entremets et le pudding.

Les Légionnaires américains en France

Paris — Les congressistes de la Légion des Etats-Unis sont allés en pèlerinage sur les champs de bataille de Reims, de Lille et de Verdun, où reposent tant de leurs anciens compagnons d'armes de la dernière guerre.

A Verdun, sur la place du marché, les visiteurs ont été reçus par M. Schleiter, maire de la ville, qui les a invités à déjeuner. Dans l'après-midi ils sont allés au fort de Douaumont, à Saint-Mihiel, à Thiaucourt, à Pont-à-Mousson.

A Reims, les vétérans des Etats-Unis ont été acclamés par la foule qui voulait les remercier non seulement de leur participation à la guerre du côté de la France, mais de leur généreuse contribution pour la reconstruction et la restauration de la cathédrale.

Lille était toute pavoisée pour recevoir les légionnaires. Le public en foule les a acclamés.

Le matin, il y avait eu séance du congrès au palais du Trocadéro. Le maréchal Foch et le général Pershing ont été les principaux orateurs.

Un dépôt de livres canadiens vient d'être créé à Paris

Paris — Grâce à l'initiative de M. Pierre Dupuy, secrétaire du Commissariat Canadien en France, un dépôt de livres canadiens vient d'être créé à l'"Office Central de Librairie et de Bibliographie", rue des Saints-Pères.

M. Pierre Dupuy, en collaboration avec M. de Lescure, directeur de l'"Office Central", entend grouper d'ici le mois de novembre un nombre important d'ouvrages canadiens. Il y aura une inauguration officielle sous la présidence de l'hon. Philippe Roy, et les représentants de la presse française seront invités à visiter cette partie de l'"Office Central de Librairie et de Bibliographie".

C'est pour répondre à un véritable besoin, dit M. Pierre Dupuy, que le dépôt de livres canadiens a été créé. Le public français pourra y trouver tous les ouvrages littéraires ou économiques publiés chez nous. En novembre, nous publierons une bibliographie complète des livres qui seront à la disposition du public.

Le rappel de Rakowsky

Paris — Le "Matin" annonce que le gouvernement français a informé le gouvernement soviétique de Russie que le rappel de Christian Rakowsky, ambassadeur soviétique en France, est l'une des conditions essentielles de la reprise des négociations entre les deux pays pour la conclusion d'un pacte de non-agression.

Les autres conditions posées par le gouvernement français, dit le journal, sont: "Que les agents soviétiques ou la Troisième Internationale cessent d'intervenir dans les affaires domestiques de la France et le prompt règlement de la question des dettes de la Russie impériale envers la France".

L'ALLEMAGNE ET LA GUERRE

Commencement d'une campagne de réhabilitation quant à la responsabilité de la guerre

Tannenberg, Prusse Orientale — Dans un discours prononcé au cours du dévoilement d'un monument commémoratif de la fameuse bataille de Tannenberg, en août 1914, le président Von Hindenburg, victorieux au cours de cette rencontre, a répudié la responsabilité de guerre de l'Allemagne.

C'est là une des déclarations les plus significatives de Von Hindenburg depuis son élévation au poste de président.

Le président demanda le jugement d'un tribunal impartial afin d'établir les responsabilités de la guerre, qui a coûté tant de sacrifices à la nation allemande. Il dit que l'Allemagne a dû recourir à cette mesure extrême parce que l'existence de la nation était mise en péril par une nuée d'ennemis.

Commencement de campagne

Berlin — Le discours de von Hindenburg, à l'occasion de la dédicace du monument commémoratif de la bataille de Tanneberg, qui comportait un défi de l'Allemagne à ses anciens ennemis relativement à la responsabilité de la guerre, est interprété généralement comme le commencement d'une vigoureuse campagne pour la réhabilitation morale du Reich aux yeux du monde.

Le temps n'a pas guéri l'égratignure de la clause 231 du traité de Versailles portant que la guerre avait été imposée aux puissances alliées par l'Allemagne et ses alliés.

Depuis on n'a cessé ici de contredire cette affirmation. Du haut de la chaire, dans les tribunes publiques, dans les journaux, on a répété que cette clause était mensongère et que les signataires allemands avaient été contraints d'y souscrire.

Le président affirme dans son discours que l'Allemagne a tiré le glaive en toute tranquillité de conscience et dans un but de légitime défense. "La mémoire de ces Allemands qui sont tombés en défendant la liberté de leur pays et l'honneur de ceux qui ont survécu, dit-il en substance, me commandent de le déclarer solennellement: Nous répudions cette accusation que l'Allemagne s'était rendue responsable de la plus grande des guerres. L'Allemagne est prête, en tout temps, à prouver ce fait devant ses juges impartiaux."

Les nationalistes

Cette déclaration a été vigoureusement applaudie. Le discours de von Hindenburg avait précédé sa rencontre avec le général Ludendorf, le chef nationaliste, que le président n'avait reçu en aucune circonstance depuis son élection à la tête de la république. Ce mouvement national pour empêcher que se perpétue le stigmate de la responsabilité de la guerre s'est trouvé renforcé quand les nationalistes ont accepté de faire partie du cabinet Marx-Streseman, l'hiver dernier. On a dit alors que l'une des conditions de leur entrée dans le cabinet, c'était que le gouvernement prendrait des mesures définies et officielles pour que l'on efface à jamais l'accusation qui se trouve à la clause 231 du traité de paix.

On reconnaissait que la personnalité et le prestige de von Vondenburg en faisaient l'homme tout indiqué pour être le porte-parole de l'Allemagne en une telle circonstance.



La croix lumineuse érigée par les soins de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Elle se dresse sur le sommet du Mont Royal et les voyageurs de la Survivance Française pourront la voir à l'arrivée du train spécial du Canadien National qui les amènera dans le Québec. (Cliché Canadien National)

Gene Tunney conserve son titre de champion du monde des poids lourds

Chicago — Gene Tunney a rencontré de nouveau Jack Dempsey et a réussi à le battre. Il n'a pu conserver son titre de champion, cependant, qu'avec peine, et il est même venu bien près de la défaite. A la septième ronde, il est resté couché sur le carreau pendant plus de dix secondes; mais Dempsey ayant négligé de se retirer dans un coin neutre, l'arbitre a retardé de compter les secondes règlementaires.

Plus de 150,000 personnes ont assisté au combat et les recettes ont été de $2,800,000, ce qui constitue un double record.

Comment le Chili combat le communisme

Santiago — M. Ibanez, président de la république, a déclaré que le Chili a résolu le problème du communisme en envoyant dans l'île de Robinson-Crusoé tous les communistes qui désiraient mettre leurs théories en pratique.

"Il y a six mois, dit M. Ibanez, que nous avons envoyé un groupe de chefs communistes à Juan-Fernandez, nous leur avons fourni des outils, des maisons et tout ce qui leur était nécessaire pour subsister sans intervention du dehors, ceci pour leur permettre d'appliquer leurs théories.

"A peine six mois après, ces gens ont demandé leur retour sur le continent, et cette rentrée au bercail a eu lieu le 18 septembre, jour de la fête de l'Indépendance. L'expérience de six mois aura suffi et ces gens sont contents de revenir vivre sous un gouvernement organisé."

Le circuit de la Méditerranée

Paris — Une dépêche du Bourget annonce que l'aviateur Pelletier Doisy est arrivé à l'aéroport venant de Casablanca sans escale et terminant ainsi le circuit de la Méditerranée.

Un lit qui provoque automatiquement le sommeil

On apprend qu'un Anglais vient de trouver enfin, après vingt ans de recherches, un lit qui, paraît-il, provoque automatiquement le sommeil. Et des milliers de personnes qui, paraît-il, sont tracassées par l'insomnie affluent pour se procurer à prix d'or le lit magique. Si on leur conseillait,

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1927 NUMERO 17

Nous gagnons de l'argent, mais nous le dépensons plus vite encore, et notre pauvreté n'est que la résultante de notre besoin de jouir et de notre manque d'économie.

Henri BOURASSA.

LA LIBERTÉ

Fonder et soutenir un journal destiné à éclairer les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Cardinal LAVIGERIE.

NOTES DE LA SEMAINE

Le Règlement XVII est mis au rancart

La commission d'enquête scolaire ontarienne, qui était à l'oeuvre depuis deux ans, a soumis son rapport à M. Ferguson et celui-ci en a approuvé les conclusions. On n'en connait encore que les grandes lignes et sans le texte intégral sous les yeux, il serait risqué de vouloir formuler une appréciation définitive. L'*Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario*, représentante attitrée des pères de famille, et notre confrère le *Droit* réservent leur jugement.

Un fait acquis, c'est que l'on admet la faillite du Règlement XVII, qui restreignait l'usage du français et tentait d'appliquer des règles rigides et uniformes d'enseignement à des classes d'enfants très différentes. Le nouveau système consistera à étudier le cas de chaque école en particulier, au point de vue de l'usage de la langue maternelle. Pour cela, il sera formé un comité comprenant l'inspecteur en chef, un directeur anglais, un directeur français, l'inspecteur local et le ministre de l'instruction publique.

Il faudra voir à l'oeuvre ce comité — en majorité anglais et protestant — pour juger de ses dispositions. Le choix du directeur de l'enseignement français peut être aussi d'une portée décisive dans le fonctionnement du nouveau projet. Mais quelles que soient les améliorations offertes, on est bien loin encore du système de la province de Québec, qui comporte deux comités distincts indépendants et repose sur l'égalité parfaite des deux langues.

Il faut croire néanmoins que la réforme est dictée par un désir sincère de réparer les erreurs du passé et de mettre fin à une cause sérieuse de friction entre les deux races. C'est un succès dont nos compatriotes ont le droit de se féliciter. Après quinze ans de lutte, ils recueillent, partiellement au moins, le fruit de leur persévérante ténacité. Nous nous en réjouissons et souhaitons que ce premier pas du gouvernement de l'Ontario marque une orientation décisive dans la voie de la réparation et de la justice.

Au Manitoba, l'heure ne sonnera-t-elle pas un jour où nous verrons se desserrer un peu l'étreinte des lois tyranniques?

Le Synode Anglican s'occupe d'immigration

Si notre politique d'immigration canadienne a soulevé de tout temps et continue de soulever des critiques et des récriminations, c'est que le problème n'est peut-être pas aussi simple qu'il y parait tout d'abord.

Il y a quelques jours, le Synode général de l'Eglise anglicane a cru devoir s'en occuper à sa façon. Une partie de ses membres a reproché au gouvernement fédéral de tout faire pour encourager l'immigration étrangère aux dépens de l'immigration britannique et de mettre ainsi en péril l'idéal et les institutions britanniques dans l'Ouest Canadien. Un révérend de la Saskatchewan est allé plus loin: il a accusé nettement notre ministère d'immigration d'être vendu corps et âme à l'Eglise catholique, de travailler à remplir l'Ouest de catholiques, de vouloir en faire un pays bilingue et d'employer à cette fin vingt-cinq prêtres catholiques de langue française comme agents d'immigration! Disons en toute justice que plusieurs membres du Synode ont refusé d'admettre des vues aussi fortement teintées d'orangisme, les estimant indignes d'une grande assemblée religieuse comme la leur. Ils ont même réussi à ramener leurs collègues à une manière de voir plus modérée.

La mise au point calme et précise de M. Forke ne mettra pas fin aux lamentations des sauveurs exaltés de l'*idéal britannique*, prompts à s'émouvoir dès qu'on agite devant eux l'épouvantail catholique et français; mais elle rassurera tous ceux qui savent raisonner devant l'évidence des faits. A quel esprit réfléchi fera-t-on croire que les immigrants de la Grande-Bretagne ne sont pas désirés au Canada, alors qu'en réalité c'est à eux que vont toutes les faveurs? Les sujets britanniques peuvent venir chez nous à un prix extrêmement réduit; les familles britanniques remplissant certaines conditions peuvent même se faire avancer jusqu'à $5,000 par les gouvernements anglais et canadien pour s'installer sur une terre de l'Ouest. Non seulement l'immigrant des pays de l'Europe centrale ne jouit pas de privilèges semblables, mais son entrée au Canada est sujette à plusieurs restrictions: il doit payer le plein prix de son passage, subir une triple inspection médicale, justifier de ses aptitudes aux travaux agricoles et avoir une place déterminée qui l'attend ici.

Et les colons canadiens, que fait-on pour eux?

Que les Iles Britanniques nous envoient des immigrants, nous n'y avons pas d'objection; mais que ce soit des cultivateurs qui aident à développer nos richesses agricoles et non pas des ouvriers des villes qui augmentent le nombre de nos chômeurs. Il y aura toujours quelque danger à vouloir pousser le recrutement de colons pour le Canada dans un pays qui n'a pas à disposer d'un surplus d'agriculteurs. Avant de nous adresser à l'extérieur, pourquoi ne pas jeter les yeux autour de nous? On va chercher jusqu'en Grande-Bretagne pour les installer chez nous — en partie à nos frais — des individus dont beaucoup sont loin d'offrir des garanties de succès. Pourquoi ne pas accorder les mêmes avantages aux fils de cultivateurs, anglais et français, de nos provinces de l'Est et aux Franco-Américains désireux de revenir au Canada? Avec des colons comme ceux-là, accoutumés aux travaux de la ferme les risques seraient réduits à leur minimum et l'on fortifierait un élément dont l'Ouest a besoin précisément pour contrecarrer les effets pernicieux de certaines influences étrangères et maintenir le lien britannique.

Une pression concertée de nos associations nationales auprès des corps publics réussirait peut-être à faire entendre la voix du bon sens. Elle devrait sûrement faire disparaitre cette étrange anomalie du colon canadien obligé de débourser, pour se rendre de Montréal à Winnipeg, le double de ce que paye l'immigrant britannique pour venir de Londres à Winnipeg.

Donatien FREMONT.

Billet de la semaine

DAMES BIEN CONSERVÉES

Il y aura prochainement à Chicago, un journal nous l'assure, une exposition — pardon! un concours de dames — non pas de "jeu de dames", naïf lecteur, mais de dames en chair et en os, de dames sur le retour, mais bien et dûment conservées... Heureuses dames!...

Nous avons commencé par voir de fières mamans découvrir à l'oeil réjoui des juges de frétillants petits paquets... C'était blanc, c'était rose, c'était potelé, velouté... Et tout le monde d'applaudir, car l'orgueil maternel est d'une candeur touchante et donner de beaux enfants sains à la patrie est l'une des plus glorieuses tâches qui soient.

Puis — le diable cette fois s'en mêlant — de tendres jeunes filles en fleurs apparurent à leur tour sur la scène. Fleurs sans parfums!... Elles avaient déjà perdu leur charme le plus précieux: celui de la grâce pudique, et elles livraient sans vergogne en pâture aux curiosités équivoques leur beauté crue et sans voiles...

Le spectacle était attristant; il n'était pas cependant ridicule.

Mais que de replètes matrones, qui sont peut-être grand'mères, escaladent à leur tour péniblement les tréteaux pour imposer au pauvre public l'admiration de leurs antiques appas, c'est le comble, et l'on croit vraiment toucher le fond de cet abîme qu'est la bêtise humaine.

Moeurs païennes! Stupide aberration de la femme quand elle perd le sens chrétien de sa dignité, de la noblesse de son rôle, de tout ce qui constitue sa vraie beauté et sa vraie gloire!

"Dames bien conservées", hélas! votre exhibition de florissante anatomie nous apparait comme un triste symptôme d'anémie morale et de décomposition sociale.

MAX.

Centenaire de l'université de Toronto

Toronto — Pendant les fêtes du centenaire de sa fondation, l'université de Toronto aura comme hôtes d'honneur l'hon. Vincent Massey, ministre canadien à Washington; l'hon. Thomas Smiddy, de l'Etat libre d'Irlande, ministre à Washington; l'hon. R. Pueyredon, ambassadeur de la république Argentine aux Etats-Unis et l'hon. Newton Baker, ex-secrétaire de la guerre, sous le président Wilson, de même que le Dr Michel Pupin, de l'université Columbia.

Deux causeries sur "Un aperçu de l'histoire canadienne depuis la Confédération" seront prononcées, l'une par l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et l'autre par l'hon. C.-Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario.

UN COUP D'OEIL SUR L'ACADIE

Intéressante causerie de l'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes, à la salle du Sacré-Coeur

L'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes, venu à Winnipeg pour s'y occuper des affaires de son département, et qui se rend jusqu'à Vancouver en compagnie de Mme Veniot, a donné une conférence à la salle du Sacré-Coeur, dimanche soir, sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Le distingué visiteur a parlé de l'Acadie, son pays natal, et présenté en raccourci un aperçu fort attachant de la lutte poursuivie par ses compatriotes pour sauvegarder leur langue et leur foi.

Energie et persévérance

Depuis 1755, époque du Grand Dérangement, jusqu'à 1890, la population acadienne des Provinces Maritimes n'a joui d'aucune reconnaissance officielle. Grâce à l'énergie déployée par le clergé et à l'aide de la province de Québec qui lui envoya des missionnaires, elle réussit peu à peu à convaincre les Anglais de la nécessité de faire droit dans une certaine mesure à leurs réclamations. Mais les Acadiens s'aperçurent aussi que pour progresser, il leur fallait l'influence politique. En 1890, ils comptaient pour un quart parmi les membres de la législature du Nouveau-Brunswick et on leur concédait le droit à l'enseignement bilingue. En 1904, ils obtenaient l'introduction de livres français dans les écoles mixtes, et aujourd'hui, leur langue est enseignée dans tous les districts français. C'est donc grâce à l'énergie et à la persévérance de son clergé, en même temps qu'au dévouement de ses hommes publics que l'Acadie a surmonté tous les obstacles.

L'accroissement extraordinaire de sa population lui permet d'envisager l'avenir en toute confiance. Un tiers de la population totale du Nouveau-Brunswick est acadien et au dernier recensement, sur une augmentation de 34,000, les Acadiens y figuraient pour 32,000; sur une augmentation de 106,000 dans les trois provinces, 70,000 représentaient le gain acadien. Si les mêmes progrès continuent, dans quatorze ans la moitié du Nouveau-Brunswick sera catholique et les habitants de langue française y seront de 185,000.

Le rôle des femmes

M. Veniot, autrefois opposé au suffrage féminin, a dû modifier son opinion devant la force des circonstances et il montre le rôle politique heureux exercé par le vote des femmes en Acadie. Pour chaque Anglaise électrice là-bas il y en a quatre de langue française. Grâce à cette influence, les Acadiens ont eu pour la première fois un des leurs comme premier ministre du Nouveau-Brunswick et comme ministre fédéral à Ottawa. Les femmes acadiennes, qui ont sauvé leur pays au temps de la persécution, par l'encouragement donné à leurs maris, continuent de le bien servir aujourd'hui avec leurs bulletins de vote et l'orateur conseille aux femmes de l'Ouest de les imiter.

Comme preuve des progrès remarquables accomplis par les Acadiens depuis vingt ans, M. Veniot mentionne leurs trois collèges classiques, les nombreux couvents, les deux évêques acadiens du Nouveau-Brunswick, le nombreux clergé acadien, les médecins, avocats, juges, hommes d'affaires en vue. Il voit dans le succès que viennent de remporter les Canadiens français de l'Ontario, après quinze ans de lutte, un autre exemple de ce que peuvent faire la méthode et la persévérance dans la poursuite de justes revendications.

En terminant, le ministre des postes affirme que le Canada est relativement plus prospère que les Etats-Unis, que nous y courons beaucoup moins de dangers du côté de la nationalité et de la religion, et il adjure ses compatriotes de travailler à enrayer ce mouvement insensé d'émigration de la jeunesse vers le grand pays voisin.

De-ci de-là

Le Pape donne $100,000.00 pour les victimes de l'inondation du Mississipi

New-York — Le Pape Pie XI a donné $100,000 pour venir en aide aux victimes de l'inondation du Mississipi. Un groupe d'évêques des diocèses affectés par le désastre a été formé pour étudier un mode de distribution économique et pratique de ces fonds.

"Teddy", Meighen sera délégué de Québec à la convention de Winnipeg

Montréal — La "Patrie" annonce que les conservateurs de Gaspé ont choisi "Teddy" Meighen, fils de l'ancien premier ministre canadien, pour les représenter à la prochaine convention conservatrice de Winnipeg.

"Teddy" Meighen, qui est étudiant à l'Université Laval de Québec, a accepté cette nomination avec plaisir, dit la "Patrie".

Mgr Cassulo, délégué apostolique, visitera l'Ouest en octobre

Nous apprenons de source autorisée que S. G. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, visitera l'Ouest au cours du mois d'octobre. Sa Grandeur compte passer quelques semaines dans cette partie du pays et retourner à Ottawa en novembre.

Les Canadiens français de l'Ouest se réjouissent d'avance de cette visite et de l'occasion exceptionnelle qui leur sera offerte de témoigner leur respect, leur vénération et leur amour au digne représentant chez nous du Souverain Pontife.

Le sénateur Dessaulles aura 100 ans le 29 septembre

Saint-Hyacinthe — On célèbrera ici le 29 septembre le centième anniversaire du sénateur Georges-Casimir Dessaules, né à Saint-Hyacinthe le 29 septembre 1827. Il est le fils de feu l'hon. Jean Dessaulles, qui se distingua dans la politique du Bas-Canada. Le sénateur Dessaulles jouit d'une bonne santé et est encore actif.



Trois des directeurs de la Survivance qui ont fait le voyage dans le Québec, l'an dernier, dans le convoi spécial du Canadien National. De gauche à droite: MM. Henri Lacerte, Winnipeg; R. Denis, Vonda, Sask. et G. Bugnet, Edmonton, Alta. (*Cliché Canadien National*)

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Winnipeg aura une lourde tâche

Le Devoir (Georges Pelletier):

On a beau se tourner de tous côtés, il n'est pas facile de prédire l'issue de ce congrès de Winnipeg, ni de dire qu'il se clora par le choix d'un chef définitif.

C'est qu'aussi bien il ne s'agit pas rien que de choisir un général pour une armée sachant où elle veut aller. Elle désire le pouvoir, à coup sûr, comme toutes les armées politiques; mais elle lui a depuis 1921 immanquablement tourné le dos en pensant y marcher. A l'heure où elle faillit le prendre par accident, elle commit la pire erreur de tactique, pour rouler au bas du mur, dans un fossé plus creux que ceux d'où jadis elle put sortir et se hisser jusque dans la forteresse.

Ce qu'il lui faut, en sus d'un chef, et d'abord, c'est une direction, un programme, une voie large tracée par des ingénieurs sensés, d'esprit droit, qui sachent éviter les fondrières de l'impopularité et de l'injustice, les embûches des puissances d'argent et de la finance égoïste.

Or, à l'heure présente, chefs, direction, programme et ingénieurs manquent, s'il reste dans l'ancienne armée des vestiges de sa force de jadis et des hommes de bonne volonté.

Tout est à refaire. Winnipeg refera-t-il tout? Lourde entreprise, surtout pour quinze cents hommes!

La Compagnie de la Baie d'Hudson et les Esquimaux

Le Devoir (Montréal):

Le Dr Branting, de Toronto, découvreur de l'insuline, vient de rentrer dans sa ville après un voyage dans les régions polaires du Canada. Il a donné la semaine dernière au "Star" de Toronto une entrevue exclusive, où il résume ses observations parmi les Esquimaux. "Il serait malheureux que la Compagnie de la Baie d'Hudson exploitât l'Esquimau comme elle a exploité l'Indien, dans le passé", dit-il tout net. Il cite des faits pour appuyer ce qu'il dit; il déclare par exemple que pour $100,000 de fourrures que cette compagnie millionnaire de traiteurs reçoit d'un trappeur Esquimau, elle ne lui verse pas $5,000. Il insiste sur le fait que la plupart des commis et des facteurs de cette compagnie puissante sont des Ecossais et des Anglais d'Angleterre auxquels elle accorde, outre leur traitement, une commission à même leurs achats des Esquimaux, commission en réalité prélevée sur ceux-ci et qui rend aux commis de $3,000 à $4,000 par an. Il note aussi que jusqu'à cette année, le gouvernement canadien n'a jamais taxé d'un sou les fourrures que la Compagnie de la Baie d'Hudson achète dans le nord et exporte en Angleterre. D'après le docteur Banting, les Esquimaux du Groënland sont aidés et assistés par les fonctionnaires danois dans les postes de ce pays lointain, tandis que l'Esquimau du Canada est exploité par la Compagnie de la Baie d'Hudson à la merci duquel il est en réalité abandonné, sauf dans les postes où il y a de la gendarmerie canadienne. L'entrevue du docteur Banting commence à faire du bruit. Et la Compagnie de la Baie d'Hudson, puissante et ainsi prise à partie, tentera de mettre le docteur Banting en fausse posture. Elle s'y essaie déjà, ainsi qu'on a pu le voir dans quelques dépêches de samedi dernier.

Négligence mystérieuse

L'Action Française (Albert Levesque):

Pour manifester sa disposition à respecter l'esprit et la lettre de la Constitution, notre gouvernement fédéral a émis des timbres commémoratifs bilingues à l'occasion du soixantenaire de la Confédération. On a souligné largement ce premier pas accompli vers le bilinguisme postal. Mais a-t-on suffisamment remarqué une négligence, à tout le moins mystérieuse?

Parmi les timbres émis, l'un rappelle les figures de Macdonald-Laurier, l'autre, celle de Laurier seul, un troisième, celle de McGee; aucun n'évoque le souvenir de Cartier. Pourquoi?

Plusieurs sont étonnés de cette omission. D'autres même, indignés. Tous les vrais patriotes la considèrent, en une telle circonstance, comme une injure à l'adresse de Cartier, pour ne pas l'étendre à tout l'élément canadien-français que Cartier incarnait, sans conteste, quand fut établi le régime fédératif.

Que l'on critique les actes et les gestes politiques de Cartier; qu'on les blâme ou les condamne; c'est explicable.

Mais, à l'occasion d'un jubilé commémorant l'établissement de la Confédération canadienne, que l'on oublie Cartier; que l'on ignore systématiquement sa mémoire; que l'on néglige de le placer officiellement aux côtés de Macdonald, lui Cartier, dont Macdonald avouait lui-même: "Sans George-Etienne Cartier, la Confédération eût été impossible"; c'est, semble-t-il, une injure grossière, qui prend les proportions d'une fausseté historique.

Et comment justifier davantage le remplacement de Cartier par Laurier?

Depuis quand Laurier, homme de talents et de valeur, tant que l'on voudra, a-t-il mérité le titre de "Père de la Confédération", et l'honneur de figurer comme tel aux côtés de Macdonald?

Mystère! Mystère!

Quelques-uns, dans l'espoir d'atténuer l'omission, nous rappellent ce fait: "Souvenez-vous que Cartier fut conservateur en politique et que... le gouvernement actuel est libéral!"

Non! nous ne voulons pas soupçonner qu'un motif aussi vil que l'esprit de parti inspira les auteurs de cette conspiration du silence. Nous préférons maintenir notre interrogation: "Pourquoi, pourquoi, cette omission?" Responsables, ayez le courage de vous excuser; au moins celui de vous expliquer! Personne n'a le droit, à la face même de la nation, de léser les lois élémentaires de la vérité historique!

Faussaires, les protestations des patriotes qui "se souviennent" encore des labeurs de leurs ancêtres vous atteindront!

OPPOSITION AU RAPPORT BOYER

Onze sociétés catholiques de Montréal mèneront jusqu'au bout la campagne pour la fermeture dominicale des cinémas

Montréal — Les représentants des sociétés catholiques de Montréal, réunis en assemblée au Monument National, ont adopté à l'unanimité la résolution ci-dessous relativement à la question de la fermeture des théâtres et cinémas le dimanche:

"Les sociétés ci-dessous énumérées, représentées par des délégués réunis au Monument National, à Montréal, le lundi 19 septembre 1927 expriment leur désapprobation du rapport de M. le Commissaire Boyer concernant l'ouverture des théâtres et cinémas le dimanche;

"Elles prennent la résolution de n'abandonner la campagne entreprise pour leur fermeture le dimanche qu'après l'avoir obtenue;

"Elles expriment l'avis que, même si les provinces en majorité anglo-protestantes du Canada ne nous donnaient pas l'exemple sous ce rapport, il serait dans l'ordre que notre province en majorité catholique, appuyée dans le cas présent par l'élément protestant de notre province, ne tolère pas l'ouverture des théâtres et cinémas le dimanche, et elles prient instamment en conséquence le Premier ministre de la province de Québec d'intervenir dans ce sens."

Les sociétés dont les représentants ont adhéré à cette résolution sont les suivantes:

Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, Conseil central de la Société St-Vincent de Paul, l'Action Française, Association Catholique des Voyageurs de Commerce, l'Union Catholique des Cultivateurs, la Ligue du Dimanche, la Ligue des Anciens Retraitants, la Ligue des Bonnes Moeurs, le Comité paroissial de Saint-Enfant-Jésus de Montréal, Association de l'aide aux enfants catholiques.

Thaumaturges de chez nous

Sous ce titre, un des plus ardents apôtres du culte aux Bienheureux Martyrs Canadiens, le R. P. Jacques Dugas, S.J., raconte en quelques pages pleines et vibrantes les nombreuses faveurs corporelles et spirituelles obtenues par leur intercession. Rome se prononcera bientôt sur quelques-uns de ces cas, et s'ils sont jugés vraiment miraculeux ce sera la canonisation à brève échéance. En attendant ce grand événement cette brochure augmentera la confiance des fidèles envers nos premiers bienheureux et nous portera à les honorer et à les prier davantage. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent. S'adresser à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. L'ABBE J.-A. BASTIEN

Imposantes fêtes en l'honneur du curé de Saint-Eustache dans sa paroisse natale, à Saint-Vincent de Paul (Ile Jésus)

Le jeudi 18 août avait lieu une fête de famille d'un caractère tout particulier. M. l'abbé Joseph-Aldéric Bastien, prêtre, curé de la belle paroisse de Saint-Eustache, dans le diocèse de Winnipeg, est en visite dans sa province natale. Et comme sa visite coïncidait avec son jubilé d'argent sacerdotal, son frère, M. J.-F.-X. Bastien, cultivateur et propriétaire de la maison paternelle, voulut organiser une fête en son honneur. Habilement secondé par son épouse, née Albina Renaud, il a si bien réussi que cette fête a eu un succès presque sans précédent. La famille Bastien est tellement grande que tous ne purent y assister et satisfaire par là leur désir ardent de manifester leur union fraternelle et leur attachement inaltérable à la personne du jubilaire. Mais ceux qui ont eu ce privilège en garderont un souvenir inoubliable.

Quand le jubilaire gravit les degrés du saint autel pour chanter une messe d'actions de grâces, il fut assisté de deux confrères de classe: M. l'abbé Emmanuel Carrière, curé de Montréal-Nord, comme diacre, et M. l'abbé Ernest Bernier, curé de St-Jean-Marie Vianney, du boulevard Rosemont, comme sous-diacre.

En l'absence forcée de M. l'abbé Lionel Groulx, M. l'abbé Sylvio Corbeil, ancien professeur de rhétorique du jubilaire et actuellement professeur d'éloquence sacrée à Ottawa, nous édifia et nous toucha profondément dans une belle improvisation toute vivifiée par sa chaude éloquence et remplie des plus beaux traits de la vie du curé de Saint-Eustache.

On remarquait au sanctuaire M. l'abbé Heynen, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse et ancien professeur du héros de la fête; le R. P. Lauzon, dominicain, du couvent de Notre-Dame de Grâce, son confrère et son ami intime; M. l'abbé Lapalme, curé de Saint-François de Sales; M. l'abbé Pageau, aumônier du pénitencier; M. l'abbé C. Thérien, aumônier des Soeurs de la Providence; M. l'abbé Forest, vicaire de la paroisse; M. l'abbé Robitaille, et plusieurs autres. On remarquait encore M. l'abbé J.-Louis Lee, représentant spécial de l'archidiocèse de Winnipeg, actuellement professeur au séminaire d'Ottawa.

La grande nef de l'église était remplie de parents, d'amis et de nombreux admirateurs de la famille. On y remarquait des délégués des Frères Maristes et des Soeurs de la Providence; M. et Mme J.-F.-X. Bastien, organisateurs de la fête; M. et Mme Hormisdas Gascon, Mme S. Labelle, soeurs du jubilaire. Un bon nombre de confrères de classe avaient saisi l'occasion pour se réunir et nous honorer de leur présence.

Le chant fut admirablement bien rendu par un choeur spécial, sous la direction tant experte de M. Alban Auclair et de Mlle Edmée Auclair, organiste. Des solos rendus par M. A. Pelletier et A. Auclair furent particulièrement goûtés.

Après la messe, il y eut réunion sur le perron de l'église, où une photographie-souvenir fut prise par M. G. Desjardins. Puis tous se rendirent au couvent, où un somptueux banquet leur fut servi par les bonnes Soeurs de la Providence. Rarement une salle de banquet fut mieux décorée et rarement une table fut mieux servie. Les seize jeunes filles chargées du service faisaient penser à de beaux archanges couronnés et dont les fronts étincelaient d'une étoile surmontée d'un "25" argenté.

Au moment du dessert, une adresse enluminée fut lue et une bourse fut présentée au héros du jour par M. J.-F.-X. Bastien. Après quelques mots de remerciement, le jubilaire proposa la santé de son "Alma Mater", le Séminaire de Sainte-Thérèse. M. le supérieur Nepveu y répondit en termes choisis et éloquents.

Puis on proposa la santé des confrères et des anciens professeurs et M. l'abbé S. Corbeil voulut bien y répondre. M. l'abbé Louis Lee, ancien curé de l'Ouest canadien où il a demeuré 23 ans, fut invité à dire quelques mots et il en profita pour proposer la santé du jubilaire. Il révéla comment M. l'abbé Bastien, après les débuts d'un apostolat rempli de privations et de sacrifices, réussit à fonder une belle paroisse dans le nord du Manitoba, pour ensuite être nommé curé de la plus belle paroisse française du diocèse de Winnipeg et devenir conseiller de son archevêque, ce qui équivaut au titre de chanoine. Ces quelques paroles émues furent couvertes d'applaudissements prolongés et parurent couvrir de confusion M. l'abbé Bastien.

Dans sa réponse, celui-ci chanta les louanges de ses missions, de sa paroisse, de son diocèse, de son archevêque, de son "meilleur ami", Mgr Cherrier, de son "Alma Mater" et de sa famille. Il eut un bon mot pour son ami M. l'abbé Lee, tout en lui faisant un doux reproche pour avoir mis à jour ses années de souffrances et d'apostolat.

Avant de se lever de table, on fit l'éloge des RR. SS. de la Providence, de leur charité, de leur dévouement et de leur exquise délicatesse.

Après le chant de "O Canada", tous se retirèrent soit sur la véranda pour fumer et parler du bon vieux temps, soit dans une salle gracieusement mise à la disposition des visiteurs pour faire de la musique et du chant.

Puis le soir, il y eut un nouveau banquet à la demeure de M. J.-F.-X. Bastien. Alors la fête commencée plus ou moins dans l'intimité se changea en vrai triomphe. Les parents et les amis, accourus en grand nombre, passèrent ensemble une des soirées les plus agréables de leur vie. Il y eut discours par M. l'abbé Louis Lee, par le Dr Edmond Bastien, cousin du jubilaire et vieil ami, et par Mme Leblanc, nièce de Mgr Cherrier et chargée de le représenter. Une nouvelle bourse bien remplie fut présentée au nom de tous par le Dr Edmond Bastien. Les morceaux de chant, de déclamation et de musique se succédèrent sans interruption jusqu'à une heure avancée. Puis tous se séparèrent, emportant dans leur coeur le souvenir d'un jour parfait.

Le jour de la fête, un télégramme de félicitations et de bons souhaits avait été reçu de Mgr Cherrier, P.A., V.G., vicaire général de Winnipeg. Le lendemain, un autre télégramme rempli de bons souhaits et d'éloges fut reçu de Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg. Puis un télégramme brûlant d'amour fraternel fut reçu de M. l'abbé J.-Ludger Bastien, frère du jubilaire et curé de la paroisse d'Oakwod, N.D., dans le diocèse de Fargo. M. le curé d'Oakwood, retenu de force chez lui par la maladie, voulut du moins s'unir de coeur et d'esprit à son frère par le sang et par le sacerdoce.

De nombreuses lettres de félicitations affluèrent de toutes parts de confrères ou d'amis. La lettre de M. l'abbé Lionel Groulx, l'âme de l'"Action Française" et le grand historien canadien, parut apporter au jubilaire le baume qui seul devait guérir la plaie faite à son coeur par l'absence de ce distingué confrère et ami.

Et maintenant cette fête est du domaine du passé. Elle laisse cependant le souvenir doux et suave des plus beaux moments de la vie. M. et Mme J.-F.-X. Bastien ont mérité les plus grands éloges pour leurs remarquables talents d'organisateurs. Ils ont voulu manifester leur attachement et leur admiration au jubilaire en lui préparant une fête intime. Mais le succès de cette fête a bien surpassé leurs espérances.

Honneur aux familles respectueuses du prêtre! Honneur aux familles unies dans le Seigneur! Honneur aux familles bénies de Dieu et assez généreuses pour fournir des ouvriers à la vigne du Seigneur et des apôtres-missionnaires pour étendre son règne sur la terre!



Les Canadiens de l'Ouest qui firent le premier voyage de la Survivance Française par train spécial du Canadien National reconnaîtront sur cette photographie l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal, où ils entendirent une messe chantée spécialement pour eux. (Cliché Canadien National)

L'"Action Française"

Sommaire pour le mois d'août

L'"Action Française": Mot d'ordre: "Le Centenaire de Berthelot".

L'"Action Française": Propagande.

L'"Action Française": "La doctrine de l'Action Française: Nos doctrines littéraires".

Alp. de Granpré, C.S.V.: "Nos Humanités".

René Chaloult: "Nécessité de l'Histoire Nationale pour la jeunesse actuelle".

Lionel Groulx, ptre: "Les leçons de l'Histoire aux bords du Saint-Maurice".

Hermas Bastien: "Pour la famille nombreuse".

Albert Levesque: "Négligence mystérieuse".

Jacques Brassier: "Les Canadiens français sont leurs maîtres grâce à 1867".

Albert Levesque: La vie de la Librairie.

Abonnement: $2.00 par année. 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

ALBANY — Les cas de paralysie infantile dans l'Etat de New-York ont, dans l'ensemble, augmenté ce mois-ci comparativement au mois dernier.

LA METROPOLE DU CANADA

Montréal, métropole du Canada, que visiteront les excursionnistes de l'Ouest qui se rendront dans l'Est cet automne par train spécial du Chemin de fer National du Canada, est l'une des villes les plus intéressantes du pays à tous les points de vue.

Voici ce qu'en dit M. Georges Rigassi, journaliste suisse:

"Si Québec est la capitale historique du Canada et si Ottawa est sa capitale politique, Montréal est sans conteste la métropole économique et la plus grande ville du Dominion. Avec son million d'habitants, son port magnifique, ses 2,700 manufactures, ses magasins et ses hôtels somptueux, c'est la ville la plus active et la plus riche du Canada, celle où, nous semble-t-il, la vie sociale et intellectuelle est la plus intense, et celle aussi qui, étant le siège des grandes banques et des puissantes compagnies de transport, exerce l'action déterminante sur les affaires du pays.

"Bâtie sur l'île formée par deux bras de la rivière Ottawa, à l'endroit où celle-ci se jette dans le Saint-Laurent, elle s'étend largement au pied du Mont-Royal, la charmante colline qui lui a donné son nom et qui est le "Bois de Boulogne" des Montréalais. Du sommet du Mont-Royal couvert de ces érables qui sont l'arbre national du Canada et dont le feuillage d'un rouge éclatant est une des plus belles parures de l'automne canadien, on voit, entre la boucle du fleuve géant qui tantôt s'étale en vastes lacs, toute la ville en damier avec ses coupoles, ses deux cathédrales, ses longues avenues, ses immenses édifices publics, ses collèges, ses villas élégantes entourées de vertes pelouses et ses églises innombrables. A côté du luxe le plus raffiné et des grands "buildings", on y trouve même tant d'édifices religieux que l'incorrigible Mark Twain avait coutume de dire qu'il était impossible à Montréal de lancer une pierre sans briser une vitre d'église. Peut-être faut-il voir dans la présence de tant de lieux consacrés aux cultes catholique et protestant, et aussi de tant d'hôpitaux immenses et d'institutions philanthropiques, une lointaine survivance de l'esprit qui anima Paul de Maisonneuve et ses compagnons lorsque, enflammés d'un grand zèle religieux, obéissant à des visions et à des voix mystérieuses, ils fondèrent en 1642 la "Ville Marie" où ils voulaient établir le centre d'un nouveau "Royaume de Dieu". Ce qui est certain, c'est que Montréal a conservé un air de dignité, de distinction, assez rare, parmi les villes du Nouveau-Monde, et qui est dû aussi, sans doute, à la sage prescription interdisant la construction de bâtiments à plus de dix étages.

"Situé dans la province française et catholique de Québec, mais à proximité de la province protestante et britannique de l'Ontario, Montréal incarne le dualisme qui caractérise le Canada. Ce cachet mi-britannique, mi-français, en fait une ville à part, à nulle autre pareille. Bien que la population française et catholique y soit légèrement supérieure en nombre à la population anglaise, c'est cette dernière qui dirige toutes les grandes affaires et qui détient la puissance financière et commerciale. Et, chose curieuse, quoique vivant dans la même ville et ayant les mêmes intérêts matériels, l'élément français et l'élément anglo-saxon ne se mêlent pas, résidant dans des quartiers différents et n'entretenant guère de relations sociales. Anglais et Français ont leurs écoles, leur université, leurs sociétés, leurs clubs, leurs journaux, mais cela ne les empêche point de vivre généralement en bonne harmonie.

"Ce qu'il faut dire encore, c'est que Montréal possède le port le plus moderne du Canada. Avec ses treize kilomètres de quais, ses docks immenses, ses bassins pouvant abriter une centaine de navires, ses gigantesques "élévateurs" de grain, c'est un élément essentiel de la prospérité toujours grandissante de Montréal; et c'est aussi le plus grand port intérieur du monde, situé à 1,600 kilomètres de l'Atlantique et relié à New-York et aux Grands Lacs par un vaste réseau de voies navigables.

"Grâce à sa position unique, tête de ligne des principaux chemins de fer et, pendant sept mois de l'année, des grandes compagnies de navigation, avec un commerce d'importation et d'exportation qui varie entre 2 et 3 milliards de francs, Montréal est destiné à un magnifique avenir, et ses dirigeants le construisent avec méthode et confiance."

Le "Canada Français"

Livraison de septembre 1927

La grande revue universitaire québecoise, avec ce mois de septembre, sa dixième année. Succédant, en effet, au "Parler français" et à la "Nouvelle France", dont elle est la fusion, elle accomplit depuis neuf ans une oeuvre admirable. Si l'on en juge par le présent numéro, elle est encore bien vivante et plus que jamais elle entend mener féconde et opportune besogne. Cette première livraison commence par quelques lignes à l'adresse de Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada. La rédaction promet fidélité et obéissance au nouveau représentant du Saint-Siège parmi nous. Puis, le directeur, M. l'abbé Arthur Robert, dit à S. G. Mgr Omer Plante, tout le contentement et la joie qu'a provoqués sa nomination au poste éminent d'évêque-auxiliaire de Québec. "Les fondements de l'autorité", sujet traité par Mgr L.-A. Pâquet, à la Semaine Sociale de Québec, ouvre la série des articles de fonds. On ne pouvait mieux inaugurer cette première livraison. Travail à lire et à méditer. Et les lecteurs auront une occasion nouvelle d'apprécier le beau talent de Madame Blanche Lamontagne-Beauregard en parcourant son "Dimanche Gaspésien", poésie d'une haute inspiration qui nous révèle tout l'intelligent patriotisme de l'auteur. M. l'abbé Henri Simard, déjà si favorablement connu par ses nombreux travaux scientifiques, publie cette fois le premier de deux articles sur "Les systèmes du monde et la gravitation universelle". Beaucoup n'ont pas pu faire le dernier voyage de la Liaison française. Mais pour s'en consoler, ils n'auront qu'à suivre attentivement, "De Québec à Victoria", M. l'abbé Joseph Ferland, lequel fait de très justes et très actuelles observations. M. l'abbé Ferland, qui représentait le "Canada français" à ce voyage, continuera ses réflexions le mois prochain. Sans doute, en ce mois de septembre plusieurs parents se demandent où envoyer leurs grands garçons qui ont fini leurs études. En feuilletant la revue ils apprendront qu'il y a pour leurs fils, à Montréal, une Ecole où se fait "La préparation aux carrières économiques". Le Directeur de cette école est M. Henry Laureys qui a signé quelques pages spécialement pour eux. Et viennent après le "Rapport pour l'année académique 1926-1927" de Mgr Camille Roy et "Les Livres". Comme d'habitude, la bibliographie est abondante et variée. Abonnement pour un an, trois dollars. Casier postal, 218, Université Laval, Québec.

MONTREAL — La "Compagnie Générale Transatlantique" n'établira pas de service direct entre Montréal et les ports français le printemps prochain.

LE GRAND LAC DES ESCLAVES

D'où il tire son nom, d'après la Commission de Géographie du Canada

Comment se fait-il que dans un pays comme le Canada, où l'esclavage n'a jamais existé, le mot "esclave" désigne certaines particularités géographiques importantes, comme le grand lac des Esclaves, la rivière des Esclaves et le petit lac des Esclaves?

La réponse, fournie par la Commission de Géographie du Canada, révèle certains aspects intéressants de l'histoire du Nord-Ouest ainsi que des moeurs indiennes. Les noms géographiques indiens, fait remarquer la Commission, peuvent se rapporter à des caractéristiques physiques du lieu, à des épisodes de l'histoire d'une tribu ou encore à la fréquentation d'une certaine région par une tribu. On en voit des exemples dans les noms suivants: rivière Saskatchewan (courant rapide); rivière Battle (emplacement de plusieurs batailles), et rivière Ottawa (cours d'eau fréquenté par la tribu des Ottawas).

Un autre point à noter est que les tribus indiennes portaient généralement deux noms — celui qu'elles se donnaient à elles-mêmes et celui que leur donnaient leurs ennemis — et dans plusieurs cas le nom employé par les blancs est celui "d'origine ennemie". C'est ce qui explique pourquoi certaines tribus indiennes portent des noms très peu flatteurs.

Selon la Commission, le grand et le petit lac des Esclaves, de même que la rivière du même nom, ont été nommés d'après une tribu indienne qui habitait autrefois cette région. Ces Indiens se donnaient à eux-mêmes le nom d'"Etcharettine", qui signifie "les gens qui vivent à l'abri des montagnes (Rocheuses)". Contrairement à d'autres Indiens du Nord qui se nourrissaient de caribou et franchissaient de longues distances à la poursuite du gibier, les "Etcharettines" mangeaient du poisson et ne s'éloignaient pas ailleurs.

Lorsque les Cris eurent décidé de faire la guerre aux tribus de la rivière de la Paix, ils se rendirent en canot jusqu'au petit lac des Esclaves d'où ils continuèrent leur route à pied. On s'explique que les guerriers cris, constatant que les tribus fixées sur le bord des lacs n'avaient aucun instinct belliqueux, aient manifesté leur mépris en octroyant à ces peuplades l'épithète "Awonak", c'est-à-dire "Esclaves".

Le premier blanc qui ait visité le grand lac des Esclaves fut Samuel Hearne, qui en atteignait la partie sud-est en 1772. Il ne rencontra aucun Indien "esclave" et le nom qu'il donne au lac est "Athapusco", signifiant peut-être le lac des Indiens Athapascan. Ce nom n'est plus en usage aujourd'hui, et les vieux Indiens appellent cette vaste nappe d'eau "le grand lac". C'est Peter Pond qui lui a attribué le nom qu'il porte aujourd'hui. Sur ses cartes, datant de 1790, on trouve les noms "Intchinine", autre forme de "Etcharettine" "Great Slave" (grand lac des Esclaves) et "Slave" (Esclave).

Le petit lac des Esclaves est mentionné par Sir Alexander Mackenzie, qui en entendit parler en 1792 par des chasseurs indiens, ces derniers déclaraient qu'il fut nommé lac des Esclaves par les Cris, d'après les tribus qui habitaient autrefois ses bords.

Les faux amis

Tant que vous êtes heureux, nombreux sont ceux qui se disent vos amis; mais, dès que l'horizon s'est assombri, vous restez seul.

De même les colombes viennent en foule vers le toit qui brille; elles fuient le colombier décrépit, la tour lépreuse. On ne voit point de fourmis dans les greniers vides; aucun ami ne va vers la maison où la ruine a passé.

L'ombre accompagne ceux qui marchent sous un radieux soleil; elle s'évanouit quand les nuées ont couvert l'astre.

Puissent ces tristes allégories toujours vous paraître vides de sens; le destin qui me frappe atteste cependant qu'elles sont l'image fidèle de la vérité.

Aussi longtemps que ma fortune s'est tenue debout, ma maison, qui n'était pas la dernière de Rome, mais qui maintenait cependant son ambition dans des limites bien modestes, recevait autant de visites que j'en pouvais souhaiter. Mais quand le choc l'atteignit, tous craignirent qu'elle ne s'écroulât, et en commun ils prirent prudemment la fuite. (Ovide, poète latin.)

OTTAWA — La commission d'enquête sur les douanes présentera son rapport au gouvernement à la fin du mois, mais le gouvernement devra ensuite l'étudier et il ne sera rendu public qu'à la prochaine session fédérale.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 4 octobre 1927, des soumissions pour des améliorations qui consistent en la construction de digues et d'un barrage de contrôle en rapport avec le chenal auxiliaire de la rivière Roseau, comté de Provencher, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des digues et un barrage de contrôle, rivière Roseau, Man."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, édifice des douanes, Winnipeg, Man., et de Vita, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de $25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 septembre 1927.

WASHINGTON — M. William-G. McAdoo, l'un de ceux qui furent le plus en vedette lors de la convention démocratique de 1924, a déclaré qu'il ne sera pas candidat à la charge présidentielle l'an prochain.

Page Féminine

Nos enfants à l'école

L'année scolaire est à peine commencée, et déjà les maîtres se plaignent de fréquentation irrégulière. Cela ne paraît rien en soi, des jours de moins à l'école, mais, pour peu qu'ils se répètent, le mal est grand. Pendant l'absence de l'écolier, la classe a marché, les camarades ont avancé; quand il revient, il suit comme il peut, ahuri, sans comprendre, se désintéressant de plus en plus chaque jour.

Nombre de parents retiennent près d'eux leurs enfants, sans nul souci de l'école. Dans les campagnes, l'hiver, on met en avant la distance et le mauvais temps; deux prétextes en somme plausibles, mais qui pourraient être considérablement réduits si le père ou le grand frère consentaient à se déranger un peu matin et soir pour conduire ou aller chercher les enfants à l'école. L'été on allègue les travaux des champs où le renfort de petits bras semble indispensable... N'est-ce pas un peu oublier que tout ce qui concourt à l'avenir de nos enfants doit passer avant nos intérêts immédiats? Ne vaudrait-il pas mieux se gêner un peu, ou prendre un journalier de plus, que de priver nos chers petits du bagage intellectuel dont ils auront tant besoin pour leur vie d'hommes?

Bien souvent, une combinaison quelconque eût pu tout arranger. Mais on ne la cherche même pas; c'est si simple de supprimer l'école. Evidemment, on se crée une raison pour se justifier à ses propres yeux, mais la raison est souvent fausse et le motif ne tient pas debout, les trois quarts du temps.

Que les parents réfléchissent donc sérieusement, au début de cette année scolaire, au préjudice qu'ils causent à leurs enfants en les privant de leurs classes, pour s'assurer leurs services à la maison. Les parents trop tendres, s'alarmant au moindre bobo, trouveront aussi matière à un bon examen de conscience.

Vous désirez que vos enfants réussissent bien dans leurs études et en tirent profit; or il ne suffit pas que grands ou petits soient inscrits dans une école, il faut de plus qu'il la fréquentent régulièrement. Ceci dépend de vous en grande partie et mérite que vous y donniez quelques moments de réflexion.

MERE-GRAND.

UNE EPOUSE

Ceci est une histoire vraie.

Marie, orpheline dès son enfance, avait été élevée par une tante, lingère à la ville, qui lui avait appris son métier. La tante morte, à son tour, elle avait dû revenir au logis d'un frère aîné, cultivateur.

Ce nouveau foyer n'était ni chaud ni accueillant. Le frère, rustre mal dégrossi; la belle-soeur, campagnarde bornée et rapace; une demi-douzaine de marmots sauvages et mal peignés, telle était la famille de Marie, et elle regrettait amèrement le petit logis de tante Sidonie, dans une vieille maison, place de la Cathédrale, le petit logis où les cloches vous réveillaient, chaque matin, avec leurs bruyants Angélus, les beaux offices, les dimanches parfumés d'encens et bourdonnants de chants liturgiques.

A la ferme, rien de pareil. L'église était loin, desservie le dimanche seulement par la curé d'un bourg voisin. Marie entendait, seule de la maison, une Messe hâtive. Les autres ignoraient leur âme, travaillaient en bêtes brutes, sans souci du jour dominical. Les enfants mêmes se refusaient au lever matinal pour accompagner Marie à la Messe.

Elle vivait donc, solitaire, brodant tout le jour à la fenêtre de la salle. On la laissait continuer son métier, car elle y était fort habile et recevait, d'un grand magasin parisien, de beaux deniers comptants, en échange de ses travaux de fée.

Pendant la moisson, un de ceux qui s'étaient loués à la ferme remarqua la silencieuse petite brodeuse dont le profil s'encadrait à la croisée, derrière les pots de géranium. C'était un gas fort et timide qui venait de Belgique. Il se nommait François.

Chaque jour que dura le travail, il vint trouver Marie après le repas de midi. Dans le silence bourdonnant de l'été, tandis que bêtes et gens se laissaient aller à la somnolence méridienne, ils bavardaient, elle, sans cesser de tirer l'aiguille, lui, se balançant gauchement devant elle et mâchonnant un épi pour se donner une contenance.

Quand la moisson fut finie, François ne suivit pas ses compagnons dans leur nouvel exode et s'engagea comme valet chez un cultivateur voisin. Puis il revint trouver la brodeuse.

— Mademoiselle, vous allez peut-être me juger bien hardi. Vous êtes seule parmi les vôtres, je l'ai bien vu, allez. Ne voulez-vous pas vous marier avec moi?

Marie, sincèrement, s'étonna.

— C'est singulier, dit-elle. Pourquoi me choisissez-vous? Je suis si peu pareille aux autres filles d'ici.

— C'est pour cela, reprit le gars. J'aime vos manières délicates. Quand vous parlez, je sens qu'il y autre chose que rire, ou manger, ou gagner de l'argent. C'est comme si mon coeur respirait mieux.

Marie réfléchit un peu.

— Je crois que vous avez raison, dit-elle, mais ce n'est pas pour m'en glorifier. J'ai eu le bonheur d'être élevée par ma tante Sidonie. C'est elle qui m'a faite ce que je suis. Ce que vous aimez en moi, c'est la religion qu'elle m'a donnée qui l'a mis. Aussi, je tiens à ma religion plus qu'à tout au monde, et je n'épouserai jamais qu'un chrétien comme moi.

— Ca va, alors, dit tranquillement François. Moi, j'ai été baptisé, j'ai fait ma première communion, et puis c'est tout. Mais vous me direz ce qu'il faut faire, et je le ferai. Car je vous aime et je veux vous ressembler.

Deux mois après, ils étaient mariés et s'installaient dans une petite maison, non loin de la ferme où travaillait François.

— Naturellement, avait dit le gars, vous pourrez continuer votre métier. Vous n'êtes pas faite pour notre dur travail. Je vous promets de ne jamais le demander de vous.

* * *

Un an passa. Un enfant vint. Chaque soir et chaque matin, c'était maintenant près du berceau que les époux faisaient leurs prières. Le dimanche, comme ils ne pouvaient laisser le petit tout seul, ni l'emmener, Marie entendait la Messe habituelle et François faisait six kilomètres à pied pour ne pas manquer la grand'messe dans un autre village.

Un jour, un propriétaire des environs, ayant entendu parler du jeune ménage, vint leur proposer de leur affermer son domaine. L'affaire s'annonçait exceptionnellement avantageuse.

Marie, comme il sied, ne prit pas part au débat. Tout en berçant l'enfant, elle observait du coin de l'oeil son mari.

— Vous êtes bien honnête, Monsieur, disait le grand François. Mais je ne puis accepter, non, vraiment.

— Pourquoi cela?

— La ferme est trop importante!

— Allons donc, à vous deux, jeunes et vigoureux... Votre refus me contrarie. Je tenais beaucoup à vous. Enfin, vous réfléchirez.

— C'est tout réfléchi, Monsieur. Je vous remercie beaucoup, mais je refuse.

La petite brodeuse reconduisit poliment le visiteur.

— Ne cherchez personne, Monsieur, lui souffla-t-elle. Je me charge de faire revenir mon mari sur sa décision.

Et le soir, après la prière, elle s'attarda à genoux, la tête dans ses mains, tandis que l'homme, se signant, s'était déjà relevé.

— Qu'as-tu donc? questionna-t-il, un peu étonné et presque inquiet.

— François, il faut que tu ailles voir le monsieur qui est venu tantôt Il faut prendre cette ferme.

— Impossible. Il te faudrait renoncer à ta broderie, t'occuper de tant de choses...

— Je le ferai, François.

— Je t'avais si bien promis...

— Je te relève de ta promesse; elle n'était pas bonne. Je suis la femme d'un cultivateur. Je ne puis entraver ton avenir, celui du petit, des autres qui viendront. Je suis ta femme, répétait-elle tendrement, ton travail est le mien.

François, ému, avait pris les deux petites mains de la brodeuse dans ses rudes mains brunes.

— Merci, merci, bégayait-il.

— Seulement, ajouta-t-elle malicieusement, je veux bien être une paysanne, tu sais, mais notre maison sera toujours bien tenue... Je ne veux pas de tas de fumier devant ma porte!...

François a pris la ferme. Mais s'active en chantant de l'étable à la laiterie, du fournil au poulailler. Un marmot s'accroche à ses jupes, un autre dort dans le berceau, tandis qu'autour d'elle toute la maison brille, reluit, étincelle par les soins de l'alerte petite ménagère, aussi fière maintenant de son beurre et de ses poulets qu'elle l'était jadis quand elle avait réussi quelque difficile broderie.

— On ne peut jamais rien dire à l'avance, avoue-t-elle souvent. Je croyais détester le métier de fermière, et voici que je n'en connais pas de plus joli!

Geneviève DUHAMELET.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



No 4159—TABLIER DE FANTAISIE

CAUSERIE

La prière du mois du Rosaire à l'église revêt pour l'enfance un cachet mystérieux dont on se souvient plus tard avec émotion. Comme il tarde aux petits d'entendre l'appel des cloches dans le recueillement du soir! La menotte bien serrée dans la main du papa ou de la maman — il fait si noir et les arbres dessinent de telles fantasmagories! — on s'achemine, silencieux, vers l'église illuminée.

Autant le soir est obscur, autant le spectacle intérieur est rayonnant. Les yeux ne se lassent pas de contempler l'autel fleuri, les cierges scintillants et la Mère de Jésus belle à ravir les anges.

Les petits-enfants ont dans leur coeur un amour inné pour la Sainte Vierge. Sa pureté délicate et son exquise douceur les attirent; ils vont à elle, comme à leur mère, lui parlant en toute simplicité et se cachant sous son manteau de neige blanc comme leurs petites âmes.

Ah! gardez toujours, chers petits, cette confiance heureuse en votre "Mère du Ciel", avec ferveur, demandez-lui que ces beaux lis que sont vos coeurs d'enfants ne se ternissent jamais et qu'elle vous guide dans la vie comme elle guidait son cher petit Jésus dans les rues de Nazareth.

Vous savez, n'est-ce pas, qu'au ciel les anges chantent à Marie de merveilleux cantiques? Pendant ce mois du Rosaire, vous rivaliserez avec les anges pour chanter ses bienfaits et lui dire votre amour; vous ne manquerez pas surtout de réciter votre chapelet chaque jour, puisque l'Eglise a consacré le mois d'octobre à la pratique de cette dévotion et que rien ne réjouit tant le petit Jésus que les louanges adressées à sa Mère par l'"Ave Maria".

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

LES POULES DU VOISIN

Jacques, le cultivateur, devait quelque argent à son voisin Lucas. Afin de s'acquitter, il lui offrit en payement ses poules qui furent acceptées. Les poules furent donc portées chez le voisin par le petit Paul, fils de Jacques. Mais comme elles n'étaient point renfermées, le lendemain, lorsqu'elles voulurent pondre, elles retournèrent chez Jacques déposer leurs oeufs dans leur ancien poulailler.

Paul se trouvait alors seul à la maison, en l'absence de ses parents partis le matin à la ville. Entendant glousser les poules, il courut tout de suite au poulailler, fureta dans la paille et trouva les oeufs.

— Ah! ah! se dit-il, voilà de bons oeufs tout frais, maman sera bien contente de les préparer à son retour, elle disait justement à papa, hier soir, que ce serait bien ennuyeux maintenant de n'avoir plus d'oeufs frais. On fera une bonne omelette.

Et Paul, enchanté, emporte les oeufs à la cuisine, pour les ranger dans le buffet. Mais soudain il réfléchit:

— Ces oeufs ne nous appartiennent pas, se dit-il, ils sont au voisin, comme nos pauvres poules, il faut les lui rendre.

Et, tout en soupirant, le brave petit met les oeufs dans une corbeille et court frapper chez le voisin.

— Tenez, lui dit-il en entrant, je vous apporte les oeufs que vos poules viennent de pondre dans notre poulailler.

— Qui t'envoie ici?

— Personne.

— Comment! ce ne sont pas tes parents qui t'ont commandé de venir?

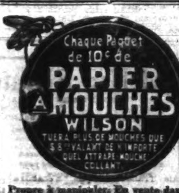
— Oh! non, ils sont absents, mais je fais ce qu'ils me diraient de faire s'ils étaient là.

Lucas fut très ému.

— Tu es vraiment un honnête petit garçon, dit-il, tu en seras récompensé.

Il alla chercher la plus belle poule, et la mettant dans les bras de l'enfant:

— Emporte cette poule, dit-il, je t'en fais cadeau, ainsi que des oeufs qu'elle pondra. Tu l'as vraiment bien mérité.



Le Coin des Enfants

La petite fille aux prunes

Les fruits d'or et de violette
Sont déjà mûrs sur le prunier.
Va vite les cueillir, fillette,
Avec ta corbeille d'osier.

Va, la douce récolte est prête
A remplir ton léger panier,
Et j'ai préparé, l'âme en fête,
La bassine et le compotier...

O tièdes prunes veloutées!...
Les oiseaux qui vous ont goûtées
S'enivrent de vos sucs si doux;

Et vos confitures vermeilles
Ont des allégresses pareilles
Pour les chers bambins de chez nous...

M. BARRERE-AFFRE.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Jean Tétreault — Tiens, bonjour, mon petit Jean. Comme je suis heureuse de vous voir revenir au Courrier. La visite des nouveaux me fait bien plaisir, mais les anciens sont tout particulièrement les bienvenus. S'ils me reviennent, c'est qu'ils m'aiment bien et me sont fidèles. Comment le coeur de Mère-Grand n'en serait-il pas touché? J'espère qu'une seconde visite suivra bientôt cette première.

Stanislas Bisson — J'ai été réellement contente de vous relire, cher petit-fils. Vous m'apportez ainsi la preuve que vous vous plaisez toujours au milieu de nous. Soyez assuré que l'on aime à vous apercevoir ici et que vous n'y viendrez jamais trop souvent. Nous allons unir nos prières aux vôtres afin d'obtenir la guérison de votre bonne grand'maman. Donnez-m'en des nouvelles.

Marie-Ange Lord — J'ai savouré votre lettre dans toutes ses lignes; j'étais si heureuse de vous retrouver. Après d'aussi belles vacances, vous devez en effet vous sentir l'esprit bien disposé à l'étude et je suis heureuse que vous vous y mettiez résolument dès les premiers jours. Merci, petite amie, des choses gentilles que vous me dites au sujet du "Coin". Comment ne pas vous chérir, et beaucoup?

Léonne Carrière — Mais oui, venez vite vous joindre aux centaines de petits enfants qui font l'ornement du "Coin" et le bonheur de Mère-Grand. J'aime follement cette ribambelle de petits-fils et de petites-filles que la Providence m'a confiée; je désire que le nombre s'en accroisse chaque jour et que les occasions se multiplient de leur être agréable. Bonjour, chérie. J'ai hâte de vous relire.

Aimé De Gagné — C'est gentil, c'est intéressant, tout ce que vous me dites là, et je vous accueille à bras ouverts. Vous trouverez ici des centaines de petits camarades pour vous divertir et une vieille Mère-Grand qui va bien vous aimer. La prévenance est la marque d'un bon coeur, surtout quand ces prévenances ont pour objet un papa ou une maman. Je suis sûre que les vôtres vont vous manquer maintenant que vous êtes à l'école, par contre vos maîtresses ont dû être bien réjouies de votre retour.

Anna Balcaen — Vous réapparaissez et j'en suis ravie. Je vous remercie bien des affectueuses pensées que vous avez eues pour moi pendant les vacances et je vous paie de retour par mille tendresses. Vous êtes une petite flatteuse; je devrais vous gronder!... mais je vous pardonne parce que vous êtes bien gentille et que je suis très friande de ces douceurs. Ah! que nous avons manqué une belle occasion de nous voir!

Elise Boily — En effet, j'ai été charmée du bon souvenir que vous me gardez et des si douces choses que vous me dites. La meilleure préparation à une bonne année d'études est bien telle que vous l'avez comprise. Je vous en félicite et le bon Jésus bénira sûrement vos efforts. Venez encore faire votre petit tour au "Coin", vous y serez toujours bien croyée.

MERE-GRAND.

MES PETITS ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Une fête à Lorette

Depuis quelque temps notre bon monsieur le curé exprimait le désir de faire préparer une petite fête en l'honneur de la Sainte-Enfance. A nos maîtresses en revenait la tâche, et dès l'ouverture des classes toute la jeunesse était à l'oeuvre afin de préparer récitations et chants pour le grand jour que l'on fixa au 12 septembre.

Nous avions pourtant bien prié l'Enfant-Jésus afin d'obtenir du beau temps. Aussi quel chagrin lorsque le 11 septembre au soir nous entendîmes le tonnerre qui grondait au loin, puis le vent s'éleva, le ciel était tout en feu et la pluie tombait à verse. Nous étions bien désenchantés et persuadés que rien n'aurait lieu le lendemain.

Mais quelle ne fut pas notre surprise, le 12 au matin, en voyant le soleil briller comme aux plus beaux jours! Tout à coup on entendit les cloches sonner, annonçant l'arrivée de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Bien vite nous fûmes rendus à l'église pour assister à la messe solennelle et recevoir la sainte communion de la main de Monseigneur.

Des mélodies pieuses et graves s'élevèrent sous la voûte et emplirent le saint lieu d'une douce harmonie. M. l'abbé Primeau, directeur diocésain de la Sainte-Enfance, fit un sermon très touchant sur cette oeuvre admirable. La messe terminée, tous se groupèrent à l'endroit préparé d'avance pour la fête attendue.

Des sièges étaient bien rangés sur la verdure, en face du presbytère où le théâtre était dressé. Au fond l'on admirait un joli tableau représentant une Soeur de l'Immaculée-Conception agenouillée près d'un bébé chinois gisant sur le bord de la route. Cette peinture est l'ouvrage d'une de nos compagnes.

Enfin tout est prêt, nous sommes attentifs à ces déclamations naïves et gracieuses, débitées par les bambins de l'école. D'abord ce fut le compliment à Sa Grandeur, puis quelques morceaux dont le sujet principal était la charité envers les enfants de Chine et d'Afrique. Ce qui a été bien gentil, ce fut la petite sauterie chinoise exécutée par des tout-petits, costumés du bizarre accoutrement chinois. Tout à coup, trois jeunes Chinoises apparurent dans la foule et vinrent implorer quelques sous pour sauver la vie des enfants infidèles abandonnés, leur procurer la grâce du baptême, ainsi que les bienfaits d'une éducation chrétienne. Leurs bourses furent bientôt remplies, ce qui donna la somme de cinquante-deux dollars et quelques sous.

Vint ensuite le dîner champêtre que tous apprécièrent beaucoup. L'après-midi se passa joyeusement agrémentée par de vieux chants canadiens.

La fête se termina par le salut du Saint-Sacrement à la chapelle du couvent; puis Sa Grandeur nous quitta, nous laissant une dernière bénédiction, et chacun reprit le chemin de sa demeure, bien heureux après une si charmante journée.

Alexandrine SAVOIE.
Couvent de Lorette.

Premières choses au Canada

Cuivre — La première mention d'une mine de cuivre au Canada fut faite par Lescarbot qui dit qu'en arrivant à l'Ile Percée le 16 août 1809 il rencontra le sieur Prevert de Saint-Malo "revenant d'une mine de cuivre".

Comités — La première cour de divorce fut établie à la Nouvelle-Ecosse en 1756. Elle consistait alors du gouverneur et du conseil exécutif.

Compagnie d'assurance contre le feu — La première fut organisée à Montréal en 1814.

Jardinier — Le premier à la Nouvelle-Ecosse fut Champlain qui en 1605 se planta un jardin près du premier fort bâti dans le voisinage du bassin d'Anapolis. Le terrain appartient aujourd'hui à Robert Mills et est encore appelé "Jardin Français".

L'automne

A la chaleur torride de l'été succède la température plus douce de l'automne. Tout prend alors un aspect nouveau. Des fruits vermeils pendent aux arbres, dont les branches, sous ce fardeau précieux, s'inclinent et tombent jusque vers la terre. Quelques fleurs d'arrière-saison paraissent encore çà et là; mais leur rareté semble annoncer le deuil prochain de la nature.

Le triste hiver s'avance à grands pas. Les oiseaux se préparent au long voyage qui les transportera sous des climats plus hospitaliers. Le silence se fait peu à peu dans la campagne qui s'endort.

L'EVANGILE

XVIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXII, 35-46)

En ce temps-là, les pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la loi et les Prophètes. Comme les pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

Calendrier de la semaine

Jeudi 29 septembre. — S. Michel.
Vendredi 30 — S. Jérôme.
Samedi 1er octobre — S. Rémi.
Dimanche 2 — Dix-septième après la Pentecôte.
Lundi 3 — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.
Mardi 4 — S. François d'Assise.
Mercredi 5 — S. Placide et ses compagnons.

Autour de la Ferme

Terre neuve

Tous les cultivateurs reconnaissent la valeur de la terre neuve pour la production du blé. Les épis sont longs et lourds; comme disent nos gens, le blé n'a pas poussé en orgueil, mais il est franc.

C'est souvent le contraire qui arrive dans le labour d'été. Paille magnifique: ça va produire du 40, dit-on. Au temps de la moisson, on y prend du 20, parfois un peu plus, parfois un peu moins; d'autres fois la pièce est rongée par une rouille plus épaisse qu'ailleurs, et c'est le désastre complet. On chante tout de même les avantages du labour d'été. Les meilleurs cultivateurs s'efforcent maintenant de le remplacer par les cultures de trèfle d'odeur.

Il existe un secret pour avoir tous les ans des terres neuves:

"Sème chaque année des prairies; chaque année tu en rompras... Un acre de défrichement en vaut trois."

C'est une autre recette de bonne culture de M. Jacques Bujault.

"Les terres-neuves sont merveilleuses pour produire le blé", disent les cultivateurs manitobains. "Un acre de défrichement en vaut trois", dit M. Jacques Bujault. Deux formules qui expriment la même vérité.

Mais on ne peut pas toujours avoir des terres neuves.

M. Bujault affirme qu'on peut avoir de la terre neuve tous les ans. Comment?

"Sème chaque année des prairies; chaque année tu en rompras... Un acre de défrichement en vaut trois."

Pourquoi travailler pour récolter de la paille rouillée? C'est trop souvent ce que l'on fait en insistant plus que de raison sur l'efficacité du labour d'été, en vue des récoltes de blé.

"Un acre de défrichement en vaut trois"; ça, c'est travailler non pour la paille, mais pour le blé.

Nous dirions donc volontiers: Nettoyez parfaitement une trentaine d'acres par année. Sur les 30 acres nettoyées, la première année semez du blé et de la graine de trèfle d'odeur, afin d'avoir un pré de 30 acres l'année prochaine. Vous ferez la même chose l'année prochaine sur un autre 30 acres. La troisième année, vous romprez les premiers 30 acres mis en trèfle d'odeur et vous aurez ainsi 30 acres de terre neuve.

"Sème chaque année des prairies; chaque année tu en rompras... Un acre de défrichement en vaut trois."

Et vous verrez probablement à votre grand contentement, au contentement de vos créanciers et de votre compte d'épargne, que 30 acres de défrichement en valent 90 de terre qui n'a pas été ainsi améliorée.

CULTIVATEUR.

POUR LA MOISSON

La moissoneuse-batteuse ou "Combine"

L'emploi de la moissoneuse-batteuse combinée s'est beaucoup répandu en ces dix dernières années. Cette machine est connue sous différents noms, "Combine", "Moissonneuse-batteuse", et "Moissonneuse-batteuse combinée". Nous emploierons le mot "Combine" seul pour désigner tous les types de cette machine dont la caractéristique principale est de couper et de battre le grain en une seule opération.

Cette machine, comme son nom l'indique, réunit les fonctions de la lieuse et de la batteuse, mais l'appareil lieur est éliminé, de même que le distributeur et le souffleur de la batteuse. Le grain est coupé à la hauteur nécessaire pour avoir tous les épis. Les épis sont portés au cylindre au moyen de courroies et de transporteurs en lattes. Tout le mécanisme de battage est semblable à celui de la batteuse, sauf cette exception, que la paille est déposée en andains derrière la machine ou éparpillée uniformément sur le sol par un appareil spécial. Le grain battu sort d'un tuyau pour tomber dans une voiture attachée à la combine.

Dans les combines les plus grandes, qui coupent une largeur de quinze à vingt pieds, le mécanisme de la coupe et du battage est actionné par un engin, qui est monté sur le cadre de la machine. Ce type de combine est tiré par des chevaux ou par un tracteur. Une combine plus petite, coupant de neuf à dix pieds de large, est tirée par un tracteur et le mécanisme est actionné par l'énergie fournie par le tracteur.

La première note authentique relative à une combine se trouve dans un brevet délivré par le Bureau des Brevets des Etats-Unis en 1828. Ce n'est pas cependant avant 1880 que ces machines ont commencé à fonctionner en nombre tant soit peu important, et seulement alors dans les régions montagneuses et sèches de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de l'Australie. La première combine conduite au Canada était probablement celle de MM. Shaw et Edwards, de Spy Hill, Sask., en 1908. M. Curtis Baldwin a fait fonctionner une de ces machines à Aneroid, Sask., de 1915 à 19[illegible]. Nous ignorons quelles difficultés ces pionniers eurent à surmonter, mais nous savons que l'emploi de la combine ne s'est pas beaucoup répandu à cette époque. Elle s'introduisit cependant dans l'ouest du Kansas, en 1917, sous l'effet des prix de guerre et de la rareté de la main-d'oeuvre. [illegible] du Kansas l'emploi de la machine se répandit rapidement, si bien qu'en 1926 elle était généralement employée dans la plupart des états des prairies de l'Ouest; il y en avait plus de 150 qui fonctionnaient dans l'Ouest du Canada et quelques-unes dans l'Illinois, l'Ohio et la Pensylvanie.

En 1922, le gouvernement fédéral, de concert avec la Massey-Harris Co., Ltd., plaça une combine de douze pieds, actionnée par un moteur, sur la station expérimentale de Swift Current, Sask. On se proposait de voir, en ce faisant, si la combine pourrait être employée économiquement dans les districts les plus secs de l'Ouest du Canada. L'emploi de la machine se répandait alors dans les régions à herbes courtes du Kansas et dans les Etats plus au sud. On était généralement d'avis qu'elle ne serait jamais pratique dans les districts à saison courte, comme les Etats du Nord et au Canada. Cependant la combine fit un travail si satisfaisant en 1922, elle donna de si beaux espoirs en ce qui concerne la récolte économique du grain que la ferme expérimentale en fit immédiatement l'acquisition; elle s'en est servie tous les ans depuis.

En 1922, cette machine récolta une étendue de 30 acres sur la station expérimentale fédérale de Swift Current et de 100 acres sur une ferme privée près de là. Elle fonctionna sans aucune difficulté, et le grain se conserva sans détérioration de qualité ni de valeur boulangère.

Depuis 1923, une série d'expériences sur la combine est en cours à la station expérimentale fédérale de Swift Current pour déterminer les points que voici:

1. Frais de fonctionnement.
2. Phase de maturation nécessaire du grain pour que la combine puisse fonctionner avec succès.
3. Proportion relative de perte de grain par la combine, et par la moissonneuse et la batteuse.
4. Etendue que la combine peut récolter avec succès dans une saison quelconque.
5. Valeur pour la mouture et la boulange du blé récolté par la combine.

Pour que le grain puisse arriver à un degré de maturité suffisant pour qu'il se conserve sans perte occasionnée par le chauffage, le brûlage en coffre ou le classement dans la catégorie "humide" ou "raide" ("damp" or "tough"), nous avons trouvé qu'il est nécessaire de laisser la récolte séjourner dans le champ de dix à quinze jours plus longtemps que le moment où l'on aurait pu faire passer la moissonneuse. Si la température est chaude et sèche, cette période pourrait être raccourcie à huit jours, mais une température froide et humide et une récolte claire pourraient faire prolonger la période d'attente jusqu'à une vingtaine de jours.

La viande de lapin

La chair du lapin a beaucoup de goût; elle est très savoureuse, elle est aussi très nourrissante et très digestible, et cependant il n'y a peut-être pas de viande dont la valeur soit aussi méconnue par le public canadien. Malheureusement, dans bien des cas, les lapins mis en vente sont mal tués et mal emballés, de sorte que leur apparence est loin d'être appétissante.

Dans un bulletin publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture sur l'élevage des lapins, l'auteur dit que les analyses officielles et les opinions des experts diététiques ont démontré, au-delà de tout doute, que la chair du lapin bien nourri est plus nourrissante et plus digestible que celle de la plupart des autres animaux. Par exemple, le lapin nourri au lait produit une quantité proportionnellement plus forte de "viande blanche", et ne devrait pas être confondu avec le lapin sauvage, car il diffère entièrement de ce dernier, aussi bien par le goût que par la texture de la chair.

L'auteur du bulletin fait remarquer également que la viande de lapin bien présentée, bien habillée, se vend facilement dans les grandes villes, aux hôpitaux, aux clubs, aux hôtels et chez les marchands principaux de denrées, à des prix qui varient de 25 à 30 sous la livre. Les lapins bien nourris et bien soignés sur la ferme ou dans la cour de la maison devraient constituer une source importante de revenu.

NOUVELLES AGRICOLES

La récolte dans les trois provinces de l'Ouest

Le "Free Press" estime la récolte de blé des trois provinces des prairies, cette année, à 424,312,135 minots. Au Manitoba, 75 pour cent du blé est coupé et 75 à 80 pour cent dans les autres provinces. Il reste encore de grandes quantités d'avoine et de lin debout. En plusieurs endroits la main-d'oeuvre fait défaut.

Le Manitoba a, dans l'ensemble, une assez bonne récolte de blé d'un rendement moyen de 15 minots à l'acre et l'on estime le rendement total à 35,128,032 minots. L'avoine a beaucoup souffert de la rouille et le rendement sera bien inférieur au rendement moyen des dix dernières années, qui est de 32.07 minots. Le seigle d'hiver a très bien réussi cette année, mais le lin n'est pas brillant.

La gelée, la grêle et la rouille ont affecté plusieurs districts de la Saskatchewan et réduit le rendement. L'Alberta a l'une des meilleures et des plus uniformes récoltes de son histoire.

Avoine vendue sans intermédiaire

La Coopérative du Blé, département des grains, fait des arrangements pour vendre de l'avoine de fourrage et de semence directement de fermier à fermier sans profit d'intermédiaire aux cultivateurs des régions où la récolte d'avoine a échoué. Cette avoine vient des bons districts à avoine de la Saskatchewan et du Manitoba. Les fermiers qui en ont besoin sont priés de voir leur comité local d'expédition ou l'agent d'élévateur de la Coopérative. Ils peuvent encore envoyer directement leur commande au département des grains fourragers, Canadian Co-Operative Wheat Producers, Ltd., Winnipeg.

Bureau central pour les trois coopératives d'animaux

A la suite d'une conférence de deux jours des associations provinciales de bétail de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, on annonce que la vente des bestiaux pour les trois provinces se fera par une agence centrale unique. La "Manitoba Co-operative Livestock Producers Ltd" recevra tous les animaux dans les cours à bestiaux de Saint-Boniface. La nouvelle agence, qui sera dirigée par six directeurs, deux représentants de chaque province, commencera à fonctionner vers le 1er janvier 1928.

Chevaux canadiens pour la Russie

Québec — Le "Dekabrist" est entré dans le port de Québec. C'est ce navire qui est déjà venu à Québec au mois d'août et qui a transporté à Leningrad, en Russie, une importante cargaison de chevaux canadiens de l'Ouest, pour le compte de la Russie soviétique.

Le contrat passé entre le département de l'agriculture du Dominion et la Russie comporte l'expédition de 4,000 chevaux à Leningrad en quatre voyages du "Dekabrist".

Deux convois de vingt-quatre wagons transportant 300 chevaux chacun sont arrivés à Québec par le Pacifique Canadien, venant de Calgary.

Pour pronostiquer le temps

Le ciel rosé au couchant annonce toujours le beau temps; le ciel rouge annonce le vent.

Quand le ciel est rouge au levant avant le lever du soleil et quand cette rougeur disparaît au lever, c'est signe de pluie.

Les premières lueurs du jour, paraissant au-dessus d'une couche de nuages, présagent le vent; paraissant à l'horizon, elles présagent le beau temps.

Un ciel jaune, brillant au coucher du soleil, annonce le vent; jaune pâle, de la pluie.

De légers nuages, à contours indécis, sont le signe du beau temps avec brise modérée; quand les contours sont définis, c'est signe de vent.

La pluie est annoncée par de petits nuages couleur d'encre; le vent est annoncé par de petits nuages légers, et ce vent est proportionnel à la vitesse de la course de ces nuages.

Les nuages marchant en sens contraire annoncent une tempête prochaine. De même les nuages se précipitant les uns sur les autres, et ayant l'air de vouloir se dépasser, sont l'indice d'un orage.

Quand ces nuages restent dans le sens où souffle le vent, ce n'est que la continuité du vent. S'ils ont l'air de se réfugier du côté opposé, le vent va cesser. Enfin, si les nuages accumulés sur la cime d'une montagne s'y maintiennent, s'accroissent ou descendent, c'est signe de pluie; s'ils ont l'air de monter, le beau temps domine.

Disparu

Mme Léonide, alias Léonard Bean (Lefebvre), de Malone, N.-Y., E.-U., demande des nouvelles de son mari qui n'a pas donné signe de vie depuis le mois de novembre dernier (1926). Parti de Malone au mois d'août pour aller faire la moisson dans l'Ouest, il écrivait sa dernière lettre à sa femme le 30 octobre 1926, disant qu'il devait revenir dans dix jours au domicile conjugal, et depuis aucune nouvelle. Sa lettre était écrite d'Edmonton, Alta, où il était allé avec des amis. Il disait travailler alors pour un gros fermier qui avait une ferme immense, 100 têtes de bétail, 12 tracteurs, etc.

M. Bean ou Lefebvre mesure environ 5 pieds 9 pouces, est brun, maigre, a une marque près des cheveux, une autre marque sur la jambe droite en bas du genou (marque de balle), une autre marque de coupure de hache près de la cheville au pied gauche. Il est âgé de 26 ans. Il est le père de quatre jeunes enfants qui vivent pauvrement avec la mère à Malone, N.-Y.

Tels sont les détails fournis par M. l'abbé C. Campeau, prêtre assistant de la paroisse canadienne-française de Malone au soussigné.

Tous renseignements tendant à retracer le disparu seront reçus avec reconnaissance par Mme Léonard Bean (Lefebvre), Malone, N.-Y., ou l'abbé C. Campeau, même adresse, ou l'abbé J.-A. Normandeau, ptre, curé, Aubigny, Man.

Oubli des morts

Bien trop tôt nous croyons que nos chers défunts sont déjà au ciel. Pourquoi cette conviction si fausse, si dommageable pour eux? S'illusionnerait-on aussi facilement si l'on considérait mieux que, durant la vie, se multiplient sans cesse les fautes graves et légères et qu'il ne se fait presque rien pour les expier? Pourtant rien de souillé n'entrera au paradis. Toutes nos fautes devront être expiées, jusqu'à leur dernière trace, avant que s'ouvre pour nous la porte de ce bienheureux séjour. Si le juste pèche sept fois le jour, qu'en est-il des fidèles ordinaires? Quel terrible purgatoire après une vie comme celle d'un bon nombre de catholiques! Que dire de celui des hérétiques et des païens qui échappent à l'enfer? Répandons partout le "Livre d'Or" afin que le plus de monde possible apprenne, de la bouche même des morts, à mieux connaître le terrible abîme de feu qui guette les mourants. Si nous pouvions les entendre gémir, les voir pleurer, que ne ferions-nous pas pour les délivrer? Et parce que leurs lamentations ne frappent point nos oreilles, ont-ils, pour cela, moins besoin de secours? Devons-nous les délaisser, les oublier? Nos coeurs, d'ordinaire si délicats, sont-ils capables d'une telle cruauté?

M.-J.-S. BENOIT de J.,
2227B, rue Chambly, Montréal.

Mort à 115 ans

On mande de Wallaston, dans la province de Saskatchewan, qu'"un des plus vieux" trappeurs canadiens, M. H. Grant, vient de mourir à l'âge de 115 ans.

La formule "un des plus vieux" ne manquera pas de causer quelque surprise. M. Grant aurait-il encore quelques collègues plus âgés? Cela prouverait que sa profession est excellente pour la santé et est un brevet de longévité.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	4.85¾	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.30	19.3
Lire italienne	5.49	19.3
Couronne suédoise	27.05	26.8
Cour. norvégienne	26.58	26.8
Couronne danoise	26.92	26.8
Mark allemand	23.94	23.8
Cour. hollandaise	40.29	40.2

LE MARCHE

27 SEPTEMBRE 1927

Bouvillons—	
Excellents	$7.00—$7.75
Bons	$6.50—$6.75
Moyens	$6.00—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.25
Taures de boucherie—	
De choix	$6.50—$7.00
Assez bonnes	$5.00—$6.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.50
Bonnes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Pour conserves	$2.50—$3.00
Taureaux—	
De choix	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.50
Boeufs—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.50—$3.75
Communes	$2.75—$3.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.75
Bons	$4.00—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$4.50—$5.25
Bonnes	$3.50—$4.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	[illegible]
Bons	$4.50—$5.75
Veaux—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$7.00—$9.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$4.00—$4.50
Agneaux bons	$10.25—$10.75
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$12.50
Très gras	$12.00
Lourds	$11.00
Très lourds	$9.00
Porc d'étal	$11.00
Légers	$11.00
Inférieurs	$8.25
Truies No 1	$9.00
Truies No 2	$7.50
Verrats	$5.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .36
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .40
Premiers	$ .3[illegible]
Seconds	$.[illegible]
Pommes de terre—	
Nouvelles, Par 100 livres	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.85
2 sacs de 49 livres	$4.90
4 sacs de 24 livres	$4.95
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.85
2 sacs de 49 livres	$4.90
4 sacs de 24 livres	$4.95
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.85
2 sacs de 49 livres	$4.90
4 sacs de 24 livres	$4.95
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.85
2 sacs de 49 livres	$4.90
4 sacs de 24 livres	$4.95
Alimentation—	
Son, La tonne	$27.00
Gru, La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.[illegible]
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 26 septembre 1927

GRAINS	Mardi 20 sept.	Merc. 21 sept.	Jeudi 22 sept.	Vend. 23 sept.	Samedi 24 sept.	Lundi 26 sept.
Blé No 1 Nord	1.42	1.41	1.40	1.43	1.46	1.42
2 Nord	1.38	1.38	1.37	1.39	1.43	1.40
3 Nord	1.28	1.27	1.27	1.29	1.33	1.29
Avoine 2 CW	.66	.63	.63	.64	.67	.66
3 CW	.60	.50	.58	.59	.62	.61
Orge 3 CW	.78	.77	.77	.78	.80	.78
4 CW	.76	.75	.75	.76	.78	.76
Lin 1 NW	2.00	1.96	1.95	1.97	1.98	1.95
2 CW	1.96	1.92	1.91	1.93	1.94	1.91
Seigle 2 CW	.95	.95	.94	.95	.96	.94
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.36	1.35	1.35	1.37	1.41	1.37
Avoine 2 CW	.66	.60	.60	.61	.64	.63
Orge 3 CW	.77	.76	.76	.77	.79	.77
Lin 1 NW	2.00	1.96	1.95	1.97	1.99	1.96
Seigle 2 CW	.95	.94	.94	.94	.96	.94
Options						
Blé Octobre	1.34	1.33	1.33	1.35	1.39	1.35
Novembre	1.33	1.32	1.32	1.34	1.37	1.33
Décembre	1.29	1.28	1.28	1.30	1.33	1.30
Mai	1.34	1.32	1.32	1.34	1.36	1.34
Avoine Octobre	.61	.60	.60	.61	.64	.63
Novembre	.57	.56	.56	.57	.58	.57
Décembre	.54	.53	.53	.54	.56	.54
Mai	.57	.56	.56	.56	.58	.56
Orge Octobre	.77	.76	.76	.77	.79	.77
Novembre	.76	.75	.74	.75	.77	.76
Décembre	.73	.71	.71	.72	.75	.73
Mai		.75	.75	.75	.76	.76
Lin Octobre	2.01	1.97	1.96	1.97	1.99	1.96
Décembre	2.02	1.98	1.97	1.98	2.00	1.97
Mai	2.10	2.06	1.95	2.06	2.08	2.05
Seigle Octobre	.95	.94	.94	.94	.96	.94
Décembre	.94	.94	.93	.94	.95	.93
Mai	.99	.98	.98	.98	.99	.98

LA FAILLITE DU REGLEMENT 17

Opinions du Dr James-L. Hughes, de S. G. Mgr McNeil, de M. Hocken et de M. Moore

Toronto. — Le rapport que vient de publier M. Ferguson relativement aux écoles bilingues ontariennes est commenté diversement.

Le Dr James-L. Hughes, qui a été pendant quarante ans inspecteur en chef des écoles publiques de Toronto: "Il n'y a jamais eu une chose plus entièrement mauvaise que le Règlement XVII. Il est évident que le nouveau projet va donner aux citoyens de langue française d'Ontario une plus grande somme de justice que par le passé. Les recommandations du comité du Dr Merchant sont bonnes. Je crois que le premier ministre veut faire ce qu'il faut pour l'élément français de la province. Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi l'Ontario ne ferait pas pour la minorité de langue française ici ce que la province de Québec fait pour la minorité de langue anglaise chez elle."

Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto: "Je crois que nous pouvons affirmer maintenant que ce rapport prouve de façon définitive la faillite du Règlement XVII et le besoin d'un nouvel arrangement. Je n'ai pas vu le rapport complet, mais d'après ce qu'en rapportent les journaux du matin, je suis porté à penser que l'on a en vue un projet acceptable."

Chez les Orangistes

M. H.-C. Hocken, ancien grand-maître de l'ordre d'Orange en Amérique britannique du Nord, quand on l'interroge, fait d'abord une longue revue des circonstances qui ont accompagné l'adoption du Règlement XVII. Puis il dit que les orangistes n'ont jamais pu s'entendre sur les mérites de ce règlement. Quelques-uns même se sont toujours demandé si l'on avait bien fait de l'adopter. Après quinze ans d'expérimentation, des commissaires découvrent que ce règlement n'a pas atteint le but qu'on se proposait. Pour y parvenir, le gouvernement ne peut qu'opérer une révolution dans la législation scolaire.

M. Hocken note que l'un des commissaires, le juge Scott, de Perth, est un orangiste en vue, ancien grand-maître, et il croit que l'ordre peut avoir confiance qu'il ne fera jamais rien de contraire aux intérêts de la province.

M. J.-J. Hunter, grand-maître actuel de l'ordre d'Orange dans l'Ouest d'Ontario, considère que le rapport au sujet des écoles bilingues est un acte politique bien plus qu'un acte dans l'intérêt des écoles anglo-saxonnes protestantes de la province. Si l'ordre peut avaler la déclaration de M. Ferguson, M. Hunter dit que pour sa part il ne le pourra pas.

L'auteur du "Clash"

M. W.-H. Moore, président de la commission fédérale du tarif et auteur du "Clash": "C'est un pas dans la direction qui convient. Le Père Charlebois, le sénateur Belcourt et les autres chefs de la cause ont droit à la part de mérite qui leur revient.

"Personnellement, j'entretiens bien peu de craintes pour l'avenir. La considération que vient de recevoir la langue française dans l'Ontario est un hommage aux Canadiens français de cette province et à leur belle culture.

"Les meilleures garanties d'avenir se trouvent dans cette confiance que les Canadiens français ont toujours revendiqué leurs droits à leur culture avec beaucoup de courage et de persévérance."

Aux yeux de M. Moore, le Règlement XVII a toujours paru une erreur morale aussi bien que nationale. Un gouvernement a le devoir de veiller sur les intérêts des minorités comme des majorités et de comprendre les meilleurs intérêts de tous. Dans un Dominion comme le nôtre, il ne saurait y avoir de province de langue anglaise ni de province de langue française, dans ce sens qu'on puisse affirmer les droits d'une langue au détriment d'une autre.

Les luttes qui ont eu lieu dans l'Ontario n'auront servi qu'à faire comprendre à la majorité de langue anglaise combien profondément l'amour de la langue française est ancré dans le coeur des Canadiens français. La défaite de toutes les tentatives du passé, pour le supprimer dans l'Ontario, est une garantie suffisante des intentions des gouvernements à venir.

LA CONVENTION CONSERVATRICE

Le choix du nouveau chef se fera probablement dans l'après-midi du mercredi 12 octobre

Ottawa — Le nouveau chef du parti conservateur sera probablement choisi par les délégués à la convention de Winnipeg le mercredi après-midi, 12 octobre. C'est la date suggérée dans un programme de la convention, préparé par le général A.-D. McCrae, président du comité d'organisation conservateur.

La nomination, selon ce programme, se ferait la veille et chaque proposeur, secondeur et candidat pourrait donner les raisons de son choix. Le discours du proposeur serait limité à dix minutes, celui du secondeur à cinq minutes et celui du candidat à vingt minutes.

Il y aura probablement deux présidents, l'un parlant l'anglais et l'autre parlant le français. Il y aura aussi un vice-président pour chacune des provinces.

La convention s'ouvrira à 11 heures le lundi matin 10 octobre, et se terminera dans l'après-midi ou la soirée du 12 octobre. La première journée sera remplie par les discours des principaux chefs conservateurs.

Le programme

Voici le programme tel que tracé temporairement:

Lundi 10 octobre, 11 heures: réunion des délégués; 2. élection d'un président temporaire; 3. prière; 4. élection d'un secrétaire temporaire; 5. nomination d'un comité de créances; 6. discours de bienvenue et réponses; 7. discours par les principaux chefs conservateurs.

Lundi après-midi, 3 heures: 1. rapport du comité des créances; 2. première séance; 3. nomination d'un président et autres officiers permanents; 4. élection d'un secrétaire permanent; 5. adoption des règlements régissant la convention; 6. adoption d'un plan général de procédure; 7. nomination des divers comités; 8. remise des résolutions écrites; 9. discours par un conservateur en vue pour clore la séance.

Lundi soir: les comités permanents étudieront les problèmes qui leur auront été soumis. Le comité d'amusements à Winnipeg a élaboré un programme de réception et d'amusements pour les délégués qui ne seront pas pris par les comités permanents.

Mardi matin, 11 octobre, 10 heures 30: Revue des affaires de la convention. Rapport des comités et discussion de ces rapports.

Mardi après-midi, 2 heures 30: Revue des affaires de la convention, rapports des comités et discussion.

Mardi soir, à 8 heures: 1. nomination d'un chef; 2. discours durant le travail du comité des nominations; 3. rapport du comité des nominations donnant: (a) une liste des noms des candidats qui refusent la candidature; (b) une liste des noms des candidats qui acceptent la candidature; 4. discours, chaque proposeur, secondeur et candidat pouvant parler.

Mercredi matin, 12 octobre, 10 heures 30: discussion des derniers rapports des comités; 2. toutes autres affaires au sujet de la convention, excepté le choix d'un chef.

Mercredi après-midi, 3 heures: 1. scrutin; 2. discours des candidats malheureux; 3. discours du nouveau chef.

1,578 délégués

Les délégués accrédités à la convention de Winnipeg seront au nombre de 1,578. De ce nombre, il y aura 65 conseillers privés et sénateurs.

La représentation par province se divise comme suit: Manitoba, 165; Saskatchewan, 130; Alberta, 98; Colombie-Anglaise, 87; Yukon, 6; Ile du Prince-Edouard, 25; Nouvelle-Ecosse, 89; Nouveau-Brunswick, 71; Québec 401; Ontario, 506.

Il faudra environ 800 votes pour constituer une majorité. Si tous les délégués et substituts sont présents, 3,100 personnes prendront part à la convention.

La patinoire qui servira aux réunions pourra recevoir 5,400 personnes.

A la Semaine Sociale

L'autorité à l'honneur

La Semaine Sociale de 1927, qui s'est tenue à l'Université Laval du 29 août au 3 septembre, sous le patronage de S. G. Mgr Rouleau, O.P., archevêque de Québec, et sous la direction du R. P. Archambault, S.J., a été la semaine de l'autorité. Dans l'ère d'émancipation où nous vivons, il est rare que l'autorité soit à pareille fête. Aussi, il faut louer le P. Archambault d'avoir ainsi concentré l'attention du public canadien pendant toute une semaine sur cette notion capitale, pierre angulaire de l'ordre social. La presse, en faisant écho aux solides enseignements des conférenciers de la Semaine Sociale, a considérablement élargi le champ de la bonne semence. Rarement service de publicité d'un congrès d'études sociales catholiques fut aussi bien organisé que celui-là.

Synthèse vigoureuse et ordonnée, l'enseignement doctrinal de la Semaine Sociale est parti des principes immuables pour aboutir à maintes conclusions d'ordre pratique, dont l'application ne peut être qu'heureuse pour la société canadienne. Les principes ont été magistralement exposés par d'éminents docteurs. Dès le premier jour, Mgr Rouleau et Mgr Paquet donnaient aux congressistes l'enseignement fondamental sur l'origine et la nature de l'autorité. A la lumière de cette doctrine, le P. Archambault définissait avec justesse, et non sans vigueur, la crise actuelle de l'autorité et le besoin urgent de soutenir et de défendre cette grande force morale sur laquelle repose la société civilisée. Ce fut ensuite une série de leçons sur le rôle et l'action de l'autorité dans la famille, dans la société, dans l'Etat, etc., données par des conférenciers distingués, avec des applications pratiques et parfois suggestives, qui retinrent l'attention des auditeurs de plus en plus nombreux jusqu'à la fin de cette semaine, brillamment terminée par la très belle conférence du sénateur Chapais sur la Papauté et l'ordre international, et par la remarquable allocution du président d'honneur, S. G. Mgr Rouleau, qui définit admirablement l'autorité chrétienne.

Cette belle semaine d'études catholiques a été honorée de la présence des chefs de l'Eglise et des chefs de l'Etat. Elle a groupé autour de sa tribune des représentants de toutes les classes de la société, sans oublier d'aller porter la bonne parole chez nos braves ouvriers, montrant ainsi qu'elle poursuit une oeuvre d'entente et de paix sociale à base de vérité, de justice et de charité. La note dominante de toute cette Semaine Sociale fut l'excellence de la doctrine. Mgr l'Archevêque de Québec en a chaleureusement félicité le P. Archambault et ses collaborateurs, qui ont raison d'être fiers de leur succès.

Antonio HUOT, ptre.

("Semaine religieuse de Québec", 8 septembre.)

Nota — Le compte rendu de cette Semaine — un fort volume in-8 d'environ 400 pages — paraitra dans quelques mois. Il se vendra $1.50; franco, $1.75. Ceux qui enverront aussitôt leur souscription — soit au secrétariat des Semaines Sociales, 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit à la Villa Manrèse, 100, Chemin Sainte-Foy, Québec — recevront le volume franco pour $1.50.

La colonisation italienne dans l'Ouest

Signor Margoti, consul général italien, a visité les colonies italiennes de Glenella et d'Alonzo, au Manitoba. Il s'est ensuite rendu dans l'Ouest, où l'on se propose de former d'autres colonies italiennes.

Procédé un peu sommaire

La police de Chicago, pour arrêter la vague des crimes, interne dans des maisons de fous tous les assassins ou voleurs qui présentent le plus léger signe de dégénérescence. Ils craignent bien davantage l'hospice d'aliénés que la prison.

UNE INDUSTRIE NOUVELLE POUR LE MANITOBA

La première fabrique de papier des provinces des Prairies — Les ressources forestières et hydrauliques de la province assurent une base solide à l'entreprise

Lorsque, en 1870, les membres de l'expédition commandée par Lord Wolseley eurent franchi le dernier portage de la piste de Dawson — dans le voisinage de Pine Falls — aucun d'eux ne se fût douté qu'à l'endroit même où la troupe avait fait halte s'élèverait un jour la première fabrique de papier des provinces des Prairies. La principale caractéristique des treize premières années du présent siècle au Canada a été le mouvement colonisateur qui a peuplé les prairies et a fait du blé l'un des principaux facteurs de notre prospérité nationale, les treize années suivantes ayant été remarquables surtout par le développement extraordinaire de l'industrie de la pulpe et du papier.

Pour des raisons évidentes, les provinces de l'Est ont été les premières à exploiter sur une vaste échelle cette importante industrie forestière, mais il était inévitable que le Manitoba vint aussi à s'y adonner, car cette province fait partie, elle aussi, de l'habitat de l'épinette; les deux tiers de son territoire sont boisés et plusieurs de ses cours d'eau ont de magnifiques chutes susceptibles d'être aménagées sans difficultés. L'exploitation de ces ressources tendra à faire pour cette province ce qu'elle a déjà fait et ce qu'elle fait encore pour le Canada oriental.

Le développement de l'industrie de la pulpe et du papier au Manitoba promet d'être d'une grande valeur aux colons, en créant un débouché facile pour le bois à pulpe coupé sur leurs terres au cours des opérations de défrichement. De plus, cette importante source auxiliaire de revenus permettra une avance considérable de la colonisation dans les régions boisées éloignées.

Le site urbain de Pine Falls et l'usine de la "Manitoba Paper Company" sont situés sur la rive sud de la rivière Winnipeg un peu en amont de son embouchure et environ 70 milles au nord-est de Winnipeg. L'emplacement de l'usine a été déclaré l'un des plus avantageux du continent; le plan du site urbain a été préparé par un urbaniste expert pour une population de 4,000 habitants et rien n'a été omis de ce qui pourra faire de Pine Falls une ville modèle possédant toutes les commodités requises pour le bien-être des particuliers et de la collectivité. L'usine elle-même est construite de façon à utiliser le terrain le mieux possible et elle est munie de tous les dispositifs modernes permettant de réduire les frais d'opération et d'accroître le rendement.

Les conditions régissant l'établissement et l'exploitation de cette première fabrique de papier ont été élaborées avec soin par l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, avec le souci de sauvegarder l'intérêt public tout en fournissant à cette nouvelle industrie l'opportunité de se développer.

C'est au ministère de l'Intérieur, représenté en l'occurrence par son Service, qu'incombe la lourde responsabilité de sauvegarder et accroître la productivité des terres boisées où la compagnie doit puiser son approvisionnement de bois.

Papier-bois

Les Japonais fabriquent, pour décorer les pages de garde des livres, de minces feuilles souples de bois, ayant tous les effets et toutes les veines d'une essence exotique. C'est d'un effet curieux et d'une application facile.

Les Américains viennent de lancer, eux, le papier à tapisser en bois.

De minces feuilles de bois, collées sur papier et laminées, remplacent ainsi le papier peint de nos tentures.

Le côté papier se colle contre le mur, le bois restant à l'extérieur.

Avec un peu de goût et d'adresse, on obtient ainsi des décorations qui imitent la marqueterie et l'on peut donner à son cabinet de travail ou à sa chambre, l'aspect intérieur d'un vaste coffret de bois précieux.

Les principales villes du Canada

Voici la liste des principales villes du Canada et leur population:

Montréal, 900,000 habitants; Toronto, 675,000; Winnipeg, 200,000; Vancouver, 140,000; Hamilton, 130,000; Ottawa, 119,000; Québec, 125,000; Calgary, 75,000; London, 70,000; Edmonton, 70,000; Halifax, 60,000; St. John, 55,000; Victoria, 50,000.

La population du Canada est estimée à 9,389,300 habitants, soit 600,817 de plus qu'au dernier recensement de juin 1921.

Jensen et son lion sont sains et saufs

Roosevelt, Arizona — L'aviateur Martin Jensen, qui se rendait de San Diego à New-York avec un lion enfermé dans une cage et dont on était sans nouvelles depuis quelques jours, a été retrouvé au ranch B-Bar à Chilson. Lui et son passager, le lion Léon, sont sains et saufs.

Statistique épistolaire

Les statistiques se multiplient, les sujets les plus divers passent au crible des statisticiens. L'un d'entre eux s'est amusé à rechercher, en Angleterre, aux Etats-Unis et en France quelle était la moyenne de lettres écrites annuellement par chaque habitant. Comme on va le voir, le pays qui a vu naître Mme de Sévigné, le modèle du genre, reste bien loin derrière les Anglo-Saxons:

Angleterre, 60 lettres annuelles en moyenne par habitant;

Etats-Unis, 68 lettres annuelles en moyenne par habitant;

France, 27 lettres annuelles en moyenne par habitant.

Source de revenus pour le Manitoba

Sur un total de 365 cas tombant sous le coup de la loi de tempérance, découverts par la police provinciale cette année, pour la période finissant le 30 août, on a encaissé des amendes au montant de $30,740. De plus, il a été collecté $2,450 comme amendes pour violations de la loi du revenu de l'intérieur, sur informations fournies par la police provinciale.

En partance pour la Baie d'Hudson



Le transport du charbon et des vivres en vue des travaux qui seront entrepris à Port Churchill, le nouveau terminus du Chemin de fer de la Baie d'Hudson, est commencé. Le "Canadian Raider", de la marine marchande du gouvernement canadien a été chargé de transporter une cargaison de charbon de Sydney, N.-E. et la Hopper Barge No 2, l'un des navires du gouvernement, a été armée à Montréal, sous la direction des officiers de la Marine marchande du gouvernement canadien, en vue des travaux qui seront faits là-bas.

La photographie du haut montre le "Canadian Raider" et celle du bas la Hopper Barge No 2, faisant son plein de charbon avant de partir pour le Nord.—Photos, Canadien National.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats de la dictée française donnée par les commissaires vendredi dernier:

Grades II et III (27 élèves): 1. Priscilla Montsion; 2. Pierre Duhard; 3. Aline Lussier; 4. Jean Moigat; 5. Thérèse Delveaux.

Grade IV (17 élèves): 1. Alice Hamelin; 2. Roger Sutherland; 3. Germaine Delorme; 4. Cécile Guyot; 5. Emile Vermette.

Grades V et VI (23 élèves): 1. Adrienne Robic; 2. Rose-Alma Larivière; 3. Berthilde Coulombe; 4. Antonio Vermette; 5. Eugénie Montsion.

Grades VII et VIII (10 élèves): 1. Lorenzo Lussier; 2. Ida Rhéaume; 3. Lucienne Gosselin; 4. Annie Ramsay; 5. Gabriel Rhéaume.

Ecole supérieure (19 élèves): 1. Jeanne Guilbert; 2. Henriette Delorme; 3. Marcelle Robert; 4. Cécile Guilbert; 5. Cécile Gosselin.

• • •

Nous apprenons la nouvelle d'une nouvelle victoire, une victoire d'importance, pour notre école. A propos de la campagne récente en faveur de la Croix Rouge, un grand nombre d'écoles dans toutes les provinces avaient préparé chacune un portefeuille contenant des spécimens de travaux de leurs élèves. Tous ces portefeuilles furent exposés à l'exposition nationale de Toronto cet été. Dans ce concours national, le portefeuille de notre école supérieure a obtenu la première place, et celui de l'école primaire le second rang. Voici des succès dont nos maîtresses et leurs élèves peuvent être justement fiers; nous croyons exprimer le sentiment de tout le monde en leur offrant nos enthousiastes compliments; c'est un honneur qui rejaillit sur toute la population de notre district, et qui montre que notre école, grâce au dévouement des maîtresses, à l'application des élèves et à l'intérêt que lui porte tous les parents, peut prendre place parmi les institutions d'éducation modèles de la province et de tout le pays.

A cette occasion, nous pourrions dire que les grandes personnes pourront montrer d'une manière tangible et publique leur intérêt aux travaux des élèves en assistant aux exercices scolaires publics qui commenceront le vendredi 13 octobre et continueront ensuite toutes les quatre semaines. Nous sommes certains que les élèves montreront des choses très intéressantes, et l'assistance du public les encouragera énormément.

• • •

M. G. Lerman a vendu son magasin général à M. H. Kreisser, de Winnipeg. M. Lerman établira sa résidence à Winnipeg dorénavant.

MARIAPOLIS

Les importantes nouvelles de ces dernières semaines ne doivent pas être passées sous silence. Le 14 août, ce fut la visite du représentant de l'Association d'Education qui donna une conférence intéressante et remit ensuite le prix paroissial donné par l'Association. Thérèse Madec, élève du quatrième grade l'an dernier, avait été la gagnante au concours.

• • •

Le 20 août, les travaux à l'intérieur de l'église paroissiale et la construction d'une grande sacristie étaient terminés. Le lendemain, jour de la fête patronale, la grand'messe était chantée par M. le curé dans l'église achevée et rajeunie. L'achèvement de l'édifice et la nouvelle sacristie ont coûté $8,325. Le contrat avait été donné à M. J. Brunet, entrepreneur à Saint-Boniface, et les travaux furent dirigés par MM. Brun et Painchaud, deux maîtres-ouvriers de la ville épiscopale.

Depuis un mois un bon nombre d'étrangers sont venus admirer cette église dont le curé et les paroissiens ont droit d'être fiers. Une somme de près de $500 a déjà été contribuée, grâce au zèle de M. Philémon Lapierre et à la générosité des paroissiens, pour l'achat du futur maître-autel.

Le 11 septembre, jour de la première communion solennelle, une magnifique statue de sainte Thérèse de Lisieux, don de M. Alfred Choquette, fut transportée en procession par MM. Jean Lussier, Napoléon Landry, Athanase Lavoie et Wilfrid Choquette, bénite solennellement à l'entrée de l'église et installée dans le sanctuaire qu'elle orne de son gracieux sourire. Une relique de la même sainte, placée dans un magnifique reliquaire donné par M. Jean Toutant et Mme Alfred Choquette, fut aussi porté solennellement par quatre communiantes: Laurette Lavoie, Josephine Foley, Yvonne et Irène Desrochers, pendant que l'assistance nombreuse tenant des flambeaux allumés, chantait le cantique:

Thérèse, si bonne
Vierge au coeur pur et doux
O sainte patronne
Prie Jésus pour nous.

Après la lecture de l'authentique, la relique fut présentée à la vénération des assistants, puis placée au pied de la statue. Et maintenant, chère petite sainte de l'Enfant-Jésus, laissez tomber votre pluie de roses sur la montagne.

• • •

Le dimanche 18 septembre, Mgr l'Archevêque est venu confirmer 74 enfants et 4 adultes. Dans son instruction du matin, le premier pasteur du diocèse insista sur la nécessité, plus impérative que jamais, de donner aux enfants une éducation chrétienne très forte. "Là est le remède, dit Sa Grandeur, aux maux qui menacent aujourd'hui la civilisation chrétienne dans tous les pays."

Monseigneur félicita les paroissiens, les syndics et M. le curé qui, par leurs efforts et leurs généreux sacrifices, ont rendu possible l'extinction de la dette ancienne et l'achèvement de l'église, sans ébranler en aucune manière l'équilibre financier de la paroisse. Avant de quitter Mariapolis, il écrivit sur le livre de la paroisse la phrase suivante: "Les conditions matérielles de la paroisse sont très satisfaisantes, c'est un progrès merveilleux depuis notre dernière visite pastorale."

Et l'auteur de ces lignes est persuadé que si le progrès spirituel va de pair avec le progrès matériel, l'année 1927 sera inscrite en gros chiffres dans les éphémérides de Mariapolis.

SAINTE-GENEVIEVE

Le 11 septembre avait lieu chez M. Jean Belisle la première partie de cartes d'une série qui se continuera, à intervalles plus ou moins espacés, jusqu'à l'été de 1928.

Malgré la température qui s'annonçait inclémente, pour le retour, nous sommes heureux de vous dire qu'il est venu des amateurs de cartes de Sainte-Anne et de Thibaultville.

C'est donc un devoir bien doux pour nous de les remercier non seulement de leur générosité mais aussi de leur bravoure. S'ils nous reviennent, ce sera la meilleure preuve qu'ils se sont bien amusés.

Quant au premier prix des dames, donné par la famille Belisle, Mme Jean Vermette n'a eu aucune difficulté à s'en assurer la possession, battant ses plus proches concurrentes par 9 levées. Le deuxième prix, don de Mme Henri Legal, disputé par Mme Norbert Saltel et Mme Jean Belisle, est finalement resté aux mains de celle-ci.

Le premier prix des hommes, don de M. et Mme Jean Belisle fut gagné par M. Albert Morin, tandis que le second, offert par M. Paul Moquin, de Gravelbourg, est allé à M. Ferdinand Fiola.

Le prix de rafle, un plateau, don de M. Jos. Dufresne, de Sainte-Anne, a été gagné par M. Jean Vermette, de Thibaultville.

Décès

Le samedi 17 septembre, entouré de ses enfants, M. Jean Barras, dans sa soixante-septième année, rendait son âme à Dieu. La sépulture eut lieu le 19 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nous offrons à cette famille éplorée nos plus sincères sympathies.

En visite au presbytère

MM. les abbés Forest, Bellavance et Brunet.

Tombola

Le dimanche 9 octobre aura lieu à Sainte-Geneviève une tombola dont le profit servira à rencontrer les dépenses de la paroisse. Tous sont cordialement invités à mettre tout de côté le 9 octobre afin de venir nous rendre visite.

AUBIGNY

Industrie laitière

Fidèle à la tradition établie depuis au-delà de quatre années par le Manitoba, notre province vient encore de remporter les premiers prix, coupes, médailles pour le beurre à l'exposition de Toronto et la Liberté a aussi été fidèle à publier ces résultats encourageants. C'est notre annonce et la meilleure. Le blé-roi (king wheat) a vécu!

Au nombre des heureux gagnants, il ne faut pas oublier la Crèmerie de Saint-Boniface qui a été classée "bonne première" et sur toute la ligne talonne la grande Crescent de Winnipeg. Bravo pour nos compatriotes!

A ce propos, il est de notre devoir de rectifier certaines données assez récentes, mais absolument fausses actuellement. "Le Canada pour tous", par Louis Cros, "renseignements généraux". Au chapitre: Production animale, cheptel et produits de la ferme, nous y lisons ceci: "Toutes les provinces canadiennes, à l'exception du Manitoba et de l'Alberta, témoignent d'un accroissement sensible dans la production des beurres".

On a oublié de dire que c'est par la qualité et non par la quantité que ces deux provinces sont en tête du pays depuis trois ans, et cela, par les premiers prix obtenus dans les expositions internationales, concours royal, mondial au Canada et en Amérique. C'est notre revanche.

A ce propos encore, ne serait-il pas intéressant autant qu'utile de publier chaque semaine une petite série de faits canadiens, régionaux, paroissiaux ayant trait à cette industrie laitière qui doit être notre salut au point de vue économique?

Combien Jacques Cartier avait raison, quand, à son troisième voyage, en 1541, il embarquait quelques "bêtes à cornes" à destination du Canada. Dès l'année 1671, le troupeau comprenait 7,000 têtes. Aujourd'hui les 800,000 fermes du Canada comprennent 12 millions de bovins. L'industrie laitière est, en conséquence, en plein développement, encore que ses débuts soient récents. En effet, le premier fromage canadien fut fabriqué en Ontario en 1864. La première écrémeuse fut introduite à Québec en 1873. La fabrication du lait condensé date de 1883 et l'introduction des procédés de conservation frigorifique n'eut lieu qu'en 1895.

A noter encore que la prairie (le nom français est resté pour désigner les trois provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta) en reçut son premier taureau et sa première vache en 1813. La Colombie fut pourvue 25 ans plus tard.

Ces faits sont donc récents et démontrent surabondamment les rapides progrès accomplis par le Canada dans l'industrie laitière.

Voici maintenant quelques explications que nous croyons utiles et nécessaires:

L'article 279 de la loi fédérale relative aux inspections et aux ventes s'exprime ainsi en ce qui concerne le beurre:

(a) Beurrerie (Creamery) signifie un établissement où l'on emploie, pour faire le beurre, le lait ou la crème de 50 vaches ou plus, dans un local garni des appareils convenables; (b) Laiterie (Dairy) désigne un établissement où l'on emploie comme ci-dessus, mais pour moins de 50 vaches.

Tous les beurres et fromages fabriqués au Canada et destinés à l'exportation, doivent porter lisiblement le mot "Canadian" (Canadien) ou "Canada" marqué sur l'enveloppe ou l'emballage.

La première fromagerie a été établie à Norwich, Ont., en 1864 et, coïncidence curieuse, la même année vit la première fabrique à Dunham, Qué.

Aux détails la semaine prochaine.

Terres à vendre

A 3 milles au sud-est du village, section de terre, vente séparée à volonté, presque toute en prairie, 300 acres cassés. On est à y construire maison et autres bâtiments nécessaires en vue de vente prochaine. Prix dans les $20 de l'acre, avec conditions très faciles. S'adresser à M. l'abbé Normandeau ou au Comité de Colonisation, Aubigny, Man.

Visite des écoles

M. l'inspecteur T.-S. Woods, de Carman, a fait sa visite officielle la semaine dernière et cette semaine, Mlle A.-T. Beggs, garde-malade, de Morris, est venue s'enquérir de l'hygiène de nos enfants. Les rapports ont été bien satisfaisants.

Fête du dimanche 2 octobre

Il y aura une soirée au profit des oeuvres paroissiales, le dimanche 2 octobre, à 7 h. 30 du soir. Rafle, vente de paniers, amusements, chants et musique. A l'école, en face de l'église... tous bienvenue!...

ONTARIO

RAINY RIVER

La partie de cartes donnée par Mmes Johnny Morissette et Louis Gervais, le 5 de ce mois, a rapporté la jolie somme de $19. Les gagnants ont été Mlle Eugénie McDougall et Olivier Arnould. La deuxième sera donnée le 22 par Mmes Garrett et Patrick Byrns.

• • •

M. et Mme Cyrus McNaulty sont revenus de leur voyage à Somerset, Winnipeg et La Broquerie.

Mlle Marie Poirier a été appelée auprès de sa mère et son père à Selkirk, Man.

M. le maire Webb, de Winnipeg, était de passage ici. Il a aussi été l'hôte de l'exposition de la vallée de Rainy River qui a eu lieu à Emo. Beaucoup d'ici y étaient pour voir les courses de chevaux. L'hon. Peter Heenan, ministre du travail, y était aussi avec sa femme et son fils.

• • •

MM. les curés Lorrain, de Pinewood, et Bélanger, se sont rendus au Fort Frances reconduire notre inspecteur, M. Bennett, qui a visité nos deux classes lundi.

• • •

Vendredi, un petit accident d'automobile a été rapporté dans notre place. M. Ivan Podskalny a perdu le contrôle de son char et fait la culbute dans le fossé. Un seul des voyageurs a eu le carcan du cou cassé; les autres en sont sortis sains et saufs.

• • •

Le 21 avait lieu l'exposition des écoles, et malgré la pluie plusieurs se sont rendus pour voir les objets exposés par les enfants.

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

Après un séjour de quatre semaines parmi nous, Mlle Rose Parent, soeur de notre institutrice, est retournée chez ses parents à Dunrea, Man., lundi dernier, le 19 courant.

La famille de M. C. Barsalou a été augmentée dernièrement d'une charmante petite fille baptisée sous les noms de Marguerite-Marie-Yolande. M. et Mme Van Elslande ont accepté d'être les parrain et marraine du nouveau-né.

• • •

M. Thuot a augmenté son personnel de magasin tout dernièrement, et compte maintenant trois commis tous trois Canadiens français: M. Lalonde, comptable, M. P.-E. Hamel et M. Jos. Gagné. Outre ces trois commis, M. Thuot lui-même travaille continuellement au magasin, et il est même nécessaire que Mme Thuot vienne donner un coup de main les samedis, afin de servir la nombreuse clientèle.

• • •

M. et Mme P.-E. Hamel et leurs trois enfants sont arrivés ici, il y a une semaine. Les petits sont allés à Billimun, chez Mme Jean Brière, soeur de Mme Hamel, car il n'y a pas une maison à louer, et il va falloir qu'il se bâtisse une petite maison.

Notre avocat, M. John McMaster, a ouvert un bureau dans la bâtisse anciennement occupée par le dentiste, et semble avoir décidé de rester chez nous pour tout de bon. A nous de faire notre part pour le garder.

• • •

La place pour un bon dentiste est encore ouverte et nous serions bien contents si nous pouvions avoir une fois pour toutes un bon dentiste canadien-français, homme sérieux qui s'occuperait de son affaire, car il s'assurerait une bonne pratique.

• • •

La semaine qui vient de s'écouler a été une semaine de temps idéal pour les battages, mais aujourd'hui, samedi, le vent est dans l'Est, il fait froid, le ciel est d'un gris sombre et semble annoncer la pluie ou la neige.

• • •

Depuis quelques jours, la bourgade de McCord semble avoir pris une activité inaccoutumée; la "Weyburn Security Bank" vient d'y ouvrir une branche, et naturellement, la Banque de Toronto, établie à Meyronne depuis de longues années, ne pouvait faire autrement que d'ouvrir une branche au même endroit afin de ne pas se laisser couper l'herbe sous les pieds. Il y a deux compagnies de bois de construction qui ont déjà posé leurs enseignes sur le terrain et qui sont à bâtir des bureaux provisoires. D'autres hommes d'affaires de Meyronne et d'autres endroits sont venus inspecter les lieux et on dirait vraiment que quelqu'un doit avoir été bien informé en haut lieu, quant à la location définitive de la nouvelle ligne.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est allé administrer le sacrement de confirmation à Emerson, dimanche dernier.

De passage à l'archevêché, le R. P. Ambroise Leblanc, O.F.M., provincial des Franciscains. Le Révérend Père a visité les maisons franciscaines d'Edmonton et de Vancouver et s'en retourne dans l'Est. Il est accompagné du R. P. Jean-Marie Benoist, de la même communauté.

A la cathédrale

Vendredi soir de cette semaine recommenceront les répétitions de la chorale sous la direction de M. Marius Benoist. Les répétitions auront lieu, comme par le passé, dans le soubassement de la sacristie, et seront tenues à la même heure, soit 8 h. 30.

Chez nos étudiants

Les retraites annuelles sont terminées dans la plupart de nos institutions. Au Collège, la retraite a été prêchée par le R. P. Mailhot, S.J., autrefois de Selkirk, et actuellement à Sudbury. Au Juniorat, le R. P. Supérieur, le P. Normandin, a prêché lui-même la retraite. A l'Académie Saint-Joseph, le R. P. Fiset, C.SS.R., de Sainte-Anne, a présidé aux exercices, tandis que le R. P. McKaim, C.SS.R., de East Kildonan, prêchait en anglais. A la Maison-Chapelle, c'est le R. P. Bellemare, O.M.I., du Juniorat, qui a prêché aux 85 pensionnaires de l'institution.

A l'Hospice Taché, la retraite aura lieu sous peu et sera prêchée par le R. P. Sauvé, S.J., du Collège de St-Boniface.

Décès de Mme Napoléon Lévêque

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Mme Napoléon Lévêque (Ethel Sangster), survenue à sa demeure lundi matin. Mme Lévêque est décédée presque subitement, après huit heures de maladie seulement. Elle était native d'Ecosse et âgée de 52 ans.

Lui survivent, son mari et sept enfants: William, Théodore et Albert, de Norwood; Emilien, du Grand Séminaire de Québec, Léopold, de Los Angeles; Dora et Agnès; deux petits-fils, Paul et René Lévêque.

Le service aura lieu samedi matin, dans la cathédrale de Saint-Boniface.

P. Coutu et Cie, entrepreneurs funèbres, sont en charge des funérailles.

La Liberté prie la famille Lévêque d'agréer ses bien vives sympathies.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

"Voici l'hiver et son triste cortège", dit la chanson. Oui, et particulièrement pour les pauvres! Les dames du Cercle Sainte-Elisabeth songent aux déshérités de ce monde et dimanche dernier elles se sont réunies sous la présidence de leur chapelain, Mgr le curé, et se sont taillé de la besogne pour la rude saison. Il y a des petits pieds à chausser, des membres grelottants à vêtir, il y a des mains à couvrir et des bouches à nourrir. Les charitables dames auront de la besogne et n'ont qu'un regret... ne pouvoir faire davantage! Au moins lancent-elles un appel à toutes les dames de bonne volonté, les priant de faire leur part.

Tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, les dames seront à leur ouvroir dans le soubassement de la cathédrale. Que celles qui peuvent aller leur donner un coup de main le fassent, se souvenant que tout ce que nous faisons pour les membres les plus affligés de Notre-Seigneur nous sera rendu.

Dimanche dernier, à l'assemblée du Cercle, les mêmes officiers ont été choisis.

Le bazar de l'Union Canadienne

But du bazar

Le bazar est au profit des oeuvres de l'Union Canadienne, mais une forte portion des recettes sera versée aux pauvres de la paroisse.

Les candidates

Trois candidates sont entrées en lice: Mlles Lydia Baillargeon, Marcelle Blanchette et Gertrude Tétreault. Nous les nommons par ordre alphabétique, car toutes trois ont égale chance. Nos candidates sont déjà à l'oeuvre et tout promet un succès sans précédent.

Nos officiers

Les officiers du bazar sont les suivants: Président, M. Narcisse Fournier; secrétaire, M. Henri Pambrun; trésorier, M. J. de Ambrosis; présidents des diverses sections: Mlles Ursula Muller, Antoinette Baril, Simone Couture et MM. Norbert Jutras, Eugène Lemay, Armand Pambrun et Emile Couture. M. le chapelain de l'Union fait aussi partie de l'exécutif.

Les membres d'honneur sont: président honoraire, Mgr Jubinville; vice-présidents honoraires, les anciens présidents de l'Union Canadienne.

Partie de cartes

Dimanche prochain, dans les salles de l'Union Canadienne, aura lieu une partie de cartes organisée par Mlle Marcelle Blanchette, candidate du bazar de l'Union. Tous les amateurs et intéressés sont cordialement invités.

Pour la défense des noms historiques

Certains ne comprennent rien au charme d'un nom. Ils estiment qu'un nom en vaut un autre et qu'on peut baptiser indifféremment une rue, une gare ou une place publique Montcalm, La Vérendrye, ou Dempsey ou Jackson.

Saint-Boniface a encore, pour ses rues, quelques noms historiques. Ces noms redisent aux nouveaux venus, sinon les faits des anciens, au moins qu'ils furent les bienfaiteurs de la cité. Ceux qui les choisirent voulaient sans doute rendre un hommage pieux aux fondateurs, mais ils voulaient surtout que le passant indifférent, celui qui ne lit pas l'histoire, l'étranger pressé pussent, voyant ces noms, rechercher ce qu'ils représentent.

La manie de tout changer, celle non moins bebête de tout niveler, qui hante certains cerveaux, fait que l'on voudrait maintenant s'attaquer à certaines rues aux noms délicieux et les rebaptiser d'une manière plus moderne. Si cette rumeur est vraie, ce sera le devoir de nos échevins, et spécialement de ceux de langue française, de veiller à ce qu'on ne touche pas à nos vieux noms. Ils devront aussi veiller à ce qu'on ne change pas, par pur caprice, des noms français pour leur substituer des noms anglais, sous prétexte que c'est plus facile pour les Anglais.

Tournoi de balle au mur

Le tournoi de balle au mur qui a été annoncé les semaines dernières aura lieu désormais sous les auspices de l'Union Canadienne. Les règlements en vigueur seront ceux de l'Association dite "Amateur" et seront expédiés sous peu aux différentes équipes. Les divers clubs joueront leurs parties du 2 au 9 octobre, et avertiront l'Union Canadienne de l'issue de leur tournoi, donnant les noms de leurs vainqueurs. Immédiatement après le 9, les finales auront lieu entre les vainqueurs des divers clubs. Prière de communiquer, pour tous renseignements, avec M. David Joyal, à l'Union Canadienne.

Fête intime

Les membres du Cercle Ritchot de l'A. C. J. C. se sont réunis, samedi soir, à la demeure de M. C.-N. Dupas, pour fêter intimement leur camarade et ami M. Roméo Dubreuil, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Antoinette Lambert, de Saint-Boniface. A l'issue de la soirée, les membres lui présentèrent, comme marque particulière de leur estime, un joli souvenir.

Mariage

Le 24 septembre — Alphonse Lacoste, de Winnipeg, fils de Louis Lacoste et d'Emelia Trudeau, de Verchères, P. Q., et Laurentia Sigouin, fille d'Eugène Sigouin et de Justine Saint-Jean.

Sépulture

Le 19 septembre — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Henri, fils de Frédérique Paquin et d'Olivine Bibeau, décédé le 18 septembre à l'âge de 4 mois.

Baptêmes

Le 23 septembre — Joseph-Georges-André, né le 10 septembre, enfant de Philéas Poirier et de Palmire Beauchemin, de Haywood, Man. Parrain, Georges Bédard; marraine, Blandine Poirier.

Le 24 septembre — Marie-Louise-Simone-Délia, née le 13 septembre, enfant de Francis Carrière et de Bertha Williams. Parrain, Alexandre Williams; marraine, Mme Charles Williams.

Le 25 septembre — Eugène-Marcel-Laurent, né le 11 septembre, enfant de Paul Tourond et de Rose Vandale. Parrain, Ernest Tourond; marraine, Flore Vandale.

LA VIE AU COLLÈGE

La chapelle

Notre chapelle n'est plus endeuillée par les ans et la poussière. Vers la fin des vacances, elle fut décorée et remise à neuf. Les arceaux "crème" brillent maintenant dans un ciel d'azur. Les colonnes légères profilent dans la lumière vive leurs fûts de marbre rose veiné de bleu.

Pimpante dans sa robe claire, la vieille chapelle faisait un gracieux accueil à ses enfants envolés.

La rentrée

Ils revinrent nombreux, le 7, au soir, plusieurs de nos anciens, et des nouveaux aussi, s'agenouillaient aux pieds de Notre-Seigneur pour réciter la traditionnelle prière du soir.

Le lendemain, messe du Saint-Esprit, dite par Mgr Jubinville, P.D., et promotions. L'après-midi, la composition "qui compte pour trois" et qui lance les élèves dans le feu des études.

Après quelques jours de tâtonnements et d'incertitude, le Collège endormi pendant de longs mois se réveillait pour de bon.

La retraite

Mais voici qu'un matin les promeneurs, si bruyants d'ordinaire pendant la récréation de dix heures, arpentent la cour dans le plus grand silence: la retraite est commencée depuis la veille. Nos anachorètes en herbe méditent sur leurs fins dernières, les paroles simples et convaincues du prédicateur ont accompli ce miracle. Cette année, un ancien du collège, le R. P. Mailhot, S.J., ayant connu les mêmes joies et les mêmes peines que les élèves actuels, leur fait part de son expérience et de son zèle apostolique.

Dimanche matin, communion générale: banquet de famille que Jésus offre à ses chers collégiens. Et pour couronner ces trois jours de grâces, la bénédiction du Saint-Sacrement répand la force divine sur les résolutions de chacun, que les enseignements si lumineux et si chaleureux du Père prédicateur ont semées, et que le Sacré-Coeur fera germer et grandir.

Souper de famille

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire de l'Université de Manitoba, tous les anciens gradués du Collège sont cordialement invités à venir, le jeudi 6 octobre, dans la salle académique de leur "Alma Mater", pour y prendre un souper de famille, à 6 h. du soir. Ceux qui désirent se rendre à cette invitation sont priés d'envoyer leur nom au Père Recteur.

UNION CANADIENNE

Le "bridge"

Les jours maussades que nous avons essuyés ont fait que les joueurs de "bridge" nous sont revenus. Il faut voir les discussions que suscite cet aimable jeu. Gaston et Albert, et Auguste qui répète à Albert qu'il ne sait pas jouer... sans réussir à le convaincre.

Roméo et...

Notre ami et directeur Roméo Dubreuil va bientôt se marier, dit dame rumeur! Nous lui offrons nos meilleurs souhaits et nos voeux les plus sincères. Cela fera quatre de nos directeurs... et les autres? Mystère!

Le sport

Le tennis n'est guère achalandé! La pluie chasse les amateurs, mais par contre la balle au mur fait des adeptes. Un bon nombre ont donné leurs noms pour le prochain tournoi.

M. Bourassa

M. Bourassa sera l'hôte de l'Union Canadienne dimanche soir, 23 octobre, dans la salle du Collège de Saint-Boniface. Avis aux amateurs!

Signe particulier

— Pour faciliter la recherche du corps de votre défunt mari, pourriez-vous nous dire s'il avait quelque signe particulier?

La femme, tout en larmes, répond à son interlocuteur:

— Mais oui, mon cher monsieur, il parlait du nez.

La "Liberté" est en vente A Saint-Boniface:
Restaurant Ritz, avenue Provencher
Restaurant Pierson, avenue Taché
Restaurant Montaldo, avenue Cathédrale



par CHARLES FOLEY

— Sauve-toi, Loupiaude! S'il te voit, il devinera que je viens de toucher de l'argent et c'est bien vrai qu'il me le réclamera en acompte, ce grand Judas! Il ne manque plus, chaque fois que je viens au village, de me faire des esclandres et m'injurier devant les autres. Y a pas de danger qu'il vienne me demander son argent au fort... il a trop peur!

— Passe-moi les sept francs, dit la vieille. Il n'aurait qu'à te les prendre de force! J'achèterai ce qu'il nous faut à l'auberge pendant que tu tâcheras d'éviter ce grand diable! Je te rejoindrai au fort avec les provisions. Je ferai le tour par les champs, la dune et les rochers.

Le vieux n'eut qu'une courte hésitation. Il passa les pièces blanches par-dessus la barrière:

— Rapporte de l'eau-de-vie surtout, recommanda-t-il. De la roide, du "sacré chien". Y a que ça qui nous fait oublier nos misères!

L'argent à peine posé dans sa paume, la femme referma dessus ses doigts crochus, puis fila le long du talus jusqu'à l'échalier qu'elle escalada avec une agilité de vieille chatte maigre. Puis, rampant, se glissant, se faufilant sous les troënes, les ronces, les houx et les ajoncs, elle remonta vers l'auberge.

Prudemment resté derrière la barrière blanche, caché dans les touffes de tamarins, le Loupiau attendit longtemps.

N'entendant plus rien, ne voyant aucune ombre, il pensa que Mathurin avait rebroussé chemin.

Avec précaution, lentement, il sortit du jardinet, se faufila dans l'entrebâillement de la barrière. Mais il n'avait pas fait dix pas dans la ravine que Gavroc, dégringolant du talus où il était caché pour mieux surprendre son homme, tombait solidement sur ses deux pieds et barrait résolument la route au vieux pilleur d'épaves.

Ce dernier, quoique saisi de la brusquerie d'une rencontre qu'il croyait esquiver, jugea la fuite impossible, car Mathurin, moins vieux et plus ingambe, l'eût vite rattrapé. Le Loupiau s'affermit donc sur ses jarrets et, payant d'audace, avança, demandant d'un ton gouailleur:

— Ben quoi! Ben quoi! le chemin ne serait-il plus à tout le monde, Mathurin? T'as pas la prétention de m'empêcher de passer?

— Je te laisserai passer, fit l'autre d'une voix menaçante, quand t'auras répondu à c'te question-là: veux-tu me payer ton loyer, oui ou non?

— J'ai jamais refusé, mais je te l'ai dit et redit plus de cent fois: je suis gêné en ce moment. Faut que t'attendes.

— Moi aussi, je suis gêné, et v'là des mois que j'attends, des mois que tu me bernes et lanternes avec tes fausses promesses.

— On me doit de l'argent: je te paierai dès que je serai payé.

— Je te connais. Dès que tu seras payé, t'iras chercher du vitriol au cabaret et tu ne désoûleras pas. V'là trop longtemps que ça dure, faut que ça finisse! T'as eu beau te recroqueviller dans le noir de la ravine et cacher quelque chose sous ta veste, j'ai bien deviné que t'allais vendre ce quelque chose-là aux demoiselles Charmin. Je t'ai filé, vieux loup de grève! Donne-moi l'argent que tu viens de recevoir des bourgeoises; ça sera autant d'acompte.

— Je m'en retourne comme je m'en suis venu, poches et mains vides!

— Menteur!

— Non, parole! J'ai pas un rotin sur moi. Puis d'abord, Mathurin, c'est pas l'heure, ni l'endroit de causer de nos affaires. Viens me trouver au fort, un soir, on s'expliquera...

— Plus souvent que j'irais donner dans le piège, vieux criminel! Toi et ta sorcière de femme, vous me flanqueriez quelque sort ou quelque mauvais coup. D'ailleurs, s'agit pas de ça et faut pas tant de paroles. Donne l'argent de ce que tu viens de vendre sans quoi je te le prends de force!

— J'ai rien sur moi, Mathurin, rien de rien. A quoi que ça te servira de faire du boucan et d'ameuter le monde?

— Ça servira toujours à te faire honte, dit Gavroc, élevant effectivement la voix pour attirer les gens hors des chaumines. Ça montrera aussi aux autres comment faut traiter un vieux brigand qui refuse de payer ce qu'il doit. Si tous t'avaient parlé comme je te parle et traité comme je vas te traiter, j'aurais moins de dettes et tu ne ferais plus si peur à tout le pays!

— En v'là assez, dit le Loupiau d'une voix étranglée de colère. Fais-moi place... ou sans çà y va avoir du grabuge.

Et, redoutant vraiment que l'éclat des injures n'attirât d'autres pêcheurs et que tous, dont il était plus ou moins débiteur, ne lui tombassent sur le dos en même temps que Gavroc, il jugea meilleur, coûte que coûte, d'en finir avec celui-ci avant la venue des autres.

Ce fut pourquoi, poings fermés, tête basse, il fonça droit sur l'ennemi, résolu à passer.

Dans l'ombre de la ravine, les deux silhouettes se rapprochèrent, puis se confondirent, enlacées dans un corps-à-corps brutal.

Il y eut un silence poignant où, nouées l'une à l'autre en une étreinte furieuse, les deux ombres luttèrent, se tordirent, vacillèrent, puis dans des râles oppressés, roulèrent en une seule masse convulsive sur la sente rocailleuse.

V

Ce fut à ce moment tragique que, attirés par les invectives des deux hommes, Paul et Marie accoururent à l'endroit où le jardin en terrasse dominait la ravine. N'entendant plus rien que le souffle entrecoupé des deux lutteurs; ne distinguant, penchés sur l'obscurité du chemin creux, qu'une forme noire qui s'agitait faiblement et désespérément, les deux jeunes gens devinèrent cependant l'horreur d'une tuerie acharnée et muette.

— Il y a là deux hommes qui se battent, deux hommes qui s'étouffent, qui s'étranglent! gémit Marie défaillante et d'une voix éperdue. Courons vers la barrière, monsieur Paul, descendons dans le chemin. Nous pourrons peut-être les séparer.

— Ce serait trop long, fit le jeune homme; attendez!

Il enjamba la balustrade de la terrasse et se laissa glisser le long du talus, s'aggrippa aux herbes, aux branches, aux racines, tout en grondant de la façon plus intimidante qu'il pouvait:

— N'êtes-vous pas honteux de vous manger entre vous ainsi que des bêtes sauvages? Attendez un peu! Si je vous y prends l'un ou l'autre, vous paierez cher une pareille violence.

Soit que cette menace, anodine pourtant, eût déconcerté les deux hommes par ce qu'elle avait d'inattendu, soit que la voix de Paul les eût réellement intimidés pour cette seule raison qu'elle leur était totalement inconnue, Gavroc et le Loupiau ne bougèrent plus. Mais quand le jeune voyageur se trouva plus près d'eux, Mathurin, qui avait le dessus et tenait le vieux pilleur d'épaves sous son genou puissant, se redressa et se retourna dans un sursaut d'étonnement. C'en fut assez pour que le Loupiau, suppléant par une souplesse rusée à la force qui lui manquait, glissât ainsi qu'une couleuvre entre les mains détendues de son adversaire. Et rampant, se traînant, il s'échappa vivement de côté, puis, relevé, prit la fuite vers la mer.

Gavroc eut un juron déçu; mais, encore saisi de l'intervention imprévue qui avait suspendu son geste vengeur, il ne songea pas à poursuivre l'ennemi. D'ailleurs, à moitié calmé par cette demi lutte, il se contenta de hurler ce qui lui restait de rancune:

— Tu n'y perdras rien, vieux satan! J'ai la loi pour moi et je suis dans mon droit: j'en userai! Je te jure bien que, si tu n'es pas en mesure de payer demain matin, je te fais expulser du fort, de force, par les gendarmes!

Et tandis que la silhouette grise du Loupiau semblait se perdre, se fondre, se diluer dans la grisaille de brume et de pluie que le vent du large poussait de nouveau vers les terres, Mathurin Gavroc, en suprême menace, tendit le poing vers le bas de la ravine, vers l'échancrure béante où les rochers, s'écartant, découvraient l'immensité de la plage et l'infini des flots.

Paul, à présent, se tenait devant Gavroc. Son intervention verbale avait suffi à terminer la lutte. Il en eut grande satisfaction. Aussi se contenta-t-il d'adresser quelques reproches à Mathurin, reproches d'autant plus atténués que le jeune étranger avait tout lieu de supposer que le moins coupable des deux était celui qui osait l'attendre de pied ferme. Celui-ci, auquel les manières et le langage de Paul en imposaient, donna l'explication de la querelle et de la bagarre qui l'avait suivie.

— Ah! m'sieur, acheva Gavroc, vous m'avez enlevé une fameuse occasion de châtier ce bandit ainsi qu'il le mérite et de prouver aux autres qu'on peut le rosser impunément. Ils font tort à tous, ces Loupiau; ils empruntent sans rendre, ils volent, ils pillent, ils maltraitent les gens sans que personne ose se venger d'eux tant on craint de s'attirer la haine sournoise de l'homme et les maléfices de la femme. C'est un joug de superstition qui nous opprime et que je veux secouer. Si ce gredin m'échappe aujourd'hui, il ne m'échappera pas demain. Aussi vrai que je lui ai crié, je le ferai expulser des ruines. Ce fort, où le courant leur apporte toutes les épaves, c'est leur vie, leur salut. Hors de là, on ne les craindra plus. Et ce sera bien contre eux la pire des vengeances, car ils seront sans secours contre le vent, la pluie, le froid, la soif et la faim!

Paul pensa que le meilleur moyen d'apaiser la colère de Mathurin était de la lui laisser exprimer librement.

— Et d'ailleurs, pensait le jeune homme, expulser ces vilains Loupiau de ces ruines maudites, ne serait-ce pas en effet, le moyen le plus radical, peut-être l'unique moyen d'obliger ces deux misérables à changer d'existence? Et quelle existence sera pire que celle-là!

Méditant ainsi, Paul vit, malgré le crépuscule tombant, que Gavroc s'entourait et se serrait la main droite dans son gros mouchoir à carreaux.

— Etes-vous blessé?

— Une bêtise! Dans sa rage de faiblesse, ce vieux sorcier de malheur m'a mordu au gras du pouce. Il a encore de bonnes dents, ce loup de grève. Et quoique l'on prétende que les morsures des fauves soient de la vraie "poison", celle-ci ne sera rien!

Côte à côte, en causant, Paul et Gavroc, le pêcheur, remontaient le chemin creux. Au-dessus de leurs têtes, dans l'ombre plus dense des touffes de tamarins débordant la balustrade, la voix inquiète de Marie demandait:

— Est-ce vous, monsieur Paul?

— Oui, c'est moi, fit le jeune homme en levant la tête.

— Ah! que j'ai d'abord eu peur... mais j'ai bientôt entendu que vous parliez à ces hommes et que vous parliez avec tant de fermeté qu'ils ont enfin cessé de s'entretuer. Remontez vite... le ciel est affreusement noir au-dessus des ruines. Voici les goélands qui sortent des roches, des décombres, et volent sur la mer, autour des Mouettes-Noires: c'est signe de tempête effroyable. Il vente et pleut déjà. Sans compter que ma tante nous attend pour dîner. Du haut du perron, elle nous a déjà appelés trois fois. Que va-t-elle penser?

— Gavroc vous dit bonjour, mam'zelle, fit le pêcheur du fond du ravin, afin d'attirer l'attention de la demoiselle.

— Quoi! c'était vous, Mathurin, fit la jeune fille, c'était vous qui vous battiez?

— J'ai une bonne excuse, fit l'homme, car celui que j'ai cogné est l'homme du fort. Taper sur cette chair-là, c'est pas taper sur de la chair humaine!

— Vous avez tort de vous vanter de votre brutalité, reprit Paul plus sévèrement et dans l'émoi d'une instinctive pitié, car ce malheureux est moins jeune et mois fort que vous. Votre cas n'est pas celui d'un brave.

— Tout vieux qu'il est, il a des moyens de se défendre qui n'appartiennent qu'aux bêtes.

— Ah! oui, cette morsure, fit le jeune homme, qui semblait sous le coup d'une impression pénible chaque fois qu'on parlait des pilleurs d'épaves. Montez avec moi à la maisonnette blanche. J'examinerai votre main et s'il y a lieu, je vous ferai un meilleur pansement. Et puis, cette querelle a dû vous causer de l'émotion. Votre blessure pansée, vous casserez la croute et boirez un petit coup avec nous: ça vous remettra le coeur d'aplomb.

— Oh! je n'ai plus faim, j'ai mangé, fit Mathurin.

Puis, tenté par la bombance, il ajouta:

— Mais j'ai encore soif.

Ils trouvèrent Marie au seuil du jardinet. Sous la pluie, sous la rafale qui soufflait et tordait les tamaris, la jeune fille conduisait les deux hommes vers la maison. Gavroc et Marie étaient déjà entrés que Paul demeurait encore sur le perron, arrêté par l'effrayante beauté du spectacle offert à ses yeux.

La mer, excitée par le vent, striée d'écumes, assaillait le fort, soulevant puis brisant ses rouleaux sur le roc que dominaient les ruines. Aux brèches des murailles, les nuées plus basses, plus denses et plus noires, se déchiraient en éclairs, s'entr'ouvraient dans les ténèbres en gouffres ardents, en profondeurs de flammes pareilles à des plaies de ciel, insondables et saignantes.

Saisi d'une indéfinissable amertume, étreint d'un singulier malaise d'envoûtement, Paul ne pouvait détourner ses yeux de ces ruines maléfiques, ni délivrer sa pensée de ces deux êtres fantastiques et misérables que les gens de Rocmer appelaient les loups de la grève. Il lui semblait que cette tempête, embrasant ces décombres maudits, était le présage d'un immense malheur que le premier souffle de la rafale pousserait, lancerait, ferait éclater sur lui. Et cependant ce n'était pas de crainte pour lui-même que le jeune homme frissonnait dans la fièvre de ce pressentiment. Il lui semblait que cette tourmente menaçait aussi la douce enfant dont le sourire restait le seul espoir, la seule gaîeté de cette navrante journée. Et, la nuit venue, devant la menace de cette mer en démence, de ce ciel fulgurant, il associait Marie à son angoisse ainsi que, peu d'heures avant, dans l'accalmie inespérée de l'après-midi radieuse, il l'avait associée à ses songes d'avenir.

Paul fut arraché à sa contemplation par la voix agacée de Phrosine:

— Voyons, monsieur Paul, entrez-vous, oui ou non? Il ne fait pas un temps à laisser les portes ouvertes!

Paul pénétra dans la salle à manger. Et la porte à peine refermée, moins par lui que par le vent, l'averse cingla avec violence. Dans cette petite salle à manger bien close et de tiédeur intime, devant cette nappe blanche où la lueur dorée d'une lampe éclairait trois couverts et deux vases remplis de fleurs, l'étranger sentit ses appréhensions subitement dissipées. Dans une sécurité de se trouver à l'abri, dans la joie de voir cette exquise jeune fille aller et venir autour de lui, son coeur s'allégea de souci. Il s'assit et fit asseoir Mathurin. Ayant examiné la blessure, peu grave d'ailleurs, il refit le pansement avec la bande de toile mouillée que Marie, très adroitement, lui avait préparée.

Enchanté d'être ainsi soigné par le "monsieur", mis en belle humeur par une bouteille de vin blanc que la jeune fille venait de poser sur la table, Gavroc répétait en joviale flagornerie:

— Vous êtes comme qui dirait un "sérugien", vous, monsieur Paul!

A travers de gais propos, personne n'entendit la tante Phrosine grommeler que ce n'était guère "ragoûtant" de voir soigner de sales bobos près d'une table servie. Après force aménité de ce genre, elle s'arrêtait définitivement à ce grief: la maison n'était ni un cabaret, ni un asile de galvaudeux; si leur pensionnaire s'avisait de eur amener tous les rôdeurs de la grève et de les régaler, les cent francs ne feraient pas long feu.

Le pouce de Mathurin enveloppé, on servit le potage, puis Paul remplit les verres. Gavroc voulut trinquer. Phrosine, pensant qu'à ce jeu la bouteille se viderait grand train, l'enleva prestement. Le jeune voyageur, voyant le bonhomme disposé à récidiver, réclama. La vieille fille objecta fort aigrement:

— Mais, monsieur, le vin n'est pas compris dans le prix de votre pension!

Il y eut un silence où la pauvre Marie pâlit de saisissement. Elle allait se récrier quand M. Paul, le seul à se divertir de l'incident, s'exclama gaiement:

— Mais bien entendu, mademoiselle. C'est un supplément que je réclame et pour lequel vous ferez l'appel de fonds que vous voudrez.

Matée par cette prodigalité, la tante replaça la bouteille sur la nappe.

Bien qu'il eût affirmé avoir soupé, Mathurin, mis en appétit par le verre de vin blanc, se laissa aller à goûter au homard, au rôti, aux pommes de terre frites, puis au fromage et enfin à la crème. Phrosine, qui se trouvait à côté de lui, avait reculé sa chaise avec affectation et, le repas achevé, elle témoigna de son impatient désir d'enlever le couvert, en retroussant la nappe, en enlevant petit à petit, un à un, verres, assiettes, fourchettes et cuillers. Sa nièce lui demandant d'attendre, cette femme désagréable allégua, dans la grimace qui était son sourire:

— Je me hâte de mettre notre hôte plus à l'aise au cas où il voudrait se retirer chez lui. Il doit être très las de son voyage.

— Je suis las, en effet, dit le jeune homme, et me reposerai volontiers de bonne heure. Mais le moment n'est pas...

— Tu vois, Marie! interrompit Phrosine triomphante. Ces jeunesses, ça ne devine rien!

A ce moment, un coup de vent ébranla la maison tandis qu'un éclair empourprait la pièce et faisait pâlir la lueur de la lampe. Puis un roulement de tonnerre secoua les vitres contre lesquelles l'averse ruissela, comme lancée à pleins seaux.

M. Paul, enveloppant Marie d'un regard de douce gratitude, répéta:

— Je ne crois pas avoir jamais savouré un bonheur plus égoïste, une aussi délicieuse sensation de sécurité, de repos et de bien-être intime. Je crois que rien au monde ne me déciderait, ce soir, à sortir de cette bonne demeure.

— Pour sûr qu'il fait meilleur ici que dans les ruines, en face des Mouettes-Noires, fit le père Mathurin gouailleur, en reposant, après une lampée, son petit verre de fine sur la table.

Paul tressaillit d'instinct. Sans comprendre pourquoi, il fut, à cette allusion, pénétré, en fugitif frisson, de toute la froide humidité de la nuit. Et le souvenir de la malheureuse vieille qui lapait l'eau de l'ornière lui revenant dans un irrépressible élan de pitié, il pensa tout haut:

— Je plains ces deux vieux de vivre seuls dans ce fort, ouvert à tous les vents, inondé de toutes les pluies... Ce doit être particulièrement sinistre cette nuit!

— Si vous plaignez les Loupiau, vous avez de la bonté de reste! marmotta Gavroc avec rancune. Ils habitent les ruines parce que ça leur plaît. Ils y ont toute aise et tout profit. Demain, quand il faudra déguerpir du gîte où ils sont terrés depuis plus de vingt ans, vous verrez s'ils ne rechignent pas!

— Cependant ce sera meilleur pour eux: ils seront obligés de changer de vie... mais vous aurez du mal à trouver d'autres locataires.

— Oh! j'en chercherai pas. Le plus hardi gars de Rocmer ne voudrait pas passer une seule nuit dans les ruines. Aussi je vendrai tout ce qu'on saisira, puis je démolirai le fort. Y a dans les décombres de la bonne pierre à bâtir. Ça me rapportera plus que de loger pour rien ces deux bandits!

— Où iront-ils?

— Oh! ça, c'est leur affaire et pas la mienne.

— Ne possèdent-ils aucun refuge dans le pays?

— Pas un lopin de terre. Ils ont eu de l'argent à un moment, quand les naufrages donnaient. Mais depuis que c'est surveillé, ils ont dû tout manger!

— Où habitaient-ils avant de louer le fort?

— Je ne sais pas.

— Comment ne le savez-vous pas? Ils devaient bien habiter quelque part dans le pays. Vous-même, depuis combien de temps y habitez-vous?

— Depuis toujours, mais eux n'habitaient pas Rocmer!

Paul, qui jusque-là avait interrogé avec assez de calme, manifesta une inquiétude subite à cette réponse. Des mots lui vinrent aux lèvres. Dans un trouble singulier, il hésitait à les prononcer. Mais devinant sa pensée, pour lui éviter la question pénible, Marie prit la parole:

— Je croyais les Loupiau natifs de Rocmer?

— Tous ici le croient comme vous, dit Gavroc. La vérité, c'est qu'ils ne sont ni de Rocmer ni des environs.

— Et d'où sont-ils? demanda la jeune fille, tandis que Paul prêtait une attention passionnée à l'interrogatoire.

— Ils sont on ne sait d'où, fit Mathurin avec dédain. En tout cas, ils ne sont pas Bretons. Un commis voyageur qui a fait affaire avec eux voici quelques dix ans, prétend qu'ils sont Normands.

Ici Paul devint si pâle que la jeune fille n'osa plus poursuivre ses questions. Elle constatait que les propos de Mathurin faisaient beaucoup de mal au jeune homme; ce qu'ajouterait le pêcheur pouvait lui faire plus de mal encore. Mais, en appel profond à toute son énergie, Paul vainquit sa défaillance. Ce fut avec un grand sang-froid qu'il continua lui-même son interrogatoire.

— Les Loupiau n'ont donc jamais habité à Rocmer avant de s'installer dans le fort?

— Jamais. Dès leur arrivée, ils ont loué les ruines, flairant une bonne affaire.

— En étiez-vous déjà propriétaire?

— Oui, depuis plusieurs années.

— C'est donc vous qui leur avez loué?

— Naturellement. J'ai signé le bail et c'est grâce à ce bail que je vais pouvoir les expul...

M. Paul s'était levé brusquement. Pris d'une agitation qu'il ne pouvait plus dissimuler, il poursuivit:

— Alors vous pourriez dire depuis combien d'années ils sont arrivés dans ce pays?

— Bien facilement. Je n'ai malheureusement pas d'autres locataires; aussi je peux, mot à mot, vous réciter la teneur de leur bail.

— Combien d'années, combien d'années y a-t-il qu'ils sont ici? interrompit le jeune homme, piaffant sur place d'impatience.

— Le bail a été signé trois jours après leur arrivée. Y a juste vingt et un ans.

— Vingt et un ans! répéta le jeune homme dans une sorte de stupeur.

Puis, voulant en cette découverte qui le bouleversait, se rattacher à cette dernière question comme à l'espérance suprême, il s'écria:

— Mais ils s'appellent Loupiau! Loupiau est leur vrai nom, n'est-ce pas?

Tante Phrosine, indifférente, somnolait déjà sur son tricot. Pour Mathurin, il avait un peu trop bu déjà pour s'étonner de l'émotion du jeune homme. Mais foncièrement flatté de l'intérêt que le monsieur prenait à ses paroles, il cligna de l'oeil d'un air malin, eut un sourire fin et claqua plusieurs fois la langue avant de parler, en orateur qui, sûr de l'attention de son public, prend le temps de ménager ses effets.

— V'là encore une chose que je suis seul à connaître, déclara-t-il enfin. Loupiau n'est pas le nom qu'ils ont inscrit sur le bail. Loupiau est le surnom qu'on leur a donné ici et qu'ils ont adopté dès le premier jour, mais Loupiau n'est pas le vrai nom de nos deux loups de mer.

— Et quel est leur vrai nom? fit le jeune homme avec emportement; dites-le donc, puisque vous le savez!

Obéissant à ce que cette injonction avait d'irrésistible, Mathurin répliqua tout de suite:

— Sur le bail ils ont signé Bressol.

— Bressol! Vous avez dit Bressol! En êtes-vous sûr?

— Aussi sûr que je m'appelle Mathurin Gavroc, Bressol est le vrai nom des vieux!

Paul avait ouvert la bouche comme pour crier. Dans un extraordinaire raidissement de volonté, il étrangla l'exclamation dans sa gorge. Quoique son regard parût s'approfondir d'une affreuse douleur, que ses yeux se fussent cernés dans le blémissement de ses joues et que ses doigts crispés enfonçassent leurs ongles dans la paume de ses mains refermées, il reprit d'un ton paisible, d'un ton qui contrastait si brusquement avec sa fièvre de tout à l'heure que Gavroc lui-même l'écouta avec étonnement.

— Vos locataires ont eu tort de changer de nom, Gavroc, car Bressol est tout de même plus agréable à l'oreille que Loupiau... Mais, ainsi que vous le disiez, ça les regarde... ce n'est pas notre affaire!

Il eut un rire forcé, nerveux, qui parut à Marie sonner étrangement faux, car elle était déjà faite aux moindres intonations de la voix du jeune homme. Lourdement il avait laissé tomber sa main sur l'épaule du pêcheur pour l'obliger à se lever; il le secoua avec une rudesse familière tout à fait contraire à sa réserve et à sa politesse habituelles.

— Vous ne nous ennuyez pas, dit-il, mais il faut tout de même songer à se reposer un peu, Mathurin. Et si vous attendez, pour retourner chez vous, que l'orage soit passé, vous rentrerez au jour.

— C'est pourtant vrai, fit le pêcheur tendant l'oreille au bruit de la pluie et du vent qui faisaient rage. Mais on est si bien ici qu'on y prendrait racine... Allons, bonsoir la compagnie, et merci pour le bon moment que j'ons passé avec vous. Espérons que ce sera pas le dernier.

Tante Phrosine, très dormeuse, aimait à se coucher de bonne heure. A la première allusion au départ de Mathurin, elle lâcha son tricot, se hâta de monter préparer la couverture de M. Paul et emporta la lampe sans autre excuse que celle-ci:

— Pour causer vous n'avez pas besoin d'y voir si clair. Marie allumera une bougie.

Et, Phrosine partie, la jeune fille voulut gratter une allumette.

— N'allumez pas, dit Paul avec vivacité, redoutant probablement qu'on ne constatât son trouble et sa pâleur.

La jeune fille, encore surprise du prompt congé que le jeune homme donnait à son hôte, essaya d'en atténuer la rudesse par quelques phrases complaisantes:

— Au revoir, à bientôt, père Mathurin. Voulez-vous une lanterne?

— Pas besoin. Je trouverais ma porte les yeux fermés.

— Voulez-vous un parapluie?

— Un parapluie! Vous ne voudriez pas. Ma peau tannée n'a jamais eu peur de l'eau salée... ça ne serait pas à faire qu'elle ait peur de l'eau douce!

Suivi de la jeune fille, le pêcheur gagne le seuil. Par la porte, cependant entrebâillée sur le jardin, une houle d'ouragan s'engouffra dans la salle et subitement, en rumeurs de vagues furieuses et de brises déchaînées, la remplit de toute l'horreur de la nuit. Mathurin, clapotant dans les flaques, s'enfonça, disparut dans le noir. La porte refermée, Marie, qui avait été frappée de l'attitude de son hôte, comprit parfaitement de quels soupçons affreux les propos de Mathurin avaient bouleversé l'âme du jeune homme. Extrêmement inquiète, elle se retourna vers lui. La pièce était obscure. Dans l'ombre elle distinguait mal la silhouette de Paul. Mais soudain, à la lueur bleue d'un éclair, elle aperçut mieux et s'arrêta désolée: plus de contenance fébrile, plus d'air autoritaire ou rude. Certain que Mlle Charmin seule pouvait l'observer, dans tout l'abandon confiant de sa douleur, il s'était affalé sur une chaise et, la tête enfouie entre ses mains, il demeurait plongé dans une prostration de désespoir. Elle entendit qu'il gémissait entre ses dents serrées d'angoisse et de colère impuissante:

— Avoir souhaité, avoir espéré si longtemps les revoir... pour les revoir ainsi!

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Voici venir l'hiver tueur de pauvres gens...

— Peut-être du temps de Victor Hugo, mais plus de nos jours...

Avant d'allumer votre fournaise, achetez un radiateur électrique (l'Anglais dit "heater")...

FONTAINE & COMPAGNIE en ont en magasin un choix des mieux assortis à des prix défiant toute concurrence.

Tél. [illegible] — [illegible], ave. Provencher

A LOUER — La partie du bureau ci-devant occupé par J.-A. Hébert et Cie, [illegible], rue Main, avec usage de la voûte. S'adresser à [illegible], [illegible], rue Main, ou à J.-A. Hébert, à son nouveau local, [illegible], avenue Provencher, Saint-Boniface. Tf

SITUATION VACANTE — Boucher expérimenté, capable de prendre charge d'un marché de viande. Doit parler couramment le français et l'anglais. Donner références et indiquer salaire [illegible] Boîte postale [illegible], Winnipeg, Man. 1f

FERME A VENDRE — 240 acres, 150 en labour d'été, bâtisses à un mille trois quarts du village, $50 l'acre. C. Casavant, La Salle, Man. 21p

ON DEMANDE sténographe bilingue compétente, munie de bonnes références. S'adresser Boîte 2, la "Liberté". Tf

MIEL PUR A VENDRE — $9.00 la caisse de 60 livres. Chaque caisse contient six chaudières de 10 livres. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 26

CHAMBRES A LOUER dans maison moderne. S'adresser [illegible], rue [illegible], Saint-Boniface. Tél. [illegible]. 17p

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cîteaux de l'Abbaye des Trappistes (France). Mme A. Le Gourguer, agent dépositaire, [illegible], rue Desmeules, St-Boniface. Prix, 50 sous. 19

MAISON A LOUER — Moderne; fournaise à air chaud. 3 chambres. No 137, rue Masson. S'adresser à 131, rue Masson. 15p

A LOUER — Maison en bonne condition, très chaude. S'adresser à 237, rue Hamel, St-Boniface. $25.00. 17

MAISONS A VENDRE

BONNES MAISONS modernes à vendre dans le district scolaire de Saint-[illegible]

[illegible]

MAISONS A LOUER

[illegible]

FERMES A VENDRE

FERMES dans paroisses françaises du Manitoba. 160 acres ou plus. Aussi terrain pour jardinage, élevage des volailles, près de Winnipeg. S'adresser à C. Buffet, 304, Bloc McIntyre. Téléphone 26 [illegible].

MESDAMES — Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Ecrivez pour notre notice gratuite avec attestation. French Beauty Products, P. O. Box No 222, Station G, New-York, N.-Y.

Nous aimerions nous mettre en relations avec un voyageur de commerce qui visite tout l'Ouest canadien régulièrement et qui s'occuperait en plus de la vente de cierges d'église et accessoires sur commission.

FARLEY-MYERS LIMITED
Winnipeg, Man.

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.

DR G. ALBERT
304, édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 23 137
Remèdes envoyés par la poste pour cors, durillons, oignons et transpiration des pieds.

AU SACRE-COEUR

En faveur de leur école

Les paroissiens du Sacré-Coeur, comme par le passé, se réjouissent de l'activité de leur commission scolaire. Le mardi 20 septembre, les membres de cette commission, sous la présidence de M. P. L'Heureux, voyaient un bon nombre de personnes dans la salle paroissiale, répondant à leur désir, prenant part à la partie de cartes donnée au profit de l'école paroissiale.

Un joli duo de piano, par Mlles J. Blanchard et L. Bourbonnais, signala l'ouverture de la soirée. Mme Muller eut l'amabilité de chanter au milieu de la soirée, et trois écolières Mlles J. Aubin, J. Gorman et H. Lemire, jouèrent le premier acte de "Chez Tante Flore". Programme varié, direz-vous, pour une partie de cartes. Oui, et bien attrayant.

Nommons et félicitons Mme E. Lalonde et M. J. Carignan, les heureux gagnants de prix de concours.

La série de parties de cartes, ainsi commencée, se continuera tous les mardis soirs jusqu'au 11 octobre.

Le bazar

L'organisation du bazar est maintenant complétée. Mme Ernest Guertin, présidente, est en même temps en charge de la table de fantaisie. Mme Dr Séguin et Mme D. Drolet, la table de lingerie. Mmes Chaput et Mesnier, la table des épiceries. Mme Appolinaire Gauthier, le restaurant. Mme Moissan et Mlle Germain, le "loto". Mme Dr Georges Laflèche et Mlle Laure Laflèche, la table des bonbons. Mmes Morrison et Grant, département de la pêche. La Société des Enfants de Marie, la table des poupées et des fleurs. La Société Saint-Jean-Baptiste a bien voulu accepter de faire l'installation du bazar, et comme par le passé s'occuper des jeux et prendre charge du département des cigares et des liqueurs.

Le bazar s'ouvrira le 17 octobre pour se terminer le 22 au soir. Avec beaucoup de dévouement et de bonne volonté de la part de tous, nous sommes assurés d'un plein succès.

Visite de l'hon. P.-J. Veniot

Un grand Acadien du Nouveau-Brunswick, un Acadien devenu ministre général des postes, honorait la Fédération des Dames Canadiennes-Françaises d'une façon toute spéciale, dimanche dernier.

Accompagné de Mme Veniot et de Mlle Thériault, sa secrétaire, M. le ministre fut accueilli au son d'une marche de bienvenue que jouèrent Mme G. Laflèche et Mlle Rhéaume. Puis, répondant à l'invitation de Mme la présidente, Mme Moissan, l'hon. M. Veniot donna sa conférence marquée en même temps des cachets d'ouverture et d'intimité.

C'est à regret que nous ne pouvons donner ici même le texte de cette conférence. Avec quelle sympathie tous écoutèrent le noble conquérant de droits les plus sacrés, en sa propre province! Le Nouveau-Brunswick, après de dures luttes, connaît des victoires que nous sommes encore à espérer pour les nôtres au Manitoba. Hommage sans doute aux Acadiennes d'avoir atteint le but, mais hommage spécial aux lutteurs déterminés et persévérants!

Plus qu'en toute autre province aussi ont-ils pu se réjouir au soixantenaire de la Confédération, parce qu'ils vivaient au sein du véritable progrès.

Par ces détails de chiffres, l'honorable ministre des postes fit toucher du doigt le progrès accompli au Canada, surtout dans le service des postes: le bilan des affaires a passé, depuis 1867, de $1,000,000 à au-delà de $350 000,000 en 60 ans.

N'omettons pas de dire que ses conseils et ses souhaits, les plus appropriés, ont toute notre reconnaissance.

Que d'idées il y aurait à souligner, de leçons à tirer, de remerciements à adresser! C'est pourtant ce que Mgr A.-A. Cherrier, vicaire général du diocèse de Winnipeg, sut si bien exprimer au nom de tous. L'art de bien faire penser et de bien faire aimer eut son compte en cette occasion: l'Acadie était à l'honneur.

Mlles Yvonne Thibault et M. Oscar Noël entrecoupèrent les discours de chants fort applaudis.

Le R. P. W. Vézina, curé de la paroisse, tout heureux d'avoir eu le bonheur de posséder et d'entendre M. Veniot, le remercia bien vivement et lui réitéra la plus cordiale bienvenue.



WINNIPEG

Réception en l'honneur de M. et Mme Veniot

Une charmante réception a été donnée chez Mme Moissan, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, dimanche soir, en l'honneur de l'hon. Veniot, ministre des postes, Mme Veniot et Mlle Thériault.

Etaient présents: l'hon. et Mme Veniot, Mlle Thériault, Mgr Cherrier, R. P. Vézina, R. P. Plourde, M. P.-E. Cattin, consul suisse et Mme Cattin, Mme Horace Chevrier, M. Donatien Frémont, Mlle Paule Saint-Amant, M. et Mme Ernest Gagnon, M. et Mme D. Léger, Dr et Mme G.-E. Laflèche, Dr et Mme Etsell, Mme E. Chauvière, Mme G.-A. Rhéaume, M. et Mme J.-A. Larocque, M. et Mme J.-A. Leduc.

PETITES NOTES

Mercredi dernier, fête de saint Mathieu, apôtre, marquait le onzième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Sinnott. Sa Grandeur, à cette occasion, a reçu les bons souhaits des membres de son clergé, d'un grand nombre d'amis et des enfants de l'école Sainte-Marie.

• • •

Trois ministres fédéraux se sont trouvés en même temps à Winnipeg ces jours derniers: l'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes; l'hon. C.-A. Dunning, ministre des chemins de fer et canaux, et l'hon. J.-A. Robb, ministre des finances.

• • •

Le Gouverneur général et Lady Willingdon passeront cinq jours à Winnipeg à leur retour de leur voyage actuel dans l'Ouest. Ils arriveront le jeudi matin 6 octobre et repartiront pour Ottawa le 11.

• • •

M. Rodolphe Marengo, contremaître aux usines du C.N.R., de Fort Rouge, ainsi que son fils Leslie et sa fille Ruth, sont de retour d'un voyage à Cleveland, Ohio, et Détroit, Michigan.

Funérailles de Mme Joseph Desrochers

Brigham, Qué. — Le 9 septembre dernier est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Joseph Desroches, née Victorine Péladeau. Ses funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Marie Médiatrice, diocèse de Saint-Hyacinthe, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. le curé J.-B. Archambault, assisté de M. l'abbé J.-A. Girard, comme diacre, et de M. l'abbé J.-M. Godbout, comme sous-diacre, tous deux de Saint-Romuald de Farnham.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, trois filles: Mmes Joseph Leclaire, de Chicago, Ill., Alfred Sisco, de Richford, V.T., et Mlle Alphonsine; trois fils: Arthur, Stanislas et Henri, de Winnipeg, Man.

Le deuil était conduit par M. Joseph Boulanger.

Les porteurs étaient: MM. Oliva Leduc, Joseph Gaudreau, Alfred Gordon, Charles McKeegan, Alexandre Gagnon et Rodolphe Merizzi.

Sous la direction de M. Ernest Saint-Jacques, la chorale a rendu la messe de Gounod. Les solistes étaient MM. Maurice Boisseau, M.D., de Farnham, Alexandre Gagnon, père, et Alexandre Gagnon, fils, Ernest Saint-Jacques, fils, et Joseph Gaudreau, fils. Mme Ernest Saint-Jacques touchait l'orgue.

Dans le cortège on remarquait: M. et Mme Joseph Leclaire, de Chicago, Ill.; M. et Mme Euclide Cinq-Mars, de Lowell, Mass.; Mme Alfred Sisco, de Richford, V.T.; M. et Mme Joseph Bergeron, de Montréal; M. Henri Desroches, de Winnipeg, Man.; M. et Mme Aimé Bélisle, de Montréal; Mlle Alphonsine Desroches; MM. Arthur et Stanislas Desroches, J.-B. Jeannette, M.D., A. Bessette, Paul Dupuis; MM. et Mmes Pierre Couture, Joseph Bouchard, Valmore et Fabrice Choinière, Emile Gaudreau, Freeman Darbey, W. Tilson; M. et Mme L. Saint-Denis, de Farnham centre; Mmes A. Gordon, E. Dufresne, A. Gagnon, C. McKeegan, O. Leduc, Louis Lague, J. Bessette, J. Boulanger, F. Chicoine; MM. Aimé et Gérard Lague, Calixte Choinière, Napoléon et T. Robert, J.-E. Roy, P. Duhamel.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes, de fleurs et autres témoignages de sympathies.

POUR RIRE

Le langage des cloches

On dit d'une certaine veuve qu'elle vint à son curé lui demander conseil si elle devait se marier.

Elle représentait qu'étant sans appui, elle avait un serviteur très habile et très honnête et du métier de son mari.

Alors le curé lui dit: "Eh bien! épousez-le!"

Mais elle objectait:

— Il y a danger à l'épouser si de mon serviteur je me fais un maître!

— Alors, dit le curé, gardez-vous de l'épouser!

Mais elle:

— Comment ferai-je donc? Je ne puis soutenir les affaires dont mon mari avait le fardeau, si je n'ai pas quelqu'un!

Alors le curé dit:

— Eh bien! épousez-le!

Elle reprit:

— Mais, s'il était méchant et qu'il voulût dissiper et voler mon bien?

Alors le curé:

— Ne l'épousez donc pas!

Ainsi, à tous ses arguments, chaque fois, le curé acquiesçait.

Voyant enfin qu'elle voulait épouser l'homme pour qui elle avait un penchant, le curé lui dit:

— Ecoutez bien attentivement ce que diront les cloches de l'église, et selon le conseil des cloches, ainsi vous ferez.

Et les cloches carillonnant, elle entendit, comme elle le désirait, qu'elles disaient:

Ton valet
Ton valet
Il remplacera ton homme
Ton homme!...

Elle épousa donc son serviteur qui la battit consciencieusement; et elle devint servante de maîtresse qu'elle était auparavant. Alors elle fit des reproches à son curé de la consultation, maudissant l'heure où elle s'était fiée à lui.

Il lui répondit:

— C'est que vous n'avez pas suffisamment écouté ce que disent les cloches.

Sur quoi, le curé ayant mis les cloches en branle, elle entendit alors que les cloches disaient:

Ne prends pas
Ton valet,
Par lui tu seras battue,
Battue...

Car son infortune présente lui avait donné l'entendement.

La "Liberté" est en vente
A Winnipeg:
Librairie Kéroack
Gare du Pacifique Canadien




HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.